



\* 0 0 1 0 4 1 4 \*

2



# REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil d'Ursins.

---



111111

N° 1

Pilloud Richardet

Aujourd'hui Deux Juin mil huit cent

Septante Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pilloud Louis Charles François

de Pomy domicilié à Pomy

fils de Charles François et de Marie Joséphine (née Péjona)

Célibataire

né à Meissey-sur-Seine (France) le vingt juillet mil huit cent cinquante trois

et

2. Richardet Lina

de Combremont-le-Petit domiciliée à Pomy

fille de Jean Daniel et de Marguerite (née Pelloux)

Célibataire

née à Pomy le Dix février mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Pomy et Combremont-le-Petit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

L. Pilloud

Lina Richardet

des témoins :

Jules Richardet

François Pelloux

L'officier de l'état civil :

S. L. Baudin

Papiers présentés :

Deux Extraits de naissance des époux

Le certificat de publication de Combremont-le-Petit, Combremont-le-Grand,

la publication de Pomy

l'autorisation de Jean Daniel Richardet.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

N<sup>o</sup> 2.  
Vionnet + Bency.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante sept \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. François Laurent Vionnet *Cordonnier*  
de Attalens (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à Pomy \_\_\_\_\_  
fils de Marguerite Vionnet et de \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_  
né à Murist \_\_\_\_\_ le vingt Janvier 1854 \_\_\_\_\_

et

2. Lucie Henriette Bency \_\_\_\_\_  
de Valleyres y Ursins \_\_\_\_\_ domiciliée à Valleyres y Ursins \_\_\_\_\_  
fille de Samuel Bency \_\_\_\_\_ et de Jeanne Henriette née Bency \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_  
née à Valleyres y Ursins le vingt deux Août 1852 \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Pomy, Valleyres sous Ursins et  
Attalens (Fribourg) \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

François Laurent Vionnet  
Lucie Henriette Bency

des témoins :

Frs Louis Mierville  
Alfred Berchier

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

Deux extraits de naissance des Epoux  
Les publications de Mariage de  
Pomy et Valleyres sous Ursins  
Le certificat de publication d'Attalens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Attalens.

N° 3.

Guesx &amp; Dutoit.

Aujourd'hui vingt quatre Novembre mil huit cent  
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jean Guesx agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Moudon et Boulens domicilié à Oppens

Noms des parents :

fils de Abraham Moïse et de Françoise née Pidoux

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Boulens le le trois février mil huit cent cinquante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marie Dutoit agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Moudon et Neyruz domiciliée à Oppens

Noms des parents :

fille de Pierre Abraham et de Susanne Marguerite née Delassart

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Oppens le vingt Décembre mil huit cent cinquante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Oppens le 7 Moudon et Boulens le neuf  
et Neyruz le 10 Novembre mil huit cent septante sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jean Guesx  
Marie Dutoit

des témoins :

Alfred Guesx  
Edmond Dutoit

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

Les extraits de naissances des époux

Les publications faites à Oppens

Le certificat de publication de Moudon

" " " " de Neyruz  
" " " " de Boulens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

de Moudon Neyruz et  
St. Georges.

N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil huit cent

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

*le 2 février 1878*

Lieu d'origine et de domicile :

*Paquey*

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

1. *Aujourd'hui trente un décembre mil huit cent*  
*de septante sept, à six heures domicilié à Du soir, le présent*  
*filz de registre est des et et de certifié conforme à l'autre*  
*double, suivant l'article 2 de la loi fédérale du 26<sup>th</sup>*  
*no à 1874, par moi le soussigné Officier de l'Etat civil*

*De l'Arrondissement d'Ursins*  
*J<sup>e</sup> L. Baudin*

2. \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ fille de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

née à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

N° 4

*Cruchet Recardon*Aujourd'hui *seize Mars*

mil huit cent

*septante huit*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Cruchet Louis*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Pailly*

domicilié à

*Pomy*

Noms des parents :

fils de *François Louis*

et de

*Henriette née Micville*

Etat civil :

*Célibataire*

Date de la naissance :

né à *Pomy*

le

*4 Juin 1851.*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Recardon Camille Philippine*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bercher*

domiciliée à

*Bercher.*

Noms des parents :

fille de *Jean Louis*

et de

*Jeanne Esther née Aug.*

Etat civil :

*Célibataire*

Date de la naissance :

née à *Bercher*

le

*2 Novembre 1856.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *St. Cierges le 22 février, Pomy le 23 février et Pailly le 23 février 1878.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Louis Cruchet**Camille Recardon*

des témoins :

*Louis Henry**Jug. Frymond*

L'officier de l'état civil :

*J. L. Baudin*

Papiers présentés :

*Demande de Publication de St. Cierges.  
publication de Pomy, certificat  
de publication de St. Cierges et de  
Penthériaç.*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*Penthériaç  
et St. Cierges.*



N<sup>o</sup> 2.  
 Meystre & Chalmond.

Aujourd'hui 12<sup>e</sup> Avril mil huit cent

septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jules Meystre, viduaire

Lieu d'origine et de domicile :

de Correvon domicilié à Belmont

Noms des parents :

fils de Jacques Louis et de Jeanne Marguerite ni Geiguer

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Forel sur Lucens le vingt quatre Juin mil huit cent cinquante un

Nom et profession de l'épouse :

2. Mario Chalmond, sage femme

Lieu d'origine et de domicile :

de Oppens domiciliée à Oppens

Noms des parents :

fille de Christian et de Anna ni Hess

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Vuarrens le seize Janvier mil huit cent cinquante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Oppens le treize à Belmont le dix sept  
 et à Correvon le dix sept mars mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Meystre  
Mario Chalmond

des témoins :

Héli Pusillon Belmont  
Mario Pusillon

L'officier de l'état civil :

J<sup>e</sup> L. Baudin

Papiers présentés :

Les certificats de publication de mariage  
de Belmont, Ursins et St. Cierges,  
l'autorisation de l'Officier de  
l'état civil de Belmont pour la  
célébration du mariage à Ursins

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St. Cierges et de  
Belmont.

N° 3.

Richardet Nobs.

Aujourd'hui Onze mai mil huit cent  
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Ulysse Richardet, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Combremont le Petit domicilié à Pomy

Noms des parents :

fils de Jean Daniel et de Marguerite née Sellana

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Pomy le seize Janvier mil huit cent cinquante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Rosalie Nobs

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny domiciliée à Cronay

Noms des parents :

fille de Jean Pierre et de Catherine Marguerite née Besson

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Cronay le Deux Mai mil huit cent cinquante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pomy, Savigny, Combremont le Petit et Cronay  
le vingt avril mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Ulysse Richardet  
Rosalie Nobs

des témoins :

Aug. Trymoult à Ussin  
Joh. Paulhette à Ussin

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

Les extraits de naissance des époux  
Les Publications de Pomy. Les  
certificats de Publication de Combremont le Grand, Savigny et Donnelaye

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Combremont le Grand  
Savigny et Donnelaye

N<sup>o</sup> 8.  
Ottovier Richardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Onze Mai mil huit centseptante huit par devant l'officier de l'état-civil soussigné, ont

comparu :

1. Emile David Ottovier agriculteur,de Sorny domicilié à Sornyfils de Samuel et de Susanne Marguerite ni ChevalleyCélibatairené à Sorny le seize Octobre mil huit cent cinquante deux

et

2. Amélie Richardetde Combremont le Petit domiciliée à Sornyfille de Jean Daniel et de Marguerite née PellavaCélibatairenée à Sorny le sept février mil huit cent cinquante deuxLes publications ont eu lieu à Sorny et Combremont le Petit le vingt  
avril mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Emile Ottovier  
Amélie Ottovier

des témoins :

Sup. Raymond & Urbain  
Jean & Albert & Chosins

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

Les extraits de naissance des époux  
Les publications de Sorny. Le certificat  
de publication de Combremont le Grand

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Combremont le Grand

N° 5.

Ottonin Bally

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Juin mil huit cent  
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Jean Ottonin, agriculteur,  
de Pomy, domicilié à Pomy,  
fils de Samuel Ottonin et de Suzanne Marguerite Cheval  
Célibataire.  
né à Pomy le Deux Avril mil huit cent cinquante un

et  
2. Henriette Julie Bally,  
de Boussens domiciliée à Basvres vicie Yverdon  
fille de François Louis Bally et de Henriette Louise vicie Pagnier  
Célibataire.  
née à Cottens le vingt sept septembre mil huit cent quarante neuf.

Les publications ont eu lieu à Pomy le 20 mai, Boussens le 1<sup>er</sup> Juin et à  
Yverdon le sept Juin mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jean Ottonin  
Henriette Bally

des témoins :

Charles Bally Basvres  
Cap Raymond vicie Yverdon

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

Les extraits de naissance des époux.  
La publication de Pomy, les certificats  
de publication de Boussens et d'Yverdon.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Boussens et  
d'Yverdon.

N° 6  
 Vulliamoz Henri  
 & Vagnières Reine Susette

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize juillet mil huit cent  
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. Henri Vulliamoz, agriculteur

de Orzens domicilié à Orzens

fil de Jean Pierre et de Jeanne Marie née Vuillety

Célibataire

né à Orzens le vingt trois Décembre mil huit cent cinquante

et

2. Reine Susette Vagnières, ménagère

de Orzens domiciliée à Orzens

fille de Antoine et de Susette Aimée née Laurent

Célibataire

née à Orzens le vingt huit Juin mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Orzens le huit Juin mil huit cent

septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

## Signatures

des époux :

Henri Vulliamoz  
Reine Vagnière

des témoins :

Constant St. Vagnières d'Orzens  
Gustave Vulliamoz Orzens

L'officier de l'état civil :

St. S. Baudry

Papiers présentés :

Les extraits de naissance des époux  
Les publications faites à Orzens  
La demande de publication de mariage

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

N° 7

Davite &amp; Miéville

Aujourd'hui six Décembre mil huit centseptante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. James Davite, Domestique de Campagne

Lieu d'origine et de domicile :

de Essertines domicilié à Valleyres & Ursins

Noms des parents :

fils de Rose Davite fille de Charles Henri Davite

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Quervier (Neuchâtel) le quinze Juin mil huit cent cinquante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Jeanette Miéville

Lieu d'origine et de domicile :

de Valleyres & Ursins et Gressy domiciliée à Valleyres & Ursins

Noms des parents :

fille de Suzette Miéville fille de Pierre Abram Miéville

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Valleyres & Ursins le quinze Mai mil huit cent soixante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Valleyres & Ursins le sept. Essertines le huit  
et Gressy le neuf Novembre mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

James Davite  
Jeanette Miéville

des témoins :

Auguste Baudin Agriculteur Ursins  
François Miéville Agriculteur Valleyres

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

1<sup>o</sup> L'autorisation de la mère de l'épouse  
2<sup>o</sup> les Extraits de naissance des époux  
3<sup>o</sup> les certificats de publication de  
Belmont et Pentheréaz, la  
publication de Valleyres & Ursins

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Pentheréaz

N° 8.

Martin & Ottonin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Décembre mil huit cent septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Martin Henri Fritz, agriculteur.

de Froidville domicilié à Pomy

fils de Henri Louis Martin et de Rose Marie née Grin

Célibataire

né à Gressy le vingt un Novembre 1854.

et

2. Ottonin Rosine, agriculteur.

de Pomy domiciliée à Pomy

fille de Samuel Ottonin et de Suzanne Marguerite née Cheval

Célibataire

née à Pomy le vingt deux février 1857.

Les publications ont eu lieu à Pomy le trente Novembre, à Froidville le six Décembre mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henry Fritz Martin  
Rosine Ottonin

des témoins :

F. Luche agriculteur à Pomy  
Elsa Luche agriculteur à Pomy

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

Deux extraits de naissance des Epoux,  
Le certificat de publication de Bottens,  
La publication de Pomy.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

l'arrondissement de  
Bottens à Schéze-le-Grand.

Le 22 février 1879  
(Fiquery)

Aujourd'hui trente un Décembre mil huit cent septante huit, à six heures du soir, le présent registre est clos et certifié conforme à l'autre double, suivant l'article 2 de la loi fédérale du 26 Décembre 1874, par moi soussigné, officier de l'état civil de l'arrondissement d'Ursins.

J. L. Baudin

N° 1.

Burdet &amp; Farre.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Avril mil huit cent  
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Burdet Jean Louis, agriculteur,  
de Ursins, domicilié à Ursins  
fils de Jean Pierre et de Françoise (née) Brechon  
Célibataire,  
né à Ursins le vingt neuf Juillet 1827.

et

2. Farre Constance  
de Chierrens domiciliée à Ursins  
fille de Jean François et de Jeanne Louise (née) Pasche  
Célibataire  
née à Chierrens le Deux Avril 1848.

Les publications ont eu lieu à Ursins le 28 Mars et à Chierrens le  
quatre Avril 1879.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jean Louis Burdet  
Constance Farre

des témoins :

Albert Burdet, agriculteur à Ursins  
Siméon Farre, agriculteur à Ursins

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

Les extraits de naissance des époux  
la publication de mariage d'Ursins  
le certificat de publication de mariage de  
St Cierges.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

St Cierges



N° 2

Vulliamoz &amp; Pitton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Juin mil huit cent  
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Vulliamoz Gustave, agriculteur

de Orzens domicilié à Orzens

fils de Jean Frederic et de Jeannette née Gottraux

Célibataire

né à Orzens le treize Janvier mil huit cent cinquante

et

2. Pitton Marie

de Oppens domiciliée à Oppens

fille de Jean Francis et de Henriette Broc Marguerite née Besson

Célibataire

née à Oppens le vingt huit Octobre mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Orzens et Oppens le cinq Avril  
mil huit cent septante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Gustave Vulliamoz  
Marie Pitton

des témoins :

Eduard Pitton, Agriculteur Oppens  
Constant S<sup>e</sup> Ragnière, agriculteur Orzens

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

Les extraits de Naissance des Epoux,  
Les publications d'Orzens et d'Oppens

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

N° 3.

*Gasset & Dutoit*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *sept Juin* mil huit cent  
*septante neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. *Gasset François, agriculteur*  
de *Vuarrens* domicilié à *Ursins*  
fils de *Jean François* et de *Anne Marguerite* née *Bovay*  
*Célibataire*

né à *Ursins* le *six Août mil huit cent quarante huit*

et

2. *Dutoit Julie*  
de *Moudon et Neyruz* domiciliée à *Orzens*  
fille de *Ferdinand* et de *Jeanne* née *Ozeley*  
*Célibataire*

née à *La Cuilerie d'Orzens* le *premier Mai mil huit cent cinquante six*

Les publications ont eu lieu à *Ursins* le *26* à *Vuarrens* le *vingt cinq*  
*et à Moudon et Neyruz* le *vingt six* *Avril mil huit cent septante neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

*François Gasset*  
*Julie Dutoit*

des témoins :

*Edouard Pitton, Agriculteur Orzens*  
*Constant P. Wagnière, Orzens*  
*agriculteur*

L'officier de l'état civil :

*J. L. Baudin*

Papiers présentés :

*Les extraits de naissance des époux, les certificats* officiers de l'état civil de  
*de publication de Moudon Neyruz et* *de Moudon Neyruz et Vuarrens*  
*Vuarrens, les publications d'Ursins et d'Orzens*

Le mariage a été communiqué aux

N° 4.

Amy &amp; Bettez

Aujourd'hui vingt un Juin mil huit cent

septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Amy Jules Aimé, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ogens domicilié à Ogens

Noms des parents :

fils de Abram Louis et de Jeanne Susanne Louise née Lemaire

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Ogens le deux février mil huit cent quarante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bettez Jeanne Elise

Lieu d'origine et de domicile :

de Combremont le Petit domiciliée à Ozens

Noms des parents :

fille de Jean Pierre et de Jeanne née Auberson

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Ozens le vingt cinq janvier mil huit cent trente neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St Cierges, Combremont le Petit et Ozens le vingt un Mai mil huit cent septante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. en présence de } Eugène Freymond Instituteur à Ursins  
 et Louis Cacheron cordonnier témoins

Signatures

des époux :

des témoins :

Jules Aimé Amy Eug. Freymond, instituteur, à Ursins.  
Elise Bettez Auguste Bettez agriculteur à Ozens

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Les Extraits de Naissance des Epoux

officiers de l'état civil de

l'autorisation de St Cierges,St CiergesLes certificats de Publication deSt Cierges et Combremont le Grand.St Cierges, Combremont et Ursins, la Publication d'Ozens

N<sup>o</sup> 5.  
Cacheron & Dupuis.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Juin mil huit cent  
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jacques Samuel Cacheron, laitier.de Ursins domicilié à Essert Pittetfils de Jean Pierre Cacheron et de Jeanne née PégeaCélibatairené à Ursins le vingt huit Avril mil huit cent quarante sept

et

2. Rose Dupuisde Essert Pittet domiciliée à Essert Pittetfille de Pierre Dupuis et de Marie Emélie née Cort CorteCélibatairenée à Essert Pittet le vingt quatre mars mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Essert Pittet et à Ursins le trente un  
Mai mil huit cent septante neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage. en présence de } Constant Martin agriculteur au Villard  
et Louis Cacheron cordonnier à Ursins, témoins

Signatures

des époux :

Jacques Samuel Cacheron  
Rose Dupuis

des témoins :

Constant Martin Agriculteur Villard  
Louis Cacheron Cordonnier Ursins

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

L'autorisation et le certificat de publi-  
cation de l'officier de l'état civil de  
Belmont, la publication et le certi-  
ficat de publication d'Ursins, la  
demande de publication de Belmont

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Belmont.

N<sup>o</sup> 6  
Vagnières & Perey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Dix-neuf juillet mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Vagnières Constant, fruitier

de Orzens domicilié à Orzens

fils de Jean Louis et de Jeannette née Panchaud

Célibataire

né à Orzens le Douze Août mil huit cent cinquante-trois

et

2. Perey Jenny

de Orzens domiciliée à Orzens

fille de Louis François et de Henriette Marie née Guichard

Célibataire

née à Orzens le Orze Août mil huit cent soixante-deux

Les publications ont eu lieu à Orzens le sept Juin mil huit cent

septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis

par le mariage. en présence de François Panchaud, négociant à Yverdon, et Louis Abram Narbel, agriculteur à Vuarrens, témoins

Signatures

des époux :

Constant Vagnières

Jenny Perey

des témoins :

F. Panchaud

Louis Abram Narbel

L'officier de l'état civil :

N. L. Baudry

Papiers présentés :

Les extraits de naissance des époux

la publication de mariage d'Orzens

l'autorisation de Louis François

Perey, père de l'épouse.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

X

N° 7.

*Cacheron Jean* +  
& *Bovay Aline* +

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt six juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent  
*septante neuf* \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. *Cacheron Jean, agriculteur,* \_\_\_\_\_de *Ursins,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Ursins* \_\_\_\_\_fils de *Frédéric* \_\_\_\_\_ et de *Suzanne François me Christian**Célibataire* \_\_\_\_\_né à *Ursins* \_\_\_\_\_ le *trente un Mai mil huit cent trente*  
*sept*

et

2. *Bovay Aline,* \_\_\_\_\_de *Ursins et Chanéaz* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Ursins* \_\_\_\_\_fille de *Jean Pierre* \_\_\_\_\_ et de *Jeanne Susanne me Pery**Célibataire* \_\_\_\_\_née à *Orzens* \_\_\_\_\_ le *vingt huit Decembre mil huit cent qua*  
*rante quatre*

Les publications ont eu lieu à *Ursins le sept Juin à Chanéaz le*  
*Douze Juin mil huit cent septante neuf.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis

par le mariage. en présence de *Eugène Freymond Instituteur à Ursins*  
*et Constant Bovay agriculteur à Ursins. témoins*

Signatures

des époux :

*Jean Cacheron*  
*Aline Bovay*

des témoins :

*Eugène Freymond*  
*Constant Bovay*

L'officier de l'état civil :

*J<sup>e</sup> L. Baudin*

Papiers présentés :

*Les extraits de naissances des Epoux,*  
*le certificat de publication de Donneloyez,*  
*la publication d'Ursins.*

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

N° 8.

Speiser & Mayland

Aujourd'hui Onze Octobre mil huit cent septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Speiser Emile, tailleur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Arisdorf (Bâle campagne) domicilié à Pomy

Noms des parents :

fils de Maria Speiser et de \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Arisdorf le cinq Octobre mil huit cent quarante sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Mayland Rosine, tailleur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lieu (Vaud) domiciliée à Pomy

Noms des parents :

fille de François Louis Mayland et de Henriette née Ottonin

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Pomy le quinze Novembre mil huit cent cinquante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Arisdorf le sept septembre, à Pomy le vingt sept Août et au Lieu le trente Août mil huit cent septante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. en présence de François Pellaux agriculteur à Pomy et Auguste Baudin Aubergiste à Urbin

Signatures

des époux :

Emile Speiser,  
Rosine Mayland

des témoins :

François Pellaux  
Auguste Baudin

L'officier de l'état civil :

J. P. Baudin

Papiers présentés :

Les extraits de naissance des Epoux,  
Les certificats de publication d'Arisdorf, Arisdorf (Bale Campagne)  
et du Lieu, la publication de Pomy et au Lieu (Vaud)

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

N° 9.

Gues &amp; Cacheron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Décembre mil huit centseptante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1. Gues Louis, agriculteurde Boulers et Moudon domicilié à Boulersfils de Jacques Henri et de Marianne née PicardonCélibatairené à Boulers le vingt huit Décembre mil huit cent quarante un

et

2. Cacheron Marie Julie, ménagèrede Ursins domiciliée à Ursinsfille de Jean Pierre et de Jeanne née TégiaCélibatairenée à Ursins le sept février mil huit cent cinquanteLes publications ont eu lieu à Ursins et Boulers le quinze et à Moudon le dix neuf Novembre mil huit cent septante neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis

par le mariage. en présence de { Louis Cacheron premier à Ursins  
et Jules Cacheron Charpentier à Ursins témoins

Signatures

des époux :

Louis GuesMarie Cacheron

des témoins :

Louis CacheronJules Cacheron

L'officier de l'état civil :

J. S. Baudin

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

L'autorisation et le certificat de publication officiers de l'état civil de  
de l'officier de l'état civil de S. Cierges S. Cierges et Moudon  
les certificats de S. de Moudon et d'Ursins  
les extraits de naissance des époux  
la publication de mariage d'Ursins



N° 10.

Wagnières & Duvallard

Aujourd'hui six Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent

septante neuf \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Aimé Wagnières, cordonnier \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Ozyens \_\_\_\_\_ domicilié à Ozyens \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fils de Jean Louis \_\_\_\_\_ et de Marie Marguerite née Chevally \_\_\_\_\_

Etat civil :

+

divorcé de Anne Louise Guichard, Ozyens et Pailly, domiciliée à Ozyens, des le 21. 1<sup>er</sup> 1878.

Date de la naissance :

né à Ozyens \_\_\_\_\_ le huit Décembre mil huit cent cinquante cinq.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Isaline Duvallard, domestique \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Combrémont le Petit \_\_\_\_\_ domiciliée à Neufoussouaun d'Esvertines \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fille de Jean Samuel \_\_\_\_\_ et de Jeanne Louise née Pidoux \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire \_\_\_\_\_

Date de la naissance :

née à Combrémont le Petit le vingt Mars mil huit cent soixante un.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ursins le vingt quatre, Esvertines le vingt six et Combrémont le trente Octobre mil huit cent septante neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. en présence de Louis Tacheron pionnier à Ursins et Jules Tacheron Charpentier à Ursins témoins

Signatures

des époux :

Aimé Wagnières  
Isaline Duvallard

des témoins :

Louis Tacheron  
Jules Tacheron

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

Les extraits de naissance des époux.  
les certificats de publication de Combrémont le Grand  
et Penthériaz, la publication d'Ozyens, et Penthériaz.  
l'autorisation de la mère de l'épouse  
une déclaration de divorce de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

N° 11.

Centlivres &amp; Mierville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Décembre mil huit cent  
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Jean Frédéric Centlivres, agriculteur  
de Chavannes le Chêne domicilié à Pomy  
fils de Pierre Centlivres et de Anne Marie née Vallierin  
Célibataire  
né à Pomy le trois janvier mil huit cent cinquante deux

et  
2. Marie Mierville, tailleur  
de Pomy domiciliée à Pomy  
fille de Jean Mierville et de Jeanne Susanne née Vallierin  
Célibataire  
née à Pomy le vingt sept mai mil huit cent quarante neuf

Les publications ont eu lieu à Pomy le vingt deux à Chavannes le Chêne le  
vingt quatre Octobre mil huit cent septante neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage. en présence de François Cruchet agriculteur à Pomy  
et Edouard Vallierin menuisier à Pomy

Signatures

des époux :

Jean Centlivres  
Marie Mierville

des témoins :

François Cruchet  
Edouard Vallierin

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudry

Papiers présentés :

Les extraits de naissance des époux,  
le certificat de publication d'Yvonand  
la publication de Pomy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

d'Yvonand.

Avant la célébration du mariage  
inscrit ci-contre sous N° 11. Les  
époux ont déclaré reconnaître  
pour leur enfant et vouloir  
légitimer Rosalie fille  
naturelle de Marie Mierville  
tailleur, de Pomy, née à Pomy  
le vingt neuf mai mil huit  
cent septante neuf à six  
heures après midi, inscrite au  
volume N° folio 94. N° 23  
des naissances de l'arrondissement  
de l'état civil d'Yvonand.

Le qu'attestent les déclarants  
par leurs signatures le treize  
Décembre mil huit cent  
septante neuf.

Jean Centlivres  
Marie Mierville  
Attesté l'Officier de l'état  
Civil J. L. Baudry

N°

Aujourd'hui *vingt et un Décembre* mil huit cent

~~septante neuf à dix heures du soir~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

~~comparu :~~ Le présent Registre est clos, et certifié conforme à l'autre

Nom et profession de l'époux :

1. *Doube, suivant l'article 2 de la loi fédérale du 26 Décembre*

Lieu d'origine et de domicile :

de *1876, par moi soussigné* domicilié à *officier de l'état*

Noms des parents :

file de *civil de l'arrondissement de l'Union*

Etat civil :

*J. P. Baudry*

Date de la naissance :

né à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

et

Nom et profession de l'épouse :

2. \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_

Noms des parents :

filles de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Etat civil :

Date de la naissance :

née à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de \_\_\_\_\_

*Val 9 Janvier 1880*  
*C. M. Baudry*

N° 1

Société &amp; Panchaud

Aujourd'hui quatorze Février mil huit cent

huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. François Jaut agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Cheseaux sur Lancy domicilié à Orzens

Noms des parents :

fils de Abram Louis et de Louise dite Fanchette veuve Pilet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Yverdon le neuf Octobre mil huit cent cinquante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Anna Panchaud couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Poliez le Grand domiciliée à Orzens

Noms des parents :

fille de François Louis et de Françoise veuve Wagnier

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Orzens le six Juin mil huit cent soixante un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Orzens le sept, à Cheseaux et Poliez le Grand le dix Janvier mil huit cent huitante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis

par le mariage. en présence de } Eugène Freymond, Instituteur à Yverdon  
et Emile Panchaud, Cisserand à Orzens témoins

Signatures

des époux :

François Jaut

Anna Panchaud

des témoins :

Eug. Freymond

Emile Panchaud

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Les extraits de naissance des Epoux  
l'autorisation du père de l'épouse  
les certificats des publications de  
Cheseaux et Poliez le Grand  
la publication d'Orzens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cheseaux et  
Poliez le Grand

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Genève, rendu le 29 novembre 1915 et devenu exécutoire dès le 21 janvier 1916, le mariage ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le sieur Jaut ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 30 janvier 1916

L'officier de l'état civil  
Eug. Burdet

N° 2.

Borsay &amp; Stoudeman

Aujourd'hui vingt quatre juillet huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Louis Borsay, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ursins domicilié à Ursins

Noms des parents :

fils de Denis et de Sidonie Borsay

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Ursins le trente un juillet mil huit cent cinquante (neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Adèle Stoudeman

Lieu d'origine et de domicile :

de Narz domiciliée à Ursins

Noms des parents :

fille de Jules Stoudeman et de Jeanne Lisette née Christian

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Ursins le dix neuf Mai mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ursins le vingt six juin, à Narz le premier juillet mil huit cent huitante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. en présence de { Héli Stoudemann, agriculteur à Ursins  
Emma Borsay, ménagère, à Ursins, témoins

Signatures

des époux :

Louis Borsay  
Adèle Stoudemann

des témoins :

Héli Stoudemann  
Emma Borsay

L'officier de l'état civil :

S. L. Baudry

Papiers présentés :

Les extraits de naissance des époux.  
Le certificat de publication de Fey.  
La publication d'Ursins.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Fey.

N<sup>o</sup> 3

Bessaud &amp; Bachmann

Aujourd'hui seize Octobre mil huit cent

huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Daniel Louis Bessaud charpentier

Lieu d'origine et de domicile :

de Gossens domicilié à Gossens

Noms des parents :

fils de Jean Samuel Bessaud et de Jeannette Braissaret veuve Blanc

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Bofflens le 6<sup>e</sup> janvier 1854.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Emile Elise Bachmann couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Amsoldingen (Berne) domiciliée à Yverdon

Noms des parents :

fille de Caroline Bachmann et de

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Vuillebecq le 18 janvier 1855.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Gossens le deux, à Yverdon le quatre et à Amsoldingen le huit septembre mil huit cent huitante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis

par le mariage. en présence de { Eugène Freymond, Instituteur, à Usisins  
et Augustin Burdet, agriculteur, Usisins, Cémiers

Signatures

des époux :

Louis Bessaud  
Elise Bachmann

des témoins :

Eug. Freymond  
Augustin Burdet

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

1<sup>e</sup> Une demande de publication de mariage  
2<sup>e</sup> Les certificats de publication d'Yverdon  
et d'Amsoldingen  
3<sup>e</sup> La publication de mariage de Gossens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Yverdon et  
Amsoldingen (Berne)

N<sup>o</sup> 4.  
Vagnières & Percy

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Aujourd'hui Via huit Décembre mil huit cent  
huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :  
1. Fritz Vagnières, maréchal.  
de Orzens domicilié à Orzens  
fils de Jean Louis et de Jeanette née Parchaud  
Célibataire  
né à Orzens le 31<sup>r</sup> Aout 1854.  
et  
2. Anna Percy.  
de Orzens domiciliée à Orzens  
fille de Louis François et de Henriette Marie née Guichard  
Célibataire  
née à Orzens le 3<sup>r</sup> Aout 1858.  
Les publications ont eu lieu à Orzens le quatorze Octobre mil-  
huit cent huitante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. en présence de Arien Vagnières, d'Orzens, maréchal  
et Jules Cille, instituteur, à Ursins  
Signatures

des époux :  
Fritz Vagnières  
Anna Percy  
des témoins :  
Arien Vagnières  
J. Cille  
L'officier de l'état civil :  
J. L. Baudry

Papiers présentés :  
1. Les extraits de naissance des Epoux  
2. La publication d'Orzens  
Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Sur le Préfet  
Le 5 Janvier 1881  
J. Vagnières

Aujourd'hui breuf un Décembre mil huit cent huitante, à six heures du soir, le présent registre est clos, et certifié conforme à l'autre double, suivant l'article 26 de la loi fédérale du 26 Décembre 1874, par moi soussigné officier de l'état civil de l'arrondissement d'Ursins, J. L. Baudry

N° 4

*Barraud & Pitton.*

Aujourd'hui *via huit juin* mil huit cent  
*huitante un* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Barraud Alfred, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Esbertines* domicilié à *Oppens*

Noms des parents :

fils de *François Louis Barraud* et de *Louise née Burdet*

Etat civil :

*Célibataire*

Date de la naissance :

né à *Oppens* le *cinq juillet mil huit cent cinquante neuf*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Pitton Lina, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Oppens* domiciliée à *Oppens*

Noms des parents :

fille de *Auguste Pitton* et de *Elise née Hausmann*

Etat civil :

*Célibataire*

Date de la naissance :

née à *Oppens* le *sept avril mil huit cent soixante*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Oppens le cinq et à Esbertines le sept mai*  
*mil huit cent huitante un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis

par le mariage. en présence de *Julien Barraud, menuisier à Oppens*  
*et Jules Cille, instituteur à Ursins.*

Signatures

des époux :

*Barraud Alfred*  
*Pitton Lina*

des témoins :

*Julien Barraud*  
*J. Cille*

L'officier de l'état civil :

*H. L. Baudry*

Papiers présentés :

*Les extraits de naissance des époux.*  
*La publication d'Oppens.*  
*Le certificat de publication de Penthériaz.*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*Penthériaz.*



N<sup>o</sup> 2

*Boux & Pache*

Aujourd'hui *vingt un juillet* mil huit cent  
*huitante un* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Jean David Boux, carrier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Culens* domicilié à *la Tuillière d'Oppens*

Noms des parents :

fil de *Pierre Francis Boux* et de *Jeanne née Bonnard*

Etat civil :

*veuf de Jeanne Louise Boux née Dupuis, des le 28 sept. 1874*

Date de la naissance :

né à *Culens* le *23 Août 1827*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Suzanne Louise Pache, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Chapelles* domiciliée à *la Tuillière d'Oppens*

Noms des parents :

fille de *Jean Louis Pache* et de *Henriette née Pitou*

Etat civil :

*Clibataire*

Date de la naissance :

née à *rière Oppens* le *26 Janvier 1829*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Oppens le dix neuf Juin, à Culens*  
*le cinq juillet et à Chapelles le sept juillet 1881.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. en présence de

*Henri Frauche, maçon à Ursins*  
*et Jean Louis Hotté, maréchal à Ursins.*

Signatures

des époux :

*Jean David Boux*  
*Suzanne Louise Pache*

des témoins :

*Henri Frauche*  
*J. L. Hotté*

L'officier de l'état civil :

*J. L. Baudin*

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

*Les extraits de naissance des Epoux*  
*Les certificats de publication de St. Cierges et Lucens*  
*La publication d'Oppens*  
*L'extrait de décès de la 1<sup>re</sup> femme.*

*Le 11 Janvier 1882*  
*Stagnier*

Le numéro 2, de la page 30, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1881. Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions. L'officier de l'état civil d'Ursins  
*J. L. Baudin. Ursins le 2 Janvier 1882.*



N° 1.

*Pitton & Pidoux*Aujourd'hui *ceux Mars* mil huit cent*quatre vingt deux* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Pitton Aimé Célestin, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Oppens* domicilié à *Oppens*

Noms des parents :

fils de *Pitton Jean Abram, agriculteur* et de *Jeanne Suzanne née Pitton*

Etat civil :

*Célibataire*

Date de la naissance :

né à *Oppens* le *huit Mars mil huit cent cinquante huit*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Pidoux Hélène, domestique*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Forêt* domiciliée à *Oppens*

Noms des parents :

fille de *Pidoux Charles* et de *Jeanette née Pahe*

Etat civil :

*Célibataire*

Date de la naissance :

née à *Belmont* le *vingt trois septembre mil huit cent cinquante neuf*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Oppens le vingt un janvier*, à *Forêt le vingt deux janvier mil huit cent quatre vingt deux*Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. en présence de *Jules Gille, Instituteur, à Vesins Cénovin*

Signatures

des époux :

*Aimé Célestin Pitton*  
*Hélène Pitton née Pidoux*

des témoins :

*J. Gille*  
*Ulysse Pitton*

L'officier de l'état civil :

*J. S. Baudin*

Papiers présentés :

1. *L'acte de Naissance Pitton Aimé Célestin*
2. *L'acte de Naissance Pidoux Hélène*
3. *Les publications d'Oppens et de Forêt*
4. *La promesse de Mariage des Epoux*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*Lucens*

N<sup>o</sup> 2Dutoit & Pitton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Avril mil huit cent  
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dutoit Eugène, agriculteurde Moudon & Neyruz domicilié à La Cuitière d'Oppensfils de Dutoit Pierre Abram et de Défunte Susanne Marguerite née DelesseCélibatairené à La Cuitière d'Oppens le treize Août mil huit cent cinquante six

et

2. Pitton Isalinede Oppens domiciliée à Oppensfille de Défunte Pitton Jean Abram et de Marie Louise née PittonCélibatairenée à Oppens le vingt cinq février mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Oppens le onze Mars, à Moudon le onze Mars  
et à Neyruz le onze Mars mil huit cent quatre vingt deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage. en présence de { Eli Pitton agriculteur à Oppens témoin  
Adèle Pitton à Oppens témoin

Signatures

des époux :

Eugène DutoitIsaline Dutoit

des témoins :

Eli PittonAdèle Pitton

L'officier de l'état civil :

J. L. Boudin

Papiers présentés :

1 Les actes de naissance des Epoux2 Les publications de mariage de OppensMoudon et Neyruz3 La promesse de mariage

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

N° 3

Bettes & Villiamoz

Aujourd'hui quinze Avril mil huit cent  
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bettes Auguste, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Combremont le Petit domicilié à Orzens

Noms des parents :

fils de Bettes Jean Pierre et de Députée Jeanne née Auberson.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Orzens le vingt trois Janvier mil huit cent quarante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Villiamoz Eugénie

Lieu d'origine et de domicile :

de Orzens domiciliée à Orzens

Noms des parents :

fille de Villiamoz Jean Frédéric et de Jeanette née Gottraux

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Ursins le trente un Juillet mil huit cent cinquante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Orzens le vingt cinq et à Combremont le Petit  
le vingt huit février mil huit cent quatre vingt deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage. en présence de Gustave Villiamoz agriculteur à Orzens témoin  
et Jules Cille instituteur à Ursins — us

Signatures

des époux :

A. Bettes  
Eugénie Bettes

des témoins :

Gustave Villiamoz  
J. Cille  
L'officier de l'état civil :  
J. P. Baudry

Papiers présentés :

1. L'acte de naissance Bettes Auguste  
2. et de Villiamoz Eugénie  
3. La publication d'Orzens  
4. La publication de Combremont le Petit  
5. La promesse de mariage.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Combremont le Petit.

N° 4

Furz & Schwab.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mai mil huit cent  
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Furz Christian, Domestique de campagne  
de Gsteignyler (Berne) domicilié à Pomy  
fils de Furz Christian, Député et de Marguerite Hobb, Députée  
Célibataire

né à Gsteignyler le vingt quatre juin mil huit cent cinquante huit  
et

2. Schwab Marianne, Domestique  
de Siselen (Berne) domiciliée à Pomy  
fille de Bénédict Schwab, Député et de Provine ni Balmann, à Siselen  
Célibataire

née à Siselen le trois septembre mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Pomy le dix neuf février, à Siselen et Gsteignyler  
à Interlaken le vingt un février présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage. en présence de Jules Cille Instituteur à Ursins } Témoins  
Jean Bovay agriculteur à Ursins }

Signatures

des époux :

Christian Furz  
Marianne Furz

des témoins :

J. Cille  
Jean Bovay

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

1. L'extract de naissance Furz Christian.
2. " " Schwab Marianne.
3. Les publications de Pomy, Siselen et Interlaken.
4. La promesse de mariage.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Siselen et Interlaken } Berne

N° 5.

Sahud & Decorges.

Aujourd'hui huit juillet mil huit cent

quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Sahud Jules, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ogens domicilié à Ursins, précédemment à Ogens

Noms des parents :

fil de Sahud Jean Pierre, agriculteur à Ogens et de Suzanne Marguerite née Amy sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Ogens le vingt Décembre 1857.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Decorges Lydie, née Richonnet, Aubergiste

Lieu d'origine et de domicile :

de Payerne domiciliée à Ursins, avant à Olpens

Noms des parents :

filles de Pierre David Richonnet, défunt et de Jeanne Françoise née Gavon à Tailly

Etat civil :

veuve en seconde nocce de Christian Samuel Decorges, décédé le 14 Juin 1881.

Date de la naissance :

née à Breilles le 3 Janvier 1839.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ogens le 15, à Payerne le 15, à Olpens le 14 et à Ursins le 13 Avril 1882.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. en présence de Jules Cille, Instituteur à Ursins. et Constant Sahud, Domestique à Demotet. C'emoins

Signatures

des époux :

Jules Sahud  
Lydie Sahud

des témoins :

J. Cille  
Constant Sahud

L'officier de l'état civil :

M. St. Baudry

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'arrondissement de St. Cierges pour la célébration du mariage à Ursins

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

de St. Cierges et Payerne.

N° 6.

Grin & Dessemontet

Aujourd'hui quinze juillet mil huit cent  
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Grin David François, sacquier

Lieu d'origine et de domicile :

de Belmont sur Yverdon domicilié à Belmont

Noms des parents :

fils de défunte Grin Jean David et de défunte Sophie Lisette née Vulliamin

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Cergevaux (Sribourg) le huit Avril 1837

Nom et profession de l'épouse :

2. Dessemontet Mary, née Meystre, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Belmont et Gressy domiciliée à Oppens

Noms des parents :

fille de Meystre Jacques Louis, agriculteur et de défunte Jeanne Marguerite née Vulliamin

Etat civil :

Divorcée de Dessemontet Pierre François, dès le 22 février 1878.

Date de la naissance :

née à Correvon le premier janvier 1855

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Belmont le 3, à Gressy le 3 et à Oppens  
le 2 juin 1882.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage. en présence de Jules Meystre, cordonnier à Oppens, et  
Alfred Guca, agriculteur, à Oppens, témoins.

Signatures

des époux :

David François Grin  
Mary e Grin

des témoins :

Jules Meystre,  
Alfred Guca

L'officier de l'état civil :

M. L. Baudry

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de  
l'état civil de Belmont pour la  
célébration du mariage à Vesins

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Belmont.

N<sup>o</sup> 7Piot & Burdet

Aujourd'hui quinze juillet mil huit cent  
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Piot Héli, commerçant

Lieu d'origine et de domicile :

de Chierrens domicilié à Oppens

Noms des parents :

fils de Piot Louis charpentier et de Magdeleine née Pache à Chierrens  
Chierrens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Chierrens le dix juin mil huit cent soixante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Burdet Susette, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Ursins domiciliée à Oppens

Noms des parents :

fille de défunt Burdet Jean Louis et de Jeanne Susanne née Caucheron à  
Ursins

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Ursins le seize septembre mil huit cent cinquante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ursins le dix sept, à Oppens le dix sept et  
à Chierrens le dix huit juin mil huit cent quatre vingt deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage. en présence de Jules Tille, Instituteur, à Ursins, et  
Augustin Burdet, Charbon, à Ursins, Commis.

Signatures

des époux :

Héli Piot  
Susette Piot

des témoins :

J. Tille  
Aug. Burdet

L'officier de l'état civil :

J. S. Baudin

Papiers présentés :

1 Les actes de naissance des époux  
2 Les publications d'Ursins d'Oppens  
et de Chierrens  
3 la promesse de mariage.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St. Cierges.



N° 8.

Cuanoud & Mottet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente septembre mil huit cent  
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Cuanoud Jules, agriculteur  
de Oppens domicilié à Oppens  
fils de Cuanoud Jean Daniel et de Louise née Jordan, agriculteurs à Opp.  
Célibataire  
né à Chamblon le seize juillet mil huit cent cinquante huit

et  
2. Mottet Rosine, agriculteur  
de Henniez domiciliée à Oppens, avant à Oppens  
fille de Marguerite Mottet, et de agriculteur à Granges, près Marnay  
Célibataire  
née à Henniez le neuf juin mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Oppens et Oppens le quatorze juillet et  
à Henniez le treize juillet présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage. en présence de Jules Mottet domestique à Bransvagan sur Moudon et  
Jules Pahud Portier à Ursins, Lemans.

Signatures

des époux :

Jules Cuanoud  
Rosine Cuanoud

des témoins :

Jules Cuanoud Mottet  
Jules Pahud

L'officier de l'état civil :

J. St. Baudry

Papiers présentés :

- 1 l'acte de naissance Cuanoud Jules
- 2 " " " Mottet Rosine
- 3 les promesses de mariage des époux
- 4 les publications d'Oppens, d'Oppens  
et d'Henniez.

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Granges

N° 9.

Dutoit & Dubrit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Novembre mil huit cent  
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Dutoit Jean Louis, agriculteur  
de Moudon & Neyruz domicilié à Oppens  
fils de Défunt Dutoit David et de Défunte Rose née Baatard  
Veuf de Françoise née Pahud, le six septembre mil huit cent quatre  
né à La Cuitière d'Oppens le dix sept Mai mil huit cent vingt quatre

et

2. Dubrit Jeanne Marie, née Richomaz  
de Oppens Sottens & Moudon domiciliée à Oppens  
fille de Défunt Jean David Richomaz et de Défunte Jeanne Marguerite née Cornamuraz  
Veuf de Jacques Dubrit, le neuf Mars mil huit cent septante neuf.  
née à Cruz le vingt quatre février mil huit cent treize

Les publications ont eu lieu à Oppens le vingt, à Moudon le vingt un, à Sottens  
le vingt trois et à Neyruz aussi le vingt trois septembre présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage. en présence de Jules Cille Instituteur à Ursins témoin  
et Jules Pahud Pintier à Ursins témoin.

## Signatures

des époux :

Jr. Dutoit  
Jeanne & Marie Dutoit

des témoins :

Jules Cille  
Jules Pahud

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

1. l'extrait de Naissance de l'Époux
2. " " " Décès de la précédente femme de l'Époux
3. " " " Naissance de l'Épouse
4. " " " Décès du précédent mari de l'Épouse
5. de la promesse de Mariage
6. " " " publication de Mariage d'Oppens.
7. " " " " " de Neyruz.
8. " " " " " Sottens.
9. " " " " " Moudon.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Neyruz, St-Sierges  
et Moudon.

N° 10

Planche & Bency

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent

quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Planche Auguste, agriculteur

de Gressy domicilié à Valleyres sous Ursins.

fils de Planche Pierre Stead et de Pièr. Marianne vic. Auberson, Défunt.

Célibataire

né à Gressy le cing Mars mil huit cent quarante trois.

et

2. Bency Susette.

de Valleyres sous Ursins domiciliée à Valleyres sous Ursins.

fille de Bency David François et de Jeanne Henriette vic. Henry, Défunt.

Célibataire

née à Valleyres sous Ursins le vingt neuf juin mil huit cent trente trois.

Les publications ont eu lieu à Valleyres sous Ursins et Gressy le quinze Décembre présente année.

*Vu le 18 Janvier 1883  
Jaquiesy*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. en présence de Et. Ville Instituteur à Ursins. témoin et Et. Auguste Baudin peintre à Ursins témoin.

Signatures

des époux :

des témoins :

Planche Auguste  
Susette Planche

Et. Ville  
Auguste Baudin

L'officier de l'état civil :

Et. Baudin

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

- 1° l'extrait de naissance Planche Auguste
- 2° " " Bency Susette.
- 3° la publication de Valleyres & Ursins.
- 4° " " de Gressy.
- 5° la promesse de Mariage.

officiers de l'état civil de

Belmont.



Le numéro 10, a la page 40, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1882, les deux doubles du présent registre sont conformes. — Ce que nous certifions, l'officier de l'état civil d'Ursins. Ursins le 17 Janvier 1883. *Et. Baudin*

N<sup>o</sup> 1.Barbay & Cruchet

Anjourd'hui trente un Mars mil huit cent  
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Barbay Jean François, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Pomy domicilié à Pomy

Noms des parents :

fils de Barbay Albert et de Suzette née Segurou

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Pomy le huit Juin mil huit cent cinquante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Cruchet Julie Rosine

Lieu d'origine et de domicile :

de Pailly domiciliée à Pomy

Noms des parents :

fille de Cruchet François et de Jeanne Susanna née Pallierin

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Pomy le vingt cinq février mil huit cent soixante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pomy le trois à Pailly le quatre mars  
mil huit cent quatre vingt trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage. en présence de Cruchet Jean agriculteur à Pomy témoins  
et Guyot Henri agriculteur aussi à Pomy témoins

Signatures

des époux :

Jean François Barbay  
Julie Rosine Barbay

des témoins :

Cruchet Jean  
Henri Guyot

L'officier de l'état civil :

J. S. David

Papiers présentés :

1 l'acte de naissance de l'époux  
2 " " de l'épouse  
3 la promesse de mariage  
4 la publication de Pomy  
5 " " de Pailly.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

à Penhériac

N° 2

Pache & Deléverant

Aujourd'hui vingt huit Avril mil huit cent  
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Pache Constant, Tailleur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Chapelles domicilié à Oppens

Noms des parents :

fils de Auguste Pache et de Julie Louise née Georges.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Oppens le vingt huit Décembre mil huit cent soixante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Deléverant Lina

Lieu d'origine et de domicile :

de Bettens domiciliée à Oppens

Noms des parents :

fille de François Louis Deléverant et de défunte Susanne née Henrion.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Boussens le vingt cinq Juillet mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Oppens le trente Mars, à Chapelle et  
Bettens le trente un Mars présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage. en présence de. { Jules Tille, Instituteur à Oppens, témoin  
Ulysse Pitton, agriculteur à Oppens, témoin

Signatures

des époux :

Pache Constant  
Pache Lina

des témoins :

J. Tille Inst.  
Ulysse Pitton

L'officier de l'état civil :

J. St. Baudin

Papiers présentés :

1. Les extraits de naissance des Epoux  
2. la promesse de mariage  
3. les publications d'Oppens, de Chapelles  
et de Bettens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St. Georges et Sullen

N° 3.

Nobs & Boyay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Avril mil huit cent  
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Nobs Emile, agriculteur

de Savigny domicilié à la Baume vicie Cronay

fils de Jean Daniel Nobs et de Marianne vicie Lador, défunte

Célibataire

né à Mérey le trente juillet mil huit cent soixante un

et

2. Boyay Adèle

de Ursins et Chanaz domiciliée à Ursins

fille de Jacques Jules Boyay et de Marie vicie Mercier, sa femme

Célibataire

née à Ursins le six Mars mil huit cent soixante trois

Les publications ont eu lieu à Ursins le cinq Avril, à Savigny et Cronay  
le sept et à Chanaz le dix Avril présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage. en présence de { Julien Duruz, agriculteur à Cronay, témoin  
& Marie Duruz, aussi à Cronay, "

## Signatures

des époux :

Emile Nobs

Adèle Boyay Nobs

des témoins :

Julien Duruz

Marie Duruz

L'officier de l'état civil :

J. S. Baudin

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état  
civil de Doureloye pour la célébra  
tion du mariage à Ursins.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Doureloye et Savigny

N° *A*

*Pilliod & Recordon*

Aujourd'hui *neuf juin* mil huit cent  
*quatre vingt trois* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Pilliod Eugène, charbon*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Pomy* domicilié à *Bercher*

Noms des parents :

fils de *Francois Louis Pilliod* et de *Jeanne Marguerite née Mayor*

Etat civil :

*Célibataire*

Date de la naissance :

né à *Paris rue de Buffande dix neuf avril mil huit cent cinquante huit*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Recordon Lucie*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bercher* domiciliée à *Bercher*

Noms des parents :

fille de *Jean Louis Recordon* et de *Susanne née Mottay, veuve*

Etat civil :

*Célibataire*

Date de la naissance :

née à *Bercher* le *dix sept mai mil huit cent soixante quatre*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bercher le dix et à Pomy le quatorze*

*Mai présente année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Pilliod Eugène*  
*Pilliod Lucie*

des témoins :

*L. Pilliod jugeant à*  
*Pomy*

L'officier de l'état civil :

*M. L. Baudry*

Papiers présentés :

*L'autorisation de l'officier de l'état*  
*civil de St. Cierges pour célébrer*  
*le mariage à Urzins*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*St. Cierges*

Le Conseil d'Etat a, dans sa séance du 24 Août dernier, ordonné que l'acte de Mariage inscrit ci-dessus de *Pilliod Eugène de Pomy*, domicilié à *Bercher* le 19 avril 1883, fils de *François Louis Pilliod* et de *Jeanne Marguerite Mayor*, et de *Recordon Lucie de Bercher* et y domiciliée, née le 17 Mai 1864, fille de *Jean Louis Recordon* et de *Susanne Mottay* sera rectifié dans ce sens qu'au nom de famille de l'épouse écrit *Pilliod* sera substitué le mot *Pilliod*.  
Interv. le 10 septembre 1883

L'officier de l'état civil

*M. L. Baudry*

Communiqué cette décision à l'officier de l'état civil à *St. Cierges*.

N° 5

Aujourd'hui vingt un juillet mil huit centquatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Brechon Constant, agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Ursins domicilié à Ursins

Noms des parents :

fils de François Brechon, Député et de Suzette née Bellet, à Ursins

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Ursins le vingt six juillet mil huit cent cinquante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Piot Lina

Lieu d'origine et de domicile :

de Pailly domiciliée à Pailly

Noms des parents :

fille de François Louis Piot et de Elise née Péclard, agriculteur à Pailly

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Pailly le Dix neuf Mai mil huit cent cinquante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ursins le premier Juin, à Pailly le deux Juin présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Brechon Constant  
Brechon Lina

des témoins :

Mme Uschantz, agriculteur à Pailly  
Louise Baudin, à Ursins

L'officier de l'état civil :

F. P. Baudin

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

1. l'acte de naissance de Brechon Constant, officiers de l'état civil de  
2. l'acte de naissance Piot Lina Vuarrens.  
3. les publications d'Ursins et Pailly.



N° 6Burdet & Percy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit septembre mil huit cent  
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Burdet Louis Augustin, charren.

de Ursins domicilié à Ursins

filz de Jean Louis Burdet défunt et de Jeanne Susannette Cachereu  
Célibataire (à Ursins)

né à Ursins le douze Mars mil huit cent cinquante huit

et

2. Percy Aline, Domestique.

de Orzens domiciliée à Ursins

fille de Louis Percy et de Louise Hortense née Guichard agriculteur à Orzens  
Célibataire

née à Orzens le vingt un septembre mil huit cent soixante trois

Les publications ont eu lieu à Ursins et à Orzens le treize juillet  
mil huit cent quatre vingt trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Louis Augustin Burdet  
Aline Burdet

des témoins :

Christine Emile  
Marie Percy

L'officier de l'état civil :

M. L. Baudry

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

1° l'acte de naissance de Burdet Louis Augustin officiers de l'état civil de  
2° " " " Percy Aline  
3° les publications d'Ursins et d'Orzens  
4° l'autorisation du père de l'épouse

N° 7

Roulier & Barraud.

Aujourd'hui vingt neuf Décembre mil huit cent  
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Roulier Louis, maréchal.

Lieu d'origine et de domicile :

de Yvonand domicilié à Essertines

Noms des parents :

fils de Roulier Louis, maréchal et de Marie Louise, née Vagnières

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Essertines le trois Janvier mil huit cent quarante neuf.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Barraud Nancy, sans profession.

Lieu d'origine et de domicile :

de Essertines domiciliée à Oppens

Noms des parents :

fille de Barraud François Louis et de Louise née Burdet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Oppens le treize Septembre mil huit cent soixante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Essertines le premier Décembre, à Oppens le premier  
Décembre et à Yvonand le deux Décembre mil huit cent quatre vingt trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Louis RoulierNancy Barraud

des témoins :

Julien Barraud, mission  
à OppensAbdelaïde Tuberson d'Essertines

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

L'Autorisation de l'officier de  
l'état civil de Vuarrens de  
Célébrer le mariage à Ursins.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vuarrens et  
Yvonand.

N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil huit cent

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

*Vu le 4 Janvier 1884*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

*Le numéro 7, a la page 47, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1883. Les deux doubles domiciliés sont conformes.*

*Le 2 Janvier 1884. L'officier de l'état civil d'Ursins*

né à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_



2. \_\_\_\_\_

de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_

filles de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

née à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de \_\_\_\_\_

N° 1.

Berchier & Pahud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Deux Mars mil huit cent  
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Berchier Alfred Antoine, agriculteur  
de Cheyres (Fribourg) domicilié à Pomy  
fils de Muroux Susanne née et de Berchier  
Célibataire  
né à aux Granges-de-Vesin le trois Avril mil huit cent cinquante six.

et

2. Pahud Marie, ménagère  
de Ogens et de Bieley-Magnoux domiciliée à Sermur, rière Gressy  
fille de Jean Auguste Pahud marié et de Julie née Pahud sa femme  
Célibataire  
née à Ogens le vingt Deux février mil huit cent soixante  
quatre

Les publications ont eu lieu à Pomy le vingt sept, à Ogens le vingt neuf, à Bieley  
Magnoux le vingt neuf, à Cheyres le vingt sept et à Gressy les Mars présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage. En présence de { Auguste Baudin, spiritier à Urzins, témoin  
Auguste Brechon, agriculteur à Urzins, témoin

Signatures

des époux :

Alfred Antoine Berchier  
Marie Berchier

des témoins :

Auguste Baudin  
Auguste Brechon

L'officier de l'état civil :

A. L. Baudin

Papiers présentés :

1° Les actes de naissance des époux  
2° Les Publications de Pomy, Cheyres, Ogens, Bieley Magnoux et Belmont.  
3° La promesse de mariage.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cheyres, Belmont,  
Donnelaye et St. Cierges

N<sup>o</sup> 2

Requin & Baudin

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
 Date des publications :

Aujourd'hui deux neuf juillet mil huit cent  
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. Requin David, agriculteur  
 de Chavornay domicilié à Ursins  
 fils de Jean Daniel Requin et de Marie Henriette née Buffat, Défunts  
Célibataire

né à Chavornay le trois août mil huit cent cinquante neuf

et  
 2. Baudin Aline, ménagère  
 de Ursins domiciliée à Ursins  
 fille de Auguste Baudin et de Marianne née Dupuis, aubergistes à Ursins  
Célibataire

née à Ursins le deux septembre mil huit cent soixante sept

Les publications ont eu lieu à Ursins le vingt six juin, à Chavornay le  
vingt huit juin, présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage. en présence de Jules Cille, Instituteur à Ursins témoin  
et Henri Carrel agriculteur

Signatures

des époux :

David Requin  
Aline Requin

des témoins :

Jules Cille  
Carrel Henri

L'officier de l'état civil :

J. P. Baudin

Papiers présentés :

- 1<sup>o</sup> l'acte de naissance Requin David
- 2<sup>o</sup> " " Baudin Aline
- 3<sup>o</sup> l'autorisation du père de l'épouse
- 4<sup>o</sup> la promesse de mariage
- 5<sup>o</sup> les publications de mariage d'Ursins et Chavornay.

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de  
Chavornay

Le 11 Janvier 1885  
Aguecy

Le numéro N<sup>o</sup> à la 50<sup>e</sup>  
 pages, est celui de la dernière  
 inscription faite dans l'année  
 1884, les deux doubles du  
 présent registre sont conformes,  
 ce que nous certifions  
 l'officier de l'état civil d'Ursins  
 le 5 janvier 1885

J. P. Baudin



N° 1.

Perret & Vittoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par Jugement du 28 Avril 1890, le Tribunal civil du District de Vevey a dissous par le divorce le mariage contracté à Ursins le quatorze Mars mil huit cent quatre vingt cinq, entre M. Perret Louis Alfred de Esbertines et M<sup>lle</sup> Vittoz Julie Elisa de Froideville. Le divorce a été prononcé contre les deux époux, en vertu de l'article 46 lettre B de la loi fédérale du 24 Décembre 1874. Le Tribunal Fédéral a confirmé ce Jugement par Arrêt du 7<sup>me</sup> Juin 1890. Le Jugement se trouve aux Archives d'Ursins Ursins le 25 Juillet 1891 J<sup>re</sup> L. Baudin offic. civil.

Aujourd'hui quatorze Mars mil huit cent quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Perret Louis Alfred, manoeuvre

de Esbertines domicilié à Yverdon

fils de Défunt Jean Louis Perret et de Défunte Jeanne Henriette Marie Boubert

Célibataire

né à Yverdon le quatre Novembre mil huit cent cinquante cinq

et

2. Vittoz Julie Elisa, cuisinière

de Froideville domiciliée à Pomy

fille de Jean Henri Vittoz, charren et de Maisonneuve Wagnière, Dominicain

Célibataire

née à Ceyres le onze Mars mil huit cent soixante un

Les publications ont eu lieu à Pomy le dix huit février, à Esbertines le vingt février, à Yverdon le vingt huit février et à Froideville le vingt un février 1885.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. en présence de Jules Norvraz portier à Yverdon, témoin et François Bécherraz, valet de chambre.

Signatures

des époux :

Louis Alfred Perret  
Julie Elisa Perret

des témoins :

Jules Norvraz  
François Bécherraz valet de chambre

L'officier de l'état civil :

J<sup>re</sup> L. Baudin

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état civil d'Yverdon pour la célébration du mariage à Ursins.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

de Guarrens et de Poliez le Grand. et d'Yverdon.

N° 4

Bussy & Duc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui le sept Mars mil huit centquatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bussy Henri Louis Auguste, agriculteurde Crissier domicilié à Crissierfils de Bussy Charles Samuel, agriculteur à Vufflens et de Jeanne Julienne Blanchard, décédéeCélibatairené à Crissier le vingt sept Octobre mil huit cent cinquante cinq

et

2. Duc Marie Louise, ménagèrede Gossens domiciliée à Gossensfille de Jean Louis Duc, décédé et de Jeanne Marguerite née Bridet à GossensCélibatairenée à Mézery le quatre Novembre mil huit cent cinquante quatreLes publications ont eu lieu à Crissier le treize février et à Gossens le neuf février mil huit cent quatre vingt cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis

par le mariage. en présence de Emile Duc, agriculteur, à Gossens, Coemoin et Auguste Bussy, domestique à Lussemb, Com-

Signatures

des époux :

Henri Bussy  
Marie Bussy

des témoins :

Duc Emile  
Bussy Auguste

L'officier de l'état civil :

L. L. Baudry

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état civil de Romanel pour la célébration du mariage à Ursins.

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Romanel

N° 3

Abieniste & MermoudAujourd'hui vingt Avril mil huit centquatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Abieniste Jean Jacques Pierre, jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Genève domicilié à Giez

Noms des parents :

fils de feu Julien Gabriel Samuel et de feu Louise née Brand

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Croinex le vingt janvier mil huit cent cinquante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Mermoud Anna Louise, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Poligny le Grand domiciliée à Giez en séjour à Jouxteney

Noms des parents :

fille de Samuel Mermoud et de Jeanne Henriette née Ozeley

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Oppens le vingt un Mai mil huit cent soixante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Giez le 4 Mars, à Genève le 5 Mars, à Jouxteney  
Mergy le 6 Mars et à Poligny le Grand le 12 Mars 1885.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. en présence de Louis Mermoud, agriculteur à Giez, témoin  
Lucien Ottonin, cordonnier à Giez, témoin

Signatures

des époux :

Jean J<sup>me</sup> Abieniste  
Anna Abieniste

des témoins :

Louis Mermoud  
Lucien Ottonin

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état civil  
de Grandson, pour la célébration  
du mariage à Ursins

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Grandson, Genève, Romanel  
et Poligny le Grand



N<sup>o</sup> A

Vulliermin &amp; Lang.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois juillet — mil huit cent  
quatre vingt cinq — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Vulliermin Jules Louis, agriculteurde Sorny — domicilié à Sorny —fils de Albert Vulliermin, défunt et de Françoise Rosalie née DelleyCélibataire —né à Sorny — le trois janvier mil huit cent cinquante quatre

et

2. Lang Anna —de Moosingen (Wurtemberg) — domiciliée à Cronay —fille de Jacob Lang, défunt — et de Johanna née Schwarz, à CronayCélibataire —née à Cronay — le vingt un février mil huit cent cinquante huitLes publications ont eu lieu à Sorny le vingt trois mai à Cronay le vingt quatre mil huit cent quatre vingt cinq —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage, en présence de Jules Gille, Instituteur à Urvois témoin  
et Auguste Baudin Pinter et

Signatures

des époux :

Jules Vulliermin  
Anna Vulliermin

des témoins :

J. Gille  
Auguste Baudin

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

1. l'acte de naissance Vulliermin Jules Louis
2. l'acte de naissance Lang Anna
3. la promesse de mariage
4. la publication de Sorny
5. la publication de Cronay
5. un pièce de Moosingen Wurtemberg.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Donneloye

N° 5.

Bréchon & BorayAujourd'hui die Octobre mil huit centquatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bréchon Louis, cordonnier

Lieu d'origine et de domicile :

de Ursins domicilié à Ursins

Noms des parents :

fils de Louis Bréchon, agriculteur à Ursins et de Suzette née Burdet, sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Ursins le treize Mai mil huit cent soixante un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Boray Sylvie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Ursins & Chanéac domiciliée à Ursins

Noms des parents :

fille de François Louis Boray, agriculteur à Ursins et de Elise née Boray, défunte

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Ursins le treize Novembre, 1861.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ursins et Chanéac le cinq septembre  
présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. en présence de (Henri Carrel agriculteur à Ursins et François Boray id. à Ursins) témoins

Signatures

des époux :

Louis Bréchon  
Sylvie Bréchon

des témoins :

Henri Carrel  
F. Boray

L'officier de l'état civil :

S. L. Baudin

Papiers présentés :

1. l'extrait de naissance de Bréchon Louis.
2. l'extrait de naissance de Boray Sylvie.
3. la publication de mariage d'Ursins.
4. la publication de mariage de Chanéac.
5. la promesse de mariage.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Donneloye.

N° 6.

Duc & Mottaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Novembre mil huit centquatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Duc Emile, agriculteurde Gossens domicilié à Gossensfils de Défunt Jean Louis Duc et de Marguerite née Bridel à GossensCélibatairené à Gossens le deux février mil huit cent cinquante neuf

et

2. Mottaz Alicede Syens domiciliée à Berberfille de Daniel Mottaz, agriculteur à Berber et de Défunte Mariasuse née JolyCélibatairenée à Berber le dix neuf Mars mil huit cent soixante unLes publications ont eu lieu à Berber le deux à Gossens le quatre et à Syens le cinq courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Duc Emile  
Alice Mottaz Duc

des témoins :

Bussy Henri  
Alfred Mottaz

L'officier de l'état civil :

S. L. Baudin

Papiers présentés :

1° les Actes de naissance des Epoux  
2° La promesse de Mariage  
3° les publications de Berber Gossens et de Syens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

S. Cierges et de Moudou

N<sup>o</sup> 7  
Mottaz & Willener

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Novembre mil huit cent  
quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Mottaz Emile, agriculteur

de Syens domicilié à Berber

fil de Daniel Mottaz, agriculteur et de Defunte Marianne née Toly

Célibataire

né à Berber le Deux Septembre mil huit cent soixante trois

et

2. Willener Julie Rosine, ménagère

de Sigriswil (Berne) domiciliée à Gossens

filles de Jean Louis Willener, agric. et de Jeanne Louise née Prodollet

Célibataire

née à Gossens le vingt cinq Avril mil huit cent soixante quatre

Les publications ont eu lieu à Syens le dix neuf, à Berber le vingt, à  
Sigriswil le dix neuf et à Gossens le dix sept Octobre Dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Emile Mottaz  
Julie Mottaz

des témoins :

Theophile Desarzens  
Alfred Mottaz

L'officier de l'état civil :

N. S. Baudin

Papiers présentés :

N. l'autorisation de l'officier de l'état  
civil de St. Cierges pour la célébration  
du mariage à Ursins

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de,

St. Cierges, Moudon  
et Sigriswil

N° 8.

Ravotto & Perret.Aujourd'hui vingt six Décembre mil huit centquatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Ravotto Augustin Etienne, charretier

Lieu d'origine et de domicile :

de Gassino (Province de Turin) Italie domicilié à Ozens

Noms des parents :

fils de Felix Ravotto, Défunct et de Mariette Pavasio, Défunct

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Gassino le vingt deux Octobre 1853.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Perret Henriette

Lieu d'origine et de domicile :

de Essertines domiciliée à Nouveau Essertines

Noms des parents :

fille de Jean François Perret et de Julie Louise née Cornu

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Yverdon le vingt trois Mars 1864.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ozens le trente un Novembre, à Essertines le deux Décembre et à Gassino le premier et huit Décembre 1885.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. *(en présence de Jean Barraud, agriculteur à Nouvau, témoin et Denis Heritier, domestique à Ozens, témoin*

Signatures

des époux :

Ravotto Augustin  
Henriette Ravotto

des témoins :

Jean Barraud  
Denis Heritier

L'officier de l'état civil :

J. L. Barraud

Papiers présentés :

- 1 Les Actes de naissance des Epoux
- 2 les publications d'Ozens et d'Essertines
- 3 les certificats de publication de Gassino
- 4 la déclaration du Consul Italien à Genève pour célébrer le mariage à Ozens
- 5 la promesse de mariage.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

à l'officier de l'état civil de  
Duarrens, et au Consul  
Italien à Genève.

N° 9

Creyraud & Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Décembre mil huit cent

quatrevingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Creyraud Jean Charles, Vitrerand

de Cudresin domicilié à Pomy, avant à Cudresin

fil de Charles Haas Creyraud et de Estaline veuve Magnier à Cudresin

Célibataire

né à Montet le vingt huit Novembre mil huit cent quarante deux

et

2. Meyer Elise veuve Buchat, cuisinière

de Bouryl (Bernes) domiciliée à Pomy

filles des departs Abram Daniel Buchat et de Suzanne Marguerite Desargens,

divorcés de Jacob Humbert Meyer, le vingt huit janvier 1875

née à Grandcour le cinq Août mil huit cent quarante

Les publications ont eu lieu à Pomy le vingt huit, à Bouryl le vingt huit  
à Cudresin le cinq Décembre présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. ( Paul Gentil agriculteur à Grandcour témoin  
( Susette Vallamin à Pomy, témoin

Signatures

des époux :

des témoins :

Creyraud J. Ch.  
Meyer Elise

Paul Gentil  
Susette Vallamin

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

- 1 Les actes de naissance des Epoux
- 2 La promesse de Mariage
- 3 Les publications de Pomy Bouryl et Cudresin.

Cudresin et de Bouryl.

Le numéro 9, à la 59<sup>e</sup> page, est la dernière inscription, faite dans l'année 1885, les deux doubles sont conformes, ce que nous certifions, l'officier de l'état civil d'Ursins le 3<sup>e</sup> Janvier 1886.

J. L. Baudin



U. L. 6 Janvier 1886  
Jaquiesp.

N° 1

Dessauges & GuichardAujourd'hui quinze Avril mil huit centquatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dessauges Kéti, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Naz domicilié à Naz

Noms des parents :

fils de Pierre David Louis Dessauges et de Jeanne Susanne, née Pierre à Pailly

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Czens le quatre Août mil huit cent soixante un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Guichard Cécile Rosine, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Czens et Pailly domiciliée à Czens

Noms des parents :

fille de Jean François Guichard et de Louise Susanne, née Berougeon, les  
Czens à Czens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Czens le vingt quatre Juin mil huit cent soixante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Czens le vingt quatre à Naz le vingt sept et  
à Pailly le vingt sept Mars 1886.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Kéti Dessauges  
Cécile Desaugis

des témoins :

Jules Tille  
Auguste Baudin

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de  
l'état civil de Troy pour la  
célébration du mariage à Naz.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Troy et de Quarrémé.

N<sup>o</sup> 2.Besson & Pitton

Anjourd'hui quatre septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent

quatrevingt six \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Besson Héli, agriculteur \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Chapelles \_\_\_\_\_ domicilié à Oppens \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fils de Jean Gabriel Besson et de Louise Fanny, née Panchaud.

Etat civil :

Célibataire \_\_\_\_\_

Date de la naissance :

né à Rueyras \_\_\_\_\_ le vingtsept septembre mil huit cent soixante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Pitton Ida \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Oppens \_\_\_\_\_ domiciliée à Oppens \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fille de Jean Abram Pitton \_\_\_\_\_ et de Jeanne Susanne, née Pitton \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire \_\_\_\_\_

Date de la naissance :

née à Oppens \_\_\_\_\_ le quatorze Mai mil huit cent soixante six.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Oppens le six neuf juillet, à Chapelles le  
vingt un juillet, présente année \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. en présence de Aimé Pitton agriculteur à Oppens  
& Adèle Besson, à Rueyras.

## Signatures

des époux :

Héli Besson \_\_\_\_\_Ida Besson \_\_\_\_\_

des témoins :

Aimé Pitton \_\_\_\_\_Adèle Besson \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudry \_\_\_\_\_

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

1<sup>o</sup> l'acte de naissance de Besson Héli

l'officier de l'état civil de

2<sup>o</sup> de Pitton IdaSt. Cierges.3<sup>o</sup> la promesse de mariage des époux4<sup>o</sup> les publications de mariage d'Oppens  
et de Chapelles.



N° 3

Peclard & Perey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Novembre mil huit cent quatre-vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Peclard Emile Henri, charbon

de Pailly domicilié à Sugrens

fil de Samuel Peclard, agriculteur à Pailly et de Suzanne Scherck sa femme

Célibataire

né à Pailly le trois Novembre mil huit cent cinquante

et

2. Perey Marie, ménagère

de Orzens, domiciliée à Orzens

filie de Jean Adam Perey, agriculteur à Orzens et de Galine née Guet, sa femme

Célibataire

née à Orzens le vingt juillet mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Orzens le quatre à Pailly le cinq et à Sugrens le six Octobre présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. en présence de } Gosseny Jean boulanger à Yverdon tém.  
 } Peclard Louis agriculteur à Pailly tém.

Signatures

des époux :

Emile Peclard  
Marie Peclard

des témoins :

J. Gosseny  
Louis Peclard

L'officier de l'état civil :

S. L. Baudin

Papiers présentés :

1<sup>re</sup> L'autorisation de l'officier de l'état civil de Fey pour célébrer le mariage à Orzens

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Fey et de Sugrens.

Vu le 7 Janvier 1887

Chaquery



La dernière inscription faite dans l'année 1886, les deux doubles sont conformes, ce que nous certifions l'officier de l'état civil d'Orzens

le 3 Janvier 1887 S. L. Baudin



N° 1.

Aujourd'hui douze Février mil huit centquatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Guichard Héli, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Orzens & Pailly domicilié à Orzens

Noms des parents :

fils de Constant Guichard et de Louise née Vagnières, à Orzens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Orzens le vingt cinq septembre 1866.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Mumenthaler Anna Marie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Crachselwald (Berne) domiciliée à Orzens

Noms des parents :

fille de Despont Christian Mumenthaler et de Elisabeth née Geber, à Wältyl.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Büren-7-Hof le premier Janvier 1865.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Orzens le huit Janvier, à Pailly le huit  
et à Crachselwald aussi le huit Janvier présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. en présence de (Héli Vagnières Griffier de Pais à Orzens  
et Louis Guichard agriculteur à Orzens, témoins

Signatures

des époux :

Guichard Héli.Guichard Anna Marie

des témoins :

H. VagnièresL. Guichard

L'officier de l'état civil :

S. L. Baudry

Papiers présentés :

1. l'acte de naissance Guichard Héli2. l'acte de naissance Mumenthaler Anna Marie.3. la promesse de Mariage Des Epoux4. les 3 publications de Mariage.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Orzens et àCrachselwald, (Berne)

N° 2.Bette & Percy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept mil huit centquatre-vingt-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bette Constant, agriculteurde Combremont-le-Petit domicilié à Orzensfils de François Louis Bette et de Elise née SullymanezCélibatairené à Orzens le vingt-sept Mars mil huit cent soixante-cinq

et

2. Percy Marie Louise, ménagèrede Orzens domiciliée à Orzensfille de Louis François Percy et de Henriette Marie née GuichardCélibatairenée à Orzens le vingt-sept Juin mil huit cent soixante-septLes publications ont eu lieu à Orzens le sept Mai, à Combremont-le-Petit  
le neuf Mai présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis

par le mariage. en présence de { Ulysse Bette, agriculteur à Orzens, témoin  
{ Auguste Percy, agriculteur à Orzens, témoin

Signatures

des époux :

Bette ConstantBette Marie Louise

des témoins :

Bette UlyssePercy Auguste

L'officier de l'état civil :

S. S. Baudry

Papiers présentés :

L'acte de naissance de Bette ConstantL'acte de naissance de Percy Marie LouiseLa promesse de mariageles publications d'Orzens et de Combremont  
(le-Petit)

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Combremont-le-Grand.

N° 3.

Villener & Biolley.Aujourd'hui six Août mil huit centquatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Villener Louis Jules, négociant

Lieu d'origine et de domicile :

de Sigriswyl (Berne) domicilié à Gossens

Noms des parents :

fils de Jean Louis Villener et de Jeanne Louise, née Prodhier

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Yens le huit Octobre mil huit cent cinquante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Biolley Marie, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Grandson domiciliée à Yverdon

Noms des parents :

fille de Henri Louis Biolley et de Marie Louise, née Girard, défunte

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Grandson le cinq Octobre mil huit cent soixante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Yverdon le seize, à Grandson le quinze, à Sigriswyl (Berne) le seize et à Gossens le vingt huit mil huit cent quatre vingt septAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. en présence de { Emile Mottaz, agriculteur à Bercher. et François Villener, agriculteur à Gossens, Cernin.

Signatures

des époux :

Jules Villener  
Marie Villener

des témoins :

Emile Mottaz  
François Villener

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

1. Les actes de naissance des Epoux
2. La promesse de mariage
3. Les publications d'Yverdon, Grandson, Sigriswyl et Gossens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sigriswyl, Grandson  
et Yverdon.

N<sup>o</sup> APasche & Büschi

Aujourd'hui vingt quatre septembre mil huit cent  
quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Pasche Edouard, Domestique,

Lieu d'origine et de domicile :

de Vuibroye et de Servion (Vaud) domicilié à Bavois

Noms des parents :

fils de defunts Jean Michel Pasche et de Suzanne Marie, née Prabin

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Yverdon le trente un Janvier mil huit cent cinquante six

Nom et profession de l'épouse :

2. Büschi Anna Maria, Domestique,

Lieu d'origine et de domicile :

de Kriechenwyl m. Dilli, D. de Laupen (Berne) domiciliée à Oppens (Vaud)

Noms des parents :

fille de Samuel Büschi, agriculteur et de Elisabeth, née Teschirron,

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Menzishaus le vingt neuf Juin mil huit cent soixante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vuibroye le six, à Servion le six, à Bavois le  
Laupen le cinq et à Oppens le quatre septembre présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Edouard PascheAnna Maria Pasche

des témoins :

Louis Deppierraz, a OppensMary Deppierraz, id.

L'officier de l'état civil :

L. P. Baudin

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier de l'état  
civil de Chavornay pour célébrer le  
mariage à Ursins.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Crousta-Ville, Chavornay  
et Laupen (Berne)

N° 5.

Staudmann & Vagnières.

Aujourd'hui dis-neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Staudmann Hély, agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Naz domicilié à Orzens

Noms des parents :

fils de Pierre David Staudmann, agriculteur et de Marie Louise née Taton.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Naz le vingt-sept Mars mil huit cent soixante-dix.

Nom et profession de l'épouse :

2. Vagnières Vilma, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Orzens domiciliée à Orzens

Noms des parents :

fille de François Vagnières, agriculteur et de Françoise Elisabeth, née Vagnières

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Orzens le six huit Janvier mil huit cent soixante cinq.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Orzens le vingt-neuf et à Naz le trente un Novembre, présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Hély Staudmann  
Vilma Staudmann

des témoins :

Denis Vagnière  
Elisa Viret

L'officier de l'état civil :

S. L. Baudry

Papiers présentés :

- 1° les actes de naissance des époux.
- 2° la promesse de mariage
- 3° les publications d'Orzens et de Naz

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de  
Fey.

No 6

Vagnières & Rossier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit centquatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Vagnières François Jules, agriculteurde Cazens domicilié à Cazensfils de Jean Auguste Vagnières défunt et de Rosette née Vagnières, a' Cazensveuf de Anna née Héritier, des le premier Août mil huit cent quatrené à Cazens le premier Août mil huit cent quarante sept

et

2. Rossier Charlotte, ménagèrede Bougenomb domiciliée à Ponyfille de Jules David Rossier et de Jeanne née Viornet, les deuxCélibatairenée à Sufflens la ville le vingt sept février mil huit cent soixante huitLes publications ont eu lieu à Cazens le seize, à Pony le seize et à Bougenomb le dix sept présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

François Jules Vagnières  
Charlotte Rossier

des témoins :

Ulysse Louis Vagnière  
Augustine Rossier

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

1. Les actes de naissance des Epoux
2. L'autorisation de Jules Rossier pour sa fille à Bougenomb
3. La promesse de mariage
4. les Publications d'Orzens, Pony et Bougenomb
5. l'acte de décès d'Anne Vagnières née Héritier

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Le 4 Janvier 1888

C. Vagnières

Le numéro 6 de la 68<sup>e</sup> page est la dernière inscription faite dans l'année 1887 les deux doubles sont conformes ce que nous certifions l'officier de l'état civil d'Orléans le 3<sup>e</sup> Janvier 1888.

J. L. Baudin

N° 1

Baillif & Boray

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Janvier mil huit cent  
~~quatre vingt huit~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Baillif Emile, marchand chiffonnier  
de Ormont-Jessus domicilié à Yverdon  
fils de François Frédéric Baillif et de Jeanne Esther née Briod  
Célibataire

né à Donneloye le sept Janvier, mil huit cent soixante  
huit

et

2. Boray Marie, ménagère  
de Ursins et Chanéaz domiciliée à Ursins  
fille de Jean David Boray et de Françoise née Dubrit  
Célibataire

née à Ursins le vingt quatre Juillet 1864

Les publications ont eu lieu à Ursins le 10, à Yverdon le 11, à  
Ormont-Jessus le 12 et à Chanéaz le 12 Janvier 1888.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Emile Baillif  
Marie Baillif

des témoins :

J. Feyrignot, Baillif  
J. Fochy

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

Emile Baillif  
L'autorisation de l'officier de  
l'état civil d'Yverdon pour  
célébrer le mariage à Ursins

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ormont-Jessus, Yverdon  
et Donneloye



N° 2

Baudin & Boulier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Janvier mil huit cent  
quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Baudin Alexis Louis, agriculteur

de Ursins domicilié à Pomy

fil de Marc Louis Rodolphe Baudin de Louise née Kiener, à Ursins

Célibataire

né à Yvonand le vingt Mai Mil huit cent soixante un

et

2. Boulier Julie Clémence

de Yvonand domiciliée à Yvonand

fille de Daniel Henri Boulier et de Rose Marguerite née Vendage

Célibataire

née à Yvonand le cinq Août mil huit cent soixante six

Les publications ont eu lieu à Ursins le huit, à Pomy le huit, à Yvonand  
le huit Janvier Mil huit cent quatre vingt huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Alexis BaudinClémence Baudin

des témoins :

Lucien BoulierLouis Baudin

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

1° L'acte de naissance Baudin Alexis2° L'acte de naissance Boulier Julie Clémence3° La promesse de mariage4° Les publications d'Ursins, Pomy,à Yvonand.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Yvonand.

N° 3

Golaz & CarrardAujourd'hui dia Mars mil huit centquatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Golaz Félix, filateur

Lieu d'origine et de domicile :

de L'Abbaye domicilié à Donneloye

Noms des parents :

fils de Défunt Georges Julien Golaz et de Notable vicie Bertier, à Donneloye

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Donneloye le vingt six février, 1864

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Carrard Emma, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Ursins & Poliez Pittet domiciliée à Ursins

Noms des parents :

fille de Défunt Denis Carrard et de Terry vicie Davin, à Ursins

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Ursins le dia huit février, 1867

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ursins le 23 Janvier, à Donneloye le 24, àPoliez le Grand le 25 et à L'Abbaye le 23 février 1888. (il est expliquéque le retard de la publication à L'Abbaye provient d'une demande de publication égarée.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Félix Golaz  
Emma Golaz

des témoins :

Constant Carrard, Ursins  
Céline Carrard, id

L'officier de l'état civil :

S<sup>r</sup> L. Baudin

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état  
civil de Donneloye pour la célébration  
du mariage à Ursins.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de  
Donneloye, L'Abbaye  
à Poliez le Grand.

N° 4

Boray & Micville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Avril mil huit cent  
quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Boray Lucien, agriculteur,  
de Ursins et de Chanéaz domicilié à Ursins  
fils de Dominique Jules Boray, agriculteur et de Marie née Mercier les Deux à Ursins  
Célibataire  
né à Ursins le treize septembre mil huit cent soixante quatre

et  
2. Micville Adèle Marianne, ménagère,  
de Pomy domiciliée à Pomy  
fille de Louis Micville, agriculteur et de Marie née Pouilly les Deux à Pomy  
Célibataire  
née à Pomy le vingt cinq décembre mil huit cent soixante sept

Les publications ont eu lieu à Ursins le six, à Pomy le six et à Chanéaz  
le huit Avril mil huit cent quatre vingt huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Lucien Boray  
Adèle Marianne Boray

des témoins :

Alfred Viret not. à Ursins  
Lina Pouilly à Pomy

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

1° Les actes de naissance des époux  
2° La promesse de mariage  
3° Les publications de Ursins,  
Pomy et Chanéaz

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Touneloye

N° 5

Vagnières &amp; Auberson

Aujourd'hui vingt huit Avril mil huit cent

quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Vagnières Lucien, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Orzens domicilié à Orzens

Noms des parents :

fils de Jean Henri Vagnières, décédé et de Adèle née Guichard, à Orzens  
Célibataire

Etat civil :

né à Orzens le quatre Janvier mil huit cent soixante cinq

Date de la naissance :

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Auberson Mélanie

Lieu d'origine et de domicile :

de Essertines domiciliée à Epautheyres, vicie Essertines

Noms des parents :

fille de Daniel Auberson, agriculteur et de Marie Sylvie, vicie Plancher, à Epautheyres  
Célibataire

Etat civil :

née à Epautheyres le vingt Novembre mil huit cent soixante sept

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Orzens le quatorze et à Essertines le quinze  
Avril mil huit cent quatre vingt huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Lucien Vagnière  
Mélanie Vagnière

des témoins :

Constant L<sup>e</sup> Vagnière à Orzens  
Gustave Vagnière us

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudry

Papiers présentés :

1<sup>o</sup> L'acte de naissance Vagnières Lucien  
2<sup>o</sup> L'acte de naissance Auberson Mélanie  
3<sup>o</sup> La promesse de Mariage  
4<sup>o</sup> Les publications d'Orzens et  
d'Essertines.

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de  
Vuarrens.

N° 6

Villard & Coeytaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui Deux Juin

mil huit cent

quatre vingt huit

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Villard Emile Auguste, agriculteurde Dailens domicilié à Valleyres sous Ursinsfils de Defunt Charles Felix Villard et de Jeanne Marie née Pittet, à Valleyres s/ UrsinsCélibatairené à Dailens le Deux Décembre mil huit cent cinquante six

et

2. Coeytaux Marie, ménagèrede Dailens domiciliée à rière Pomyfille de Siméon Coeytaux et de Suzette née Freymond, domiciliés à rière PomyCélibatairenée à Curmay le Deux Octobre mil huit cent soixante huitLes publications ont eu lieu à Valleyres sous Ursins le seize Mai, à Pomy le  
seize Mai et à Dailens le dix sept Mai, présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Emile Villard  
Marie Villard

des témoins :

Eugène Villard  
Nancy Pelloux

L'officier de l'état civil :

S. L. Baudin

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

1. l'acte de naissance Villard Emile Auguste l'officier de l'état civil de2. l'acte de naissance Coeytaux Marie Dailens.3. l'autorisation du père de l'épouse, mineur.4. la promesse de mariage.

N° 1  
Cuche & Verneux.

Aujourd'hui vingt deux septembre mil huit cent  
quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Cuche Constant, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Pomy domicilié à Pomy

Noms des parents :

X fils de François Cuche, agriculteur à Pomy et de Député Louis Namy, vic Henry

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Pomy le quatre Mai mil huit cent soixante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Verneux Alice, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-Bramard domiciliée à Pomy

Noms des parents :

fille de Pierre David Verneux, instituteur et de Rosalie, vic Cholly, les deux à Pomy

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Pomy le vingt deux Janvier mil huit cent soixante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pomy le vingt quatre et à Villars Bramard  
le vingt six Août mil huit cent quatre vingt huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Constant Cuche  
Alice Cuche

des témoins :

Pillet Ernest  
Revallay

L'officier de l'état civil :

J. L. Brudin

Papiers présentés :

1° l'extrait de naissance Cuche Constant.  
2° l'extrait de naissance Verneux Alice.  
3° la promesse de mariage  
4° les publications de Pomy et de Villars Bramard.

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Villars.

N° 8.

Héritier & Cruchet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Octobre mil huit cent  
quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Héritier Constant, agriculteurde Mollevins & d'Orzens domicilié à Chevressy, rière Pomyfils de Jean Daniel Héritier, agriculteur et de Caroline née Crisard, défunteCélibatairené à Fignerolles, rière Cuarny le seize Novembre mil huit cent soixante cinq2. Cruchet Elisa Louise etde Pailly domiciliée à Pomyfille de François Cruchet, agriculteur et de Marie Louise, née Roy, à PomyCélibatairenée à Pomy le dis neuf Décembre 1869.

Les publications ont eu lieu à Orzens le huit, à Pailly le huit, à Pomy  
le huit et à Mollevins le neuf, présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Constant HéritierElisa Héritier

des témoins :

Jules Rivat, substitué à M.H. Héritier à Grange M.

L'officier de l'état civil :

J. P. Baudin

Papiers présentés :

1. les actes de naissance des époux2. l'autorisation du père de l'épouse, mineur3. la promesse de mariage4. les publications de Mollevins,  
Orzens, Pailly et Pomy.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Donneloye etSuarrens.

N° 9

Pillon & Pillon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Novembre mil huit cent  
quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Pillon Frédéric, agriculteur  
de Oppens domicilié à Oppens  
fils de Pierre Louis Pillon défunt et de Marie Madeleine née Pillon défunte  
veuf de Louise née Perey des le dix Octobre, 1885.  
né à Oppens le vingt trois Août 1849.

et

2. Pillon Marie  
de Oppens domiciliée à Oppens  
fille de Constant Pillon, agriculteur et de defunte Louise née Pileux  
Célibataire  
née à Oppens le vingt huit Août 1858.

Les publications ont eu lieu à Oppens le six Octobre présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Frédéric Pillon  
Marie Pillon

des témoins :

Emile Pillon agriculteur  
Julien Pillon id

L'officier de l'état civil :

J. L. Bauvin

Papiers présentés :

1° l'acte de naissance Pillon Frédéric  
2° l'acte de naissance Pillon Marie  
3° la promesse de mariage  
4° la publication de mariage d'Oppens.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de



N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil huit cent

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

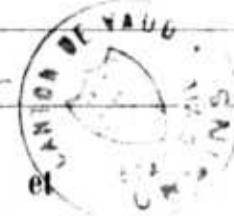
Date de la naissance :

Date des publications :

1. Le Numéro 9 de la 77<sup>e</sup> page est la dernière inscription faite dans l'année 1888, les deux doubles sont domiciliés à conformes, ce que nous fils de certifions, l'officier de l'état et de civil d'Ursins le 1<sup>er</sup> Janvier 1889

*J. L. Baudin*

*officier civil*



né à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

2. \_\_\_\_\_

de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_

filles de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

née à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de \_\_\_\_\_

*Vol. 3 Janvier 1889*  
*(Baudin)*

N° 1.

Sahud & Percy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois février mil huit cent  
quatre vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Sahud Henri Simon, agriculteur

de Ozens domicilié à Ozens

fil de Jean Daniel Sahud à Genève et de Lucienne Laurent, à Ozens

Célibataire

né à Fey le quatre février mil huit cent soixante neuf

et

2. Percy Vilma Fanny, ménagère

de Ozens domiciliée à Ozens

filie de Louis François Percy et de Henriette Marie née Guichard, à Ozens

Célibataire

née à Ozens le seize Octobre mil huit cent soixante huit

Les publications ont eu lieu à Ozens et à Ozens le vingt six Janvier  
Dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Henri Simon Sahud  
Vilma Fanny Sahud

des témoins :

M<sup>te</sup>. Rouvat Delafière  
Céline Carrard

L'officier de l'état civil :

S. P. Baudry

Papiers présentés :

1. L'autorisation de l'officier de  
l'état civil de St. Cierges pour la  
célébration du mariage à Ussat.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St. Cierges

N° 2.

Carrard & Pache

Aujourd'hui vingt huit février mil huit cent quatre vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Carrard Emile, tuilier

Lieu d'origine et de domicile :

de Collombier sur Morge domicilié à Oppens

Noms des parents :

fils de Jean Daniel Carrard, Defunt et de Louise née Koenig, à Belmont

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Cossonay le trente novembre 1855.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Pache Justine, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Chapelles domiciliée à Oppens

Noms des parents :

fille de Auguste Pache tuilier et de Julie Louise née Deorges, à Oppens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Oppens le premier septembre 1868.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Oppens le sept, à Chapelles le neuf et à Collombier le douze présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Carrard Emile  
Carrard Justine

des témoins :

Carrard Louis  
Carrard Julie

L'officier de l'état civil :

J. D. Baudry.

Papiers présentés :

- 1<sup>o</sup> l'acte de naissance Carrard Emile
- 2<sup>o</sup> l'acte de naissance Pache Justine
- 3<sup>o</sup> la promesse de mariage des deux époux
- 4<sup>o</sup> les publications de Oppens Chapelles et Collombier

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

S. Cierges et Collombier

Par jugement rendu le 24 avril 1903 le tribunal du district de Cossonay a dissous par le divorce le mariage contracté à Vesins le 28 février 1889 entre Carrard Emile de Collombier sur Morge domicilié lors de son mariage à Oppens et Pache Justine de Chapelles domiciliée lors de son mariage à Oppens.  
Le divorce a été accordé au mari demandeur en vertu des articles 216<sup>o</sup> et 217 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.  
L'extrait du jugement déposé aux archives.  
Inséré le 31 mai 1903  
L'officier de l'état civil  
Syls Burdet

N° 3.  
Vagnières & Vulliamoz

Aujourd'hui vingt huit Mars mil huit cent quatre vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

comparu :  
1. Vagnières Louis Constant, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Crzens domicilié à Crzens

Noms des parents :

fils de Adam Louis Vagnières et de Jeanne Susanne, née Pillon, défunte

Etat civil :

veuf de Fanny née Bellex, décédée le douze Juin 1887.

Date de la naissance :

né à Crzens le vingt deux Mars 1842.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Vulliamoz Marie, maîtresse d'école.

Lieu d'origine et de domicile :

de Crzens domiciliée à Crzens

Noms des parents :

fille de Jean Frédéric Vulliamoz et de Jeannette née Geltraux, les deux à Crzens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Ursins le quatre Juillet 1854.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Crzens le deux Mars mil huit cent quatre vingt neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. C. Vagnières  
Marie Vagnières

des témoins :

H. Vagnier agriculteur  
Emma Vagnières

L'officier de l'état civil :

A. L. Baudry

Papiers présentés :

- 1° l'acte de naissance Vagnières Louis Constant
- 2° l'acte de décès Fanny née Bellex
- 3° l'acte de naissance Vulliamoz Marie
- 4° la promesse de mariage des deux Epoux.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

N<sup>o</sup> 4.Pilet & Rytz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux huit Avril mil huit centquatre vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pilet Léon employé a la S. O. S.de Château d'Oex domicilié à Pomyfils de Jean Pilet, Défunct et de Jenny née Vallon, à PomyCélibatairené à Pomy le neuf Octobre mil huit cent soixante quatre

et

2. Rytz Elise cuisinière.de Rüthi (Berne) près Buren domiciliée à Yverdonfille de Jean Rytz, Défunct et de Rosine née Schaller, à RüthiCélibatairenée à Rüthi le cinq Octobre mil huit cent soixante quatre.Les publications ont eu lieu à Pomy le vingt trois, à Yverdon le vingt trois  
à Rüthi le vingt trois et à Château d'Oex le 24 Mars présente année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unispar le mariage. en présence de Jules Ruat, Instituteur à Ursens témoin  
Céline Carrard, Maîtresse d'École, us

Signatures

des époux :

Léon Pilet  
Elise Pilet

des témoins :

Jules Ruat  
Céline Carrard

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

1. l'acte de naissance Pilet Léon2. l'acte de naissance Rytz Elise

3. la promesse de mariage des époux

4. les publications de mariage de

Pomy, Yverdon, Rüthi et Château d'Oex.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Yverdon, Rüthiet Château d'Oex.

1889.

Registre des mariages A.

N° 5.

Saccoud & Schwab.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt neuf Juin~~ quatre vingt mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Saccoud Edouard, agriculteur  
de Sugnes domicilié à Oppens  
fils de Pierre Abram Saccoud et de Nanette née Ador, les deux à Sugnes  
veuf de Julie née Barraud, décédé le trente Juin 1888.  
né à Sugelles le cinq Janvier mil huit cent cinquante deux.

et

2. Schwab Elisabeth  
de Chietres (Fribourg) domiciliée à Oppens  
fille de Samuel Schwab et de Anna Barbara, défunts  
Célibataire  
née à Chietres le quatorze Décembre mil huit cent cinquante cinq.

Les publications ont eu lieu à Oppens le quatre, à Sugnes le cinq et à  
Chietres le cinq Juin mil huit cent mil huit cent quatre vingt neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Edouard Saccoud  
Elisabeth Saccoud

des témoins :

Héli Tache menuisier à Oppens  
Anna Tjverk

L'officier de l'état civil :

S. L. Baudry

Papiers présentés :

- 1 L'acte de naissance Saccoud Edouard.
- 2 L'acte de décès de Julie Saccoud née Barraud
- 3 L'acte de naissance de Elisabeth Schwab.
- 4 les publications de Oppens, Sugnes & Chietres
- 5 la promesse de Mariage

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Fey & Chietres

No 6.

Pelloux & Poget.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Novembre mil huit cent  
quatre vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pelloux Auguste, agriculteur  
de Pomy domicilié à Pomy  
fils de Pierre François dit Jean Pelloux, Dédé et de Jeannette Mariannette Villetz, à Pomy  
Célibataire  
né à Pomy le deux Novembre mil huit cent soixante trois

et

2. Poget Rosa, femme de chambre  
de Agiez domiciliée à Pomy  
fille de Henri Poget, Dédé et de Rose née Fladon, à Pomy  
Célibataire  
née à Agiez le onze Août mil huit cent soixante huit.

Les publications ont eu lieu à Pomy le vingt-cinq à Agiez le vingt-sept  
Octobre présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Pelloux Auguste  
Pelloux Rosa

des témoins :

Chappuis Louis  
Albertine Magnenet

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

1. acte de naissance de l'époux  
2. acte de naissance de l'épouse  
3. les promesses de mariage des époux  
et publications de Pomy et  
Agiez

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de  
Arnas

Le numéro 6 de la 84<sup>e</sup> page, est la dernière inscription faite dans l'année 1889, les deux  
doublets sont conformes; ce que nous certifions, l'Officier de l'état civil J. Ursins le 1<sup>er</sup> Janvier 1890.



J. L. Baudin

N° 1

Miéville & Pellaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Mai mil huit cent  
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Miéville Louis, agriculteur  
de Pomy domicilié à Pomy. précédemment à Orzens  
fils de François Miéville et de Tenny Marie née Puteler  
Célibataire  
né à Paris le dix Janvier mil huit cent soixante huit.

et  
2. Pellaux Rosa Marie, ménagère  
de Pomy domiciliée à Pomy  
fille de François Pellaux carbonnier et de Rosine née Correvon, à Pomy.  
Célibataire  
née à Pomy le vingt trois Décembre mil huit cent soixante sept.

Les publications ont eu lieu à Pomy et à Orzens le quinze Novembre  
mil huit quatre vingt neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Louis Miéville  
Rosa Pellaux

des témoins :

Lillou Auguste  
Miéville Marie

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

1<sup>o</sup> l'acte de naissance Miéville Louis  
2<sup>o</sup> l'acte de naissance Pellaux Rosa Marie  
3<sup>o</sup> la promesse de mariage  
4<sup>o</sup> les publications de Pomy et Orzens.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de



N° 2.

Miéville & Barbay.Aujourd'hui Sept Juin mil huit centquatre-vingt-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Miéville Jean François, cordonnier.

Lieu d'origine et de domicile :

de Pony domicilié à Pony.

Noms des parents :

fils de Auguste Henri François Miéville et de Jeanne Marguerite née Sulliarney

Etat civil :

Veuve de Elise Miéville née Guindon, des le vingt cinq Mars, 1888.

Date de la naissance :

né à Pony le seize Août mil huit cent quarante huit.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Barbay Susette, ménagère.

Lieu d'origine et de domicile :

de Pony domiciliée à Pony.

Noms des parents :

fille de Jean Louis Barbay et de Jeanne née Miéville

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Pony le seize Octobre mil huit cent quarante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pony le dix neuf Mai présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Miéville Jean François  
Susette Miéville

des témoins :

Jean Pellau  
Marguerite Pellau.

L'officier de l'état civil :

S. L. Baudouin

Papiers présentés :

1° L'acte de naissance Miéville Jean François.  
2° L'acte de naissance Barbay Susette.  
3° L'acte de décès de Elise Miéville, née Guindon.  
4° La promesse de mariage des Epoux.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

N° 3

Gues & Deglon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juin mil huit cent  
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gues Héli, agriculteurde Boulens & Moudon domicilié à Oppensfils de Alfred Gues, décédé et de Elise née Dutail, à Oppens.Célibatairené à Oppens le huit Novembre mil huit cent soixante neuf.

et

2. Deglon Célinede Courtillès, domiciliée à Oppensfille de Abram Frédéric Deglon et de Elise née Meystre, les deux à Oppens.Célibatairenée à Oppens le Dix sept Juillet mil huit cent soixante neuf.

Les publications ont eu lieu à Oppens, Moudon, Courtillès et Boulens le  
vingt quatre Mai mil huit cent quatre vingt dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Gues Héli  
Gues Céline

des témoins :

Julius Ruerab, Institutur  
Eugène Dutail, agriculteur à Oppens

L'officier de l'état civil :

S. L. Baudin

Papiers présentés :

1° l'extrait de naissance Gues Héli  
2° l'extrait de naissance Deglon Céline  
3° la promesse de mariage  
4° les publications d'Oppens, Moudon  
Courtillès et Boulens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lucens, Moudon et  
St. Leger.

N<sup>o</sup> 4Seguiron & Baudin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Juillet mil huit cent  
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Seguiron Jean Charles agriculteurde Cuarny domicilié à Cuarnyfils de Georges Seguiron, agriculteur et de Julie Jeanette née Gondou, à CuarnyCélibatairené à Cuarny le dix Septembre mil huit cent soixante sept

et

2. Baudin Berthade Ursins domiciliée à Ursinsfille de Jean Louis Baudin, agriculteur et de Fanchette, née Bellet, à UrsinsCélibatairenée à Ursins le neuf Septembre mil huit cent septante

Les publications ont eu lieu à Cuarny et à Ursins le cinq Juillet  
mil huit cent quatre vingt dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Seguiron Jean Charles  
Seguiron Bertha

des témoins :

Constant Gondou  
Aléxi Boyer, agriculteur

L'officier de l'état civil :

J. Burdet Rpl

Papiers présentés :

1<sup>o</sup> L'autorisation de l'officier pour la  
considération d'Yvonand pour la  
célébration du mariage à Ursins.

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de  
Yvonand.

N° 5.

Métraux & Genier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Septembre mil huit cent  
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Métraux Alexis agriculteur  
de Pailly domicilié à Orzens  
fils de Louis Daniel Métraux et de Louise Susanne, née Bally  
Etat civil : Célibataire  
né à Pailly le seize Avril mil huit cent soixante cinq.

et  
2. Genier Lucie ménagère  
de Chierrens domiciliée à Orzens  
fille de Jules Genier et de Adèle née Ducret  
Etat civil : Célibataire  
née à Chierrens le huit Octobre mil huit cent soixante neuf.

Les publications ont eu lieu à Orzens le seize, à Pailly le dix huit et à Chierrens  
aussi le dix huit Août mil huit cent quatre vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Alexis Métraux  
Lucie Métraux

des témoins :

Beat Chevalley  
Edèle Wagnière

L'officier de l'état civil :

S. P. Baudin

Papiers présentés :

1. l'extrait de naissance Métraux Alexis  
2. " " Genier Lucie  
3. la promesse de mariage  
4. les publications de Orzens, Pailly et  
Chierrens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vuarrens et  
S. Georges.

N<sup>o</sup> 6Héritier & Duvallard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui die huit Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent  
quatre vingt dix \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Héritier Denis \_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_de Ursins et d'Orzens \_\_\_\_\_ domicilié à Ursins \_\_\_\_\_fils de Jean Daniel Héritier \_\_\_\_\_ et de Suzanne née Pasche, à Ursins \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Célibataire \_\_\_\_\_né à Ursins \_\_\_\_\_ le deux Janvier mil huit cent soixante trois

et

2. Duvillard Marie \_\_\_\_\_de Combremont le Petit \_\_\_\_\_ domiciliée à Combremont le Petit \_\_\_\_\_fille de Jésuit Jean Samuel Duvillard et de Suzanne Louise née Dubou \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Célibataire \_\_\_\_\_née à Combremont le Petit le vingt un Juin mil huit cent soixante cinq.

Les publications ont eu lieu à Ursins le seize, à Orzens le seize et à Combremont le Petit le dix huit septembre mil huit cent quatre vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Denis Héritier \_\_\_\_\_Marie Héritier \_\_\_\_\_

des témoins :

S. Gottraux \_\_\_\_\_L. Gottraux \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudry \_\_\_\_\_

Papiers présentés :

1<sup>o</sup> l'acte de naissance Héritier Denis,2<sup>o</sup> l'acte de naissance Duvillard Marie,3<sup>o</sup> la promesse de mariage des époux4<sup>o</sup> les publications d'Ursins, d'Orzens et de Combremont le Petit.

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Combremont le Grand.

N° 7.  
Gondoux & Baudin

Aujourd'hui die huit Octobre mil huit cent quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

1. Gondoux Edouard agriculteur  
de Cuarny domicilié à Cuarny  
fils de Abram Louis Gondoux et de Marie Tenry née Brodoux, sa veuve  
Célibataire

né à Cuarny le quatorze février mil huit cent soixante sept.

et

2. Baudin Louisa Rosine ménagère  
de Ursins domiciliée à Ursins, avant née Cuarny  
fille de Marc Louis Baudin Ursin et de Louise Julie née Kerner, sa femme  
Célibataire

née à Ursins le trois Novembre mil huit cent septante.

Les publications ont eu lieu à Ursins le seize, à Cuarny le dix neuf septembre  
mil huit cent quatre vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gondoux Edouard  
Louisa Gondoux

des témoins :

Louis Corruet  
Alicie Baudin

L'officier de l'état civil :

S. L. Baudin

Papiers présentés :

l'autorisation de l'officier de l'état  
civil d'Yvonand de célébrer le  
mariage à Ursins

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de  
Yvonand.

N° 8.

Pitton & Pitton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Novembre mil huit cent  
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Pitton Jules Constant, agriculteur  
de Oppens domicilié à Oppens  
fils de Elic Pitton, agriculteur à Oppens et de Adèle née Pitton, sa femme.  
Etat civil : Célibataire  
né à Oppens le dix huit Mai mil huit cent soixante huit

et

2. Pitton Elise, ménagère  
de Oppens domiciliée à Oppens  
fille de Louis Pitton, agriculteur à Oppens et de Marie Marguerite, née Bissat, décédée.  
Etat civil : Célibataire  
née à Berchtesgaden le vingt un Avril mil huit cent septante deux

Les publications ont eu lieu à Oppens le vingt sept septembre mil huit cent  
septante deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Pitton Jules Constant  
Pitton Elise

des témoins :

Pitton Jules  
Pitton Louis

L'officier de l'état civil :

L. Baudouin

Papiers présentés :

1. l'acte de naissance Pitton Jules Constant
2. l'acte de — Pitton Elise
3. l'autorisation du père de l'épouse, mineure
4. la promesse de mariage des époux
5. la publication de mariage d'Oppens.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

N° 9.  
Charles & Pahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Novembre mil huit cent  
quatre-vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Charles Jean Daniel, agriculteur

de Oppens domicilié à Oppens.

fil de Georges Charles, veuf et de Jeanne Rose Barraud, veuf

veuf de Rose Marie Lucie Guéissaz, Des le quatorze Janvier 1889.

né à Nanfoua le vingt Décembre mil huit cent vingt trois.

et

2. Pahud Julie Céline, ménagère

de Ogens domiciliée à Oppens.

filles de Jean Benjamin Beat Pahud et de Suzanne Christine, née Aiot.

Célibataire

née à Ogens le treize Avril mil huit cent soixante trois.

Les publications ont eu lieu à Oppens le dix huit et à Ogens aussi le dix huit  
Octobre mil huit cent quatre-vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jean Daniel Charles

Julie Céline Pahud

des témoins :

Louis Duperré

Marie Duperré

L'officier de l'état civil :

J. L. Barraud

Papiers présentés :

1. l'acte de naissance Charles Jean Daniel.

2. l'acte de naissance Pahud Julie Céline.

3. l'acte de décès de Rose Marie Charles, née Guéissaz.

4. la promesse de mariage des époux.

5. les publications de mariage d'Oppens et d'Ogens.

Le mariage a été communiqué aux

l'officier de l'état civil de

St. Cierges.



N° 10.

Pillon & Henry.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Novembre mil huit cent  
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Pillon Ulysse Constant, agriculteur

de Oppens domicilié à Oppens.

fil de Jean Abram Pillon et de Jeanne Susanne née Pillon

Célibataire

né à Oppens le vingt huit Août mil huit cent cinquante neuf.

et

2. Henry Susette, ménagère

de Valleyres sous Verdins domiciliée à Pomy.

fille de Désiré Jacques Louis Henry et de Susette née Pillon, à Pomy.

Célibataire

née à Pomy le cinq Janvier mil huit cent soixante quatre

Les publications ont eu lieu à Oppens, Pomy et Valleyres sous Verdins le  
vingt Octobre mil huit cent quatre vingt dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Ulysse Constant Pillon  
Susette Pillon

des témoins :

J. F. Henry  
Alfred Pillon

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudry

Papiers présentés :

1° acte de naissance de Pillon Ulysse Constant.  
2° acte de naissance de Henry Susette.  
3° la promesse de mariage des époux.  
4° les publications de mariage d'Oppens,  
Pomy et de Valleyres sous Verdins.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

N° 11

Meystre & Annen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Décembre mil huit cent  
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Meystre Jules, agriculteur  
de Correvon domicilié à Oppens  
fils de Pierre Benjamin Meystre et de Françoise née Wagnière, sa femme  
Célibataire  
né à Oppens le trouze Octobre mil huit cent soixante huit.

et

2. Annen Lydie Fanny, ménagère  
de Gessenay (Berne) domiciliée à Oppens  
fille de Daniel Annen et de Nauvette Jeanette, née Buffet.  
Célibataire  
née à Gharrens le quatorze Novembre mil huit cent soixante huit.

Les publications ont eu lieu à Oppens le vingt un, à Correvon le vingt deux  
et à Gessenay aussi le vingt deux Novembre mil huit cent quatre vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jules Meystre  
Lydie Fanny Meystre

des témoins :

Victor Meystre  
Rosine Annen

L'officier de l'état civil :

S<sup>r</sup> L. Baudin

Papiers présentés :

1<sup>o</sup> l'extrait de naissance Meystre Jules  
2<sup>o</sup> l'extrait de naissance Annen Lydie Fanny  
3<sup>o</sup> la promesse de mariage des époux  
4<sup>o</sup> les publications de mariage de  
Oppens, Correvon et Gessenay

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St-Lierges et Gessenay.

N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil huit cent

*Le 2 Janvier 1891*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

*Acquiesce*

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Le numéro 11 de la 95 page est la dernière inscription faite dans l'année 1890, les deux doubles domiciliés sont conformes, ce fils de que nous certifions, l'officier de l'état civil Ursins le 1 Janvier 1891. S. L. Baudin.*

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

né à \_\_\_\_\_



et

Nom et profession de l'épouse :

2. \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fille de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Etat civil :

Date de la naissance :

née à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 1  
Pache & Pahué.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Février mil huit cent  
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Pache Héli ouvrier  
de Chapelles domicilié à Oppens  
fils de Auguste Pache, agriculteur et de Julie Louise, née Decorges  
Célibataire  
né à Oppens le vingt Septembre 1865

et  
2. Pahué Léa menager  
de Ogens domiciliée à Bercher  
fille de Abram David Pahué et de Marguerite née Guynet, à Ogens.  
Célibataire  
née à Ogens le Douze Octobre 1865

Les publications ont eu lieu à Chapelles le trente, à Ogens le trente un, à  
Bercher le trente un et à Oppens le trente un janvier 1891.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Héli Pache  
Léa Pache Pahué

des témoins :

Emile Pache agriculteur  
Julie Gaville

L'officier de l'état civil :

H. L. Baudin

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St. Cierges.

Papiers présentés :

1. l'acte de naissance à Héli Pache.
2. l'acte de naissance à Pahué Léa
3. la promesse de mariage
4. les publications à Oppens Bercher  
Ogens et Chapelles.

N° 2.

Henry & Besson.

Aujourd'hui vingt huit Février mil huit cent quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Henry François, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Valleyres sous Urbins domicilié à Pomy

Noms des parents :

fils de Jacques Louis Henry, Décédé. et de Jeanne Lucette née Pillou, à Pomy

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Pomy le seize Juin mil huit cent cinquante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Besson Adèle, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Chapelles domiciliée à Rueyres

Noms des parents :

fille de Jean Gabriel Besson, Décédé et de Louise Fanny, née Panchaud, à Pomy

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Rueyres le quatorze Juin mil huit cent soixante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Valleyres sous Urbins le sept, à Pomy le huit, à Chapelle le huit et à Rueyres le huit Février mil huit cent quatre vingt onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Henry  
Adèle Henry

des témoins :

Ulysse Pitton agriculteur  
Féli Besson.

L'officier de l'état civil :

S. L. Baudin

Papiers présentés :

- 1. Les actes de naissance des époux
- 2. La promesse de mariage
- 3. Les publications de Valleyres, Pomy, Chapelles et Rueyres.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

S. Cierges et de Fey.

N<sup>o</sup> 3.Pasche & Baillif

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Mars mil huit cent  
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pasche Jules agriculteurde Ferlens domicilié à Gossensfils de Jean Pasche pionnier à Gossens et de Julie née Poterat sa femmeCélibatairené à Chepoux le vingt deux Mars mil huit cent soixante six

et

2. Baillif Constance Antoinettede Ormont Dessus domiciliée à Gossensfille de Jean François Frédéric Baillif et de Jeanne Esther née Bricot à GossensCélibatairenée à Granges le vingt deux Septembre mil huit cent septante deux

Les publications ont eu lieu à Gossens le vingt un février à Ormont Dessus  
le vingt deux et à Ferlens aussi le vingt deux du même mois présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jules Pasche  
Constance Pasche

des témoins :

Jules Willaumez  négociant  
Emma Hirt

L'officier de l'état civil :

N. L. Baudry

Papiers présentés :

1. Les actes de naissance des époux  
2. L'autorisation de la mère de l'épouse  
(mineure)  
3. La promesse de mariage  
4. Les publications de Gossens Ferlens  
et Ormont Dessus.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Oron la Ville et  
Ormont Dessus.

N° A.

Groux & Goy.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Juin mil huit cent  
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Groux Emile, domestique de campagne  
de Giez et de Novalles domicilié à Orzens, champs plats  
fils de Jean François Groux et de Thérèse Louise née Gabthey  
célibataire  
né à Belmont le vingt trois février 1864.

et  
2. Goy Sophie Marie, domestique  
de Vaulion domiciliée à Orzens  
fille de Jean Gabriel Goy et de Sophie née Rod.  
célibataire  
née à Moudon le vingt quatre septembre 1863.

Les publications ont eu lieu à Giez le vingt deux, à Orzens et Vaulion le vingt  
trois et à Novalles le vingt quatre Mai présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Emile Groux  
Sophie Goy

des témoins :

Perrin Constant  
Marie Genier

L'officier de l'état civil :

N. L. Baudin

Papiers présentés :

1° l'acte de naissance Groux Emile  
2° l'acte de naissance Goy Sophie Marie  
3° la promesse de mariage  
4° les publications de Giez, Orzens,  
Vaulion et Novalles.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Grandson et Vaulion

N° 5.

Bovay & Guichard.Aujourd'hui cinq Septembre mil huit centquatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bovay Victor Edouard agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ursins et de Chanéaz domicilié à Ursins

Noms des parents :

fils de David Jules Bovay, agriculteur et de Marie vic. Mercier, sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Ursins le dix Neuf mil huit cent soixante sept

Nom et profession de l'épouse :

2. Guichard Lisa Catherine et

Lieu d'origine et de domicile :

de Orzens et Pailly domiciliée à Ursins

Noms des parents :

fille de Auguste Guichard, agriculteur et de Jenny vic. Berthier, sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Orzens le vingt quatre Neuf mil huit cent soixante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ursins et Orzens le quatre à Pailly le cinq et à Chanéaz le six Nout mil huit cent quatre vingt onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Victor Bovay  
Lisa Bovay

des témoins :

Alex Guichard agric. à Ursins  
Amédée Berthier Just à Ursins

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

1. les actes de naissance des deux Epoux.  
2. la promesse de Mariage  
3. les publications d'Ursins, d'Orzens,  
de Pailly et de Chanéaz.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sourdeleye et Sarrons



N° 6.

Bency & Henrioud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Octobre mil huit centquatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bency Jean Eugène agriculteur  
 de Valleyres sous Ursins domicilié à Valleyres sous Ursins  
 fils de François Louis Bency défunt et de Jeanne Susanne née Bettens  
Célibataire  
 né à Valleyres sous Ursins le dix huit Octobre mil huit cent cinquante deux.

et

2. Henrioud Elise  
 de Belmont domiciliée à Belmont avant à Grandson  
 fille de Jean Frédéric Henrioud à et de Jeanette née Gin sa femme.  
(Belmont)  
Célibataire  
 née à Belmont le neuf Juillet mil huit cent soixante six.

Les publications ont eu lieu à Valleyres sous Ursins le 17, à Grandson le 18 et à Belmont le 19 Septembre mil huit cent quatre vingt onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jean Eugène Bency  
Elise Bency

des témoins :

Ulysse Henrioud agriculteur  
Auguste Baudin Praticien

L'officier de l'état civil :

A. P. Baudin

Papiers présentés :

1° L'acte de naissance Bency Jean Eugène.  
 2° L'acte de naissance Henrioud Elise.  
 3° La promesse de mariage des deux époux.  
 4° Les publications de Mariage de Valleyres sous Ursins, Grandson et de Belmont.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Grandson et de  
Belmont.

N° 7  
Pitton & Vagnières

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Octobre mil huit cent  
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pitton Louis Alfred, agriculteur

de Oppeus domicilié à Oppeus

fils de Louis Emile Pitton, agriculteur et de Staline née Berry, sa femme

Célibataire

né à Oppeus le dix huit Octobre mil huit cent soixante huit.

et

2. Vagnières Eugénie

de Orzens domiciliée à Orzens

fille de Emile Vagnières, agriculteur et de Emma, née Villiamoz, sa femme

Célibataire

née à Orzens le huit Novembre mil huit cent septante deux.

Les publications ont eu lieu à Orzens le vingt six, à Oppeus aussi le vingt six  
septembre mil huit cent quatre vingt onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

#### Signatures

des époux :

Pitton Louis Alfred

Pitton Eugénie

des témoins :

Henri Pitton agriculteur

Cécile Gettraux

L'officier de l'état civil :

M. L. Baudin

Papiers présentés :

1° L'acte de naissance de Pitton Louis Alfred.

2° L'acte de naissance de Vagnières Eugénie.

3° L'autorisation du père de l'épouse mineure.

4° La promesse de mariage des époux.

5° Les publications d'Orzens et d'Oppeus.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

N° 8.

Deppieraz & Ozeley.

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
  
 Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent  
quatre vingt onze \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Deppieraz Héli \_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_  
 de Seneyz \_\_\_\_\_ domicilié à Oppens \_\_\_\_\_  
 fils de Jean Abram Deppieraz et de Louise Madeleine née Cristinot  
veuf de Méry née Gues, Des le huit septembre mil huit cent huitante huit  
 né à Seneyz \_\_\_\_\_ le six Novembre mil huit cent cinquante un \_\_\_\_\_

et  
 2. Ozeley Constance \_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_  
 de Oppens, Ruycres et Bercher \_\_\_\_\_ domiciliée à Oppens \_\_\_\_\_  
 fille de défunt Jean Louis Ozeley et de Scarlotte née Perret, à Oppens  
 \_\_\_\_\_ Célibataire \_\_\_\_\_  
 née à Bicley Magnoux \_\_\_\_\_ le sept Août mil huit cent soixante cinq \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Oppens le 24, à Seneyz le 27, à Ruycres le 27 et  
 à Bercher aussi le 27 Octobre 1891.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Héli Deppieraz  
Constance Deppieraz

Ulysse Decorges sieur  
Jules Ozeley agriculteur

L'officier de l'état civil :

M. L. Baudin

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

St-Cerges, Ruycres et

Seneyz

Papiers présentés :

- 1° l'acte de naissance Deppieraz Héli
- 2° \_\_\_\_\_ Ozeley Constance
- 3° de decs Méry née Gues femme Depp
- 4° la promesse de mariage
- 5° les publications Oppens, Seneyz, Ruycres et Bercher.

Vu et homologué le 2 Janvier 1892  
Braunier



Le N° 8 de la 104 page, est la dernière inscription faite dans l'année 1891, les deux  
 doubles sont conformes, ce que nous certifions, l'officier de l'état civil Ursins le 1<sup>er</sup> Janvier 1891.  
M. L. Baudin



N° 1.

Fivat & LeguatreAujourd'hui cinq Mars mil huit centquatre-vingt Douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Fivat François, charpentier

Lieu d'origine et de domicile :

de Sassel domicilié à Gossens

Noms des parents :

fils de Jean Louis Fivat, charpentier et de Jeanne Henriette née Emery Décide

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Sassel le huit Octobre mil huit cent soixante un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Leguatre Adèle, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Gossens domiciliée à Gossens

Noms des parents :

fille de Jean Louis Leguatre Décide et de Marie née Du

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Gossens le quinze Septembre mil huit cent cinquante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Gossens le Dia d Sassel le treize Janvier  
mil huit cent quatre-vingt Douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

François Fivat  
Wéb Fivit

des témoins :

Dés Micherray  
A Berthier

L'officier de l'état civil :

N. L. Baudin

Papiers présentés :

1<sup>o</sup> l'acte de naissance Fivat François  
2<sup>o</sup> l'acte de naissance Leguatre Adèle  
3<sup>o</sup> la promesse de mariage  
4<sup>o</sup> les publications de Gossens  
et de Sassel.

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de  
Granges.

N<sup>o</sup> 2.

Ottouin & Pelloux.

Aujourd'hui sept Mai mil huit cent

quatre vingt douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Ottouin Edouard Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Pomy domicilié à Pomy

Noms des parents :

† fils de Samuel Ottouin, à Pomy et de Suzanne Marguerite, née Chevallay

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Pomy le 21 sept. Novembre mil huit cent soixante deux

Nom et profession de l'épouse :

2. Pelloux Lina, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Pomy domiciliée à Pomy

Noms des parents :

† fille de François Pelloux, à Pomy et de Rosine, née Correvois, sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Pomy le huit Mars mil huit cent soixante sept.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pomy le trois Avril mil huit cent quatre vingt deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Henri Ottouin  
Lina Pelloux

Edouard Ottouin  
Adèle Pelloux

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

- 1<sup>o</sup> l'acte de naissance Ottouin Edouard Henri
- 2<sup>o</sup> l'acte de naissance Pelloux Lina
- 3<sup>o</sup> la promesse de mariage des époux
- 4<sup>o</sup> la publication de mariage de Pomy.

N° 3.

Bérard & Sernec.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Mai mil huit cent  
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bérard Antoine Louis, Boulangère.de Lausanne domicilié à Suchy.fils de Jacques François Louis Bérard et de Adèle née Conod, DécédéeCélibatairené à Gilly le vingt sept Décembre mil huit cent soixante sept.

et

2. Sernec Emiliede Villars Bramard domiciliée à Pomy.fille de Pierre David Sernec, Instituteur et de Jeanne Notabene Chollet sa femmeCélibatairenée à Pomy le trente Décembre mil huit cent soixante sept.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3 Mai, à Pomy le 4, à  
Villars Bramard le 5 et à Suchy le 7, présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Antoine Louis BérardEmilie Sernec

des témoins :

Emile FittetEmile Roy

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état  
civil de Belmont, pour célébrer  
le mariage à Ursins

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Belmont, Lausanne  
et Villarszel.

N° A.

Péclard & Viret.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Juillet mil huit cent  
quatre vingt Douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Péclard Emile Henri charron

de Pailly domicilié à Ozyens.

filz de Samuel Péclard, décédé et de Suzanne née Delessert, à Pailly.

Veuve de Marie née Percy, des le onze Juin 1891

né à Pailly le trois Novembre mil huit cent cinquante neuf

et

2. Viret Alice, ménagère

de Villars Ciercelin domiciliée à Villars Ciercelin

fille de Caroline Viret de François Louis et de

Célibataire

née à Villars Ciercelin le deux huit Juin mil huit cent soixante huit

Les publications ont eu lieu à Ozyens le vingt trois, à Villars Ciercelin le  
23 et à Pailly le 25 Juin présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Emile Henri Péclard

Héli Gues

Alice Péclard

Celina Gues

L'officier de l'état civil :

H. L. Baudouin

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

1° l'acte de naissance de Péclard Emile Henri

officiers de l'état civil de

2° l'acte de naissance de Viret Alice

Ozyens & à

3° l'acte de décès de Marie née Percy

Poliz le Grand.

4° la promesse de mariage

5° les publications d'Ozyens, de  
Villars Ciercelin & Pailly.

N° 5

Richardet & Barbay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Août mil huit cent  
quatre vingt douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Richardet John agriculteurde Combremont le Petit domicilié à Pomyfils de Jules Richardet à Pomy et de Louise Anna veuve Peillard au ChénCélibatairené à Pailly le vingt sept Juin mil huit cent septante

et

2. Barbay Cécile Susette ménagèrede Pomy domiciliée à Pomyfille de Louis Barbay à Pomy et de Jenny née Beney sa femmeCélibatairenée à Pomy le trente Mai mil huit cent septante unLes publications ont eu lieu à Pomy le vingt un et à Combremont aussivingt un Juillet 1892.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiançés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

John Richardet  
Cécile Richardet

des témoins :

Ami Wagniaux  
Berthe Lelloux

L'officier de l'état civil :

J. P. Baudin

Papiers présentés :

1<sup>o</sup> l'acte de naissance Richardet John  
2<sup>o</sup> l'acte de naissance Barbay Cécile Susette  
3<sup>o</sup> la promesse de mariage des époux

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de  
Combremont le Grand.



N° 6

Guichard & Percy.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre septembre mil huit cent  
quatre vingt douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Guichard Ernest, agriculteurde Orzens et Pailly domicilié à Orzensfils de Jean Louis, agriculteur à Orzens et de Thérèse, née Guichard, sa femmeCélibatairené à Orzens le sept septembre mil huit cent soixante neuf

et

2. Percy Jenny Louise, menagèrede Orzens domiciliée à Orzensfille de Jean François (dit Jules) à Orzens et de Marguerite Elise, née Sagnières, à OrzensCélibatairenée à Orzens le vingt trois Mars mil huit cent soixante neuf

Les publications ont eu lieu à Orzens le six Août mil huit cent quatre  
vingt douze et à Pailly le même jour.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Ernest Guichard  
Jenny Louise Guichard

des témoins :

Auguste Percy  
Marie Guichard

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

1° l'acte de naissance de l'époux.  
2° l'acte de naissance de l'épouse.  
3° la promesse de mariage  
4° la publication d'Orzens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Orzens

N° 7.  
Péclard & Ozeley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Octobre mil huit cent  
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Péclard Héli Louis, agriculteur,  
de Pailly domicilié à Pailly  
fils de Samuel Péclard, décédé et de Suzanne née D'essert à Pailly  
Célibataire  
né à Pailly le quinze Octobre 1852.

et

2. Ozeley Elise, ménagère,  
de Oppens Puyres et Bercher domiciliée à Oppens  
fille de Abram Moïse Ozeley et de Suzanne née Margot à oppens  
Célibataire  
née à Oppens le sept septembre 1865.

Les publications ont eu lieu à Oppens Puyres et Pailly le 3<sup>e</sup> septembre  
br et à Bercher aussi le 5 septembre 1892.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Héli Louis Péclard  
Elise Péclard

des témoins :

Perrin Constantin  
Margot Elise

L'officier de l'état civil :

J. P. Baudin

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état  
civil de Guarrens pour célébrer le  
mariage à Urbins.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Guarrens, St-Lorges & Fey.

N° 8.  
Miéville & Henry

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
Date des publications :

Aujourd'hui quinze Octobre mil huit cent quatre vingt douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :  
1. Miéville Auguste agriculteur  
de Pomy domicilié à Pomy  
fils de Louis Miéville agriculteur et de Marie née Pouilly, à Pomy  
Célibataire  
né à Pomy le onze Août 1869

et  
2. Henry Anna ménagère  
de Valleyres sous Ursins domiciliée à Pomy  
fille de Jean Jacques Louis Henry, vicaire et de Jeanne Louise née Miéville  
Célibataire  
née à Valleyres s/ Ursins le onze Novembre 1870

Les publications ont eu lieu à Pomy et Valleyres sous Ursins le seize Septembre mil huit cent quatre vingt douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :  
Miéville Auguste  
Anna Miéville

des témoins :  
Bovay Lucien  
Bovay Adèle

L'officier de l'état civil :  
M. L. Baudin

Papiers présentés :  
1. les actes de naissance des époux  
2. les publications de mariage  
3. la promesse de mariage

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

N<sup>o</sup> 9.  
Dutoit et Duperré

Aujourd'hui vingt neuf Octobre mil huit cent  
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dutoit Emile agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Moudon et Neyruz domicilié à la tuilerie D'Oppens

Noms des parents :

fils de Auguste Dutoit, décédé et de Thérèse née Curchoy, à Cronay

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à la tuilerie D'Oppens le vingt cinq Mai 1865.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Duperré Emma ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Bougemont domiciliée à Oppens.

Noms des parents :

fille de Jean Daniel Duperré et de Rose Genevieve Pasche

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Oppens le quinze septembre 1871.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Oppens le 1<sup>er</sup> Octobre à Bougemont, le 2,  
 à Moudon le 3 et à Neyruz aussi le 3<sup>o</sup> Octobre 1892.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Dutoit  
Emma Dutoit

des témoins :

Théophile Duperré agriculteur  
Paul Dutoit à Oppens

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

1<sup>o</sup> l'acte de naissance Dutoit Emile  
 2<sup>o</sup> " " Duperré Emma  
 3<sup>o</sup> la promesse de mariage  
 4<sup>o</sup> les publications de Bougemont  
Oppens Moudon et Neyruz

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

Moudon & Neyruz

N° 10

Heim & Pidoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Octobre mil huit cent  
quatre vingt douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Heim William cordonnier  
de Oppeus domicilié à Forel sur Lucens  
fils de Louise Heim fille de Louis et de \_\_\_\_\_  
Célibataire  
né à Wallisellen (Zurich) le vingt trois Mai 1860.

et  
2. Pidoux Eugénie lingère  
de Forel sur Lucens domiciliée à Oppeus  
fille des défunts Charles Pidoux et de Jeannette veuve Pasche  
Célibataire  
née à Belmont le vingt quatre Janvier 1858.

Les publications ont eu lieu à Oppeus le deux, à Oppeus le deux et  
à Forel le quatre Octobre mil huit cent quatre vingt douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

William Heim  
Eugénie Heim

des témoins :

Henri Duperraf  
Aime Pelton agriculteur à Oppeus.

L'officier de l'état civil :

J. P. Baudin

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de  
l'état civil de Lucens pour  
la célébration du mariage à Oppeus

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Lucens.

Registre des mariages A.

N° 11.

Girardet & Oreley.

Aujourd'hui Dieu neuf Novembre mil huit cent quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Girardet Jules Ulysse agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bettens domicilié à Bettens

Noms des parents :

fils de Julie veuve de François et de Girardet, Jéjé

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Bettens le seize Mai 1864.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Oreley Julie ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Oppens, Pucyres et Bercher domiciliée à Oppens.

Noms des parents :

fille de Abram Moïse Oreley et de Lusette née Margot, à Oppens.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Oppens le quatorze février 1863.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Oppens le dix, à Bettens le onze, à Pucyres Doure et à Bercher le treize septembre 1892.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ulysse Girardet  
Julie Girardet

des témoins :

François Baudin  
Amédée Berthier

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état civil de Daillens pour célébrer le mariage à Urdins

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St-Cerge, Fey et Daillens.

N<sup>o</sup> 12.Pitton & Bettec.Aujourd'hui vingt six Novembre mil huit centquatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Pitton Alexandre agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Oppens domicilié à Oppens

Noms des parents :

fils de Jacques Louis Pitton et de Jeanne Susanne née Dubil, Dédé

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Oppens le treize Janvier mil huit cent quarante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bettec Marie Emma ménagère.

Lieu d'origine et de domicile :

de Combremont le Petit domiciliée à Oppens

Noms des parents :

fille de Henri Auguste Bettec et de Suzanne Louise née Jaquier, Dédé

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Combremont le Petit le deux Septembre mil huit cent quarante sept.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Oppens le cinq, à Combremont le Petit le huit Novembre mil huit cent quatre vingt deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Alexandre PittonMarie Emma Bettec Pitton

des témoins :

Amédée BerthierConstant Jordan

L'officier de l'état civil :

J. B. Baudin

Papiers présentés :

1. les actes de naissance des époux2. la promesse de mariage3. les publications de mariage

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Combremont le Petit.

N<sup>o</sup> 13.Sallon & Wagnière

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Décembre mil huit centquatre vingt douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1. Sallon Jean François marbrierde Mellouins domicilié à Yverdonfils de d. Défunts Jean Pierre Sallon et de Jeanne Rose née Charlesveuf de Fanny née Boulet des le 17 Mars 1886.né à Yverdon le 16 Décembre mil huit cent quarante cinq

et

2. Wagnière Alice menagèrede Orzens domiciliée à Orzensfille de Jean Louis Wagnière et de Jeannette née Parchaud DécidéCélibatairenée à Orzens le vingt huit Avril mil huit cent soixante huitLes publications ont eu lieu à Orzens, Mellouins et Yverdon le trois Décembre mil huit cent quatre vingt douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jean François Sallon marbrier  
Alice Wagnière

des témoins :

Henri Delétat, peintre  
Amédée Berthier, substitut

L'officier de l'état civil :

S. L. Baudin

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état civil d'Yverdon pour célébrer le mariage à Urdins.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Dorneloye et  
d'Yverdon.



N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil huit cent

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

1. Le n° 13 de la 11<sup>e</sup> page est la dernière inscription faite dans l'annuaire 1892, les deux doubles domiciliés à \_\_\_\_\_ ~~filles de~~ que nous certifions, l'officier de l'état civil d'Ursins, le 1<sup>er</sup> Janvier 1893. N. L. Baudin

né à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

et



Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

2. \_\_\_\_\_

de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_

filles de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

née à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

*Le 9 Janvier 1893*  
*Maguésy*



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

N° 1

Etter & Miéville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Février mil huit cent  
quatre vingt treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Etter Alfred Domestique agriculteur  
de Buchillon (Fribourg) domicilié à Orzens  
fils de Victor Etter et de Romaine née Proyer les deux décédés  
Célibataire

né à Combrément-le-Grand le vingt Mars mil huit cent soixante sept

et  
2. Miéville Augustine Elisa Domestique agriculteur  
de Essertines domiciliée à Nenfusa (Essertines)  
fille de Ulysse Miéville mineur et de Augustine née Barraud sa femme  
Célibataire

née à Essertines le trois Octobre mil huit cent septante

Les publications ont eu lieu à Buchillon et Vuarrens le neuf Janvier  
et à Orzens le dix Janvier, présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Etter Alfred  
Elisa Etter

des témoins :

Etter Henri  
Staudmann Léa

L'officier de l'état civil :

S. L. Baudouin

Papiers présentés :

Les extraits de naissance des Epoux  
et la promesse de mariage  
les publications de Buchillon Vuarrens  
et Orzens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Buchillon & Vuarrens.

Par jugement du Tribunal  
cantonal de Neuchâtel  
du 8 mars 1920, exécuté  
le 2 avril 1920, le ma-  
riage ci-contre a été  
dissous par le divorce.  
Le mari ne pourra se re-  
marier avant un an.  
Inscrit le 9 avril 1920  
L'officier de l'état civil  
Eug. Burdet

N<sup>o</sup> 2.Charles & Bovay.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Avril mil huit cent  
quatre vingt treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Charles Jean Daniel agriculteurde Oppers domicilié à Oppersfils de Georges Charles, Décedé et de Jeanne Rose Barrau, D'Esertinesveuf en seconde nocce de Julie Céline née Pabud, des le vingt sept Août 1892.né à Noyeux le neuf Décembre mil huit cent vingt trois

et

2. Bovay Emma ménagèrede Chanéaz domiciliée à Oppersfille de Jean Pierre Bovay, Décedé et de Jeanne Susanne, née PochonCélibatairenée à Chanéaz le seize Août mil huit cent soixante cinq

Les publications ont eu lieu à Oppers et à Chanéaz le vingt mars  
mil huit cent quatre vingt treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jean Daniel Charles  
Emma Charles

des témoins :

J. Barrau  
Eug. Bovay

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

1. L'acte de naissance Charles Jean Daniel2. L'acte de naissance Bovay Emma3. L'acte de Décedé de Julie Céline Pabud4. la promesse de Mariage5. les publications d'Oppers et de Chanéaz

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Noyeux.

N<sup>o</sup> 3.Bovay & Guichard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Juin mil huit cent  
quatre vingt treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Bovay Justin Ulysse agriculteur  
de Urdis & Pailly Chanéaz domicilié à Urdis  
fils de David Jules Bovay et de Marie uce Mercier  
Célibataire  
né à Urdis le le quatre septembre 1869.

et

2. Guichard Marie Da. lingère  
de Ozens et Pailly domiciliée à Ozens  
fille de Jean Louis Guichard et de Maline uce Guichard  
Célibataire  
née à Ozens le vingt huit février 1872.

Les publications ont eu lieu à Ozens et Urdis le 28 et à Chanéaz et Pailly  
le 29 Juin 1893.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Ulysse Bovay  
Marie Bovay

des témoins :

Alfred Guichard  
Lina Bovay

L'officier de l'état civil :

J. Baudin

Papiers présentés :

1<sup>o</sup> Les actes de naissance des époux  
2<sup>o</sup> la promesse de mariage  
3<sup>o</sup> les publications de mariage

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Donneloye et  
Warrent.

N<sup>o</sup> A.Leguatre & Perrin n<sup>o</sup> Perrin

Aujourd'hui vingt neuf Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent  
quatre vingt treize \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Leguatre François \_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Gossens \_\_\_\_\_ domicilié à Gossens \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fils de Jean Louis Leguatre \_\_\_\_\_ et de Marie uce Du, décédés \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire \_\_\_\_\_

Date de la naissance :

né à Gossens \_\_\_\_\_ le vingt sept Juillet mil huit cent quarante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Perrin Rose Marie, n<sup>o</sup> Perrin \_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Chavanne le Chêne \_\_\_\_\_ domiciliée à Cronay \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fille de Pierre Perrin, décédé \_\_\_\_\_ et de Rose Suzanne, n<sup>o</sup> Ruberson, Cronay

Etat civil :

veuve de Etienne Perrin, dés le deux Juillet 1890 \_\_\_\_\_

Date de la naissance :

née à Cronay \_\_\_\_\_ le vingt cinq Mars 1851 \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Gossens le trois, à Cronay aussi le trois et à  
Chavanne le Chêne le cinq Juillet 1893 \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

## Signatures

des époux :

François Leguatre  
Marie Leguatre

des témoins :

Henri Gottraux  
Henriette Viret

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

1. les actes de naissance des époux
2. l'acte de décès du mari de l'épouse
3. la promesse de mariage des époux
4. les publications de Gossens Cronay et  
Chavanne le Chêne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Doumloge et D'Yvernavre

N° 5.

Chevalley & Tschanz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Octobre mil huit cent  
quatre vingt treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Chevalley Béat agriculteur  
de Chierrens (Saut) domicilié à Orzens  
fils de Défunt Jeannet Chevalley et de Julie née Bettez  
Célibataire

né à Orzens le Dix-huit Juin mil huit cent soixante cinq

et

2. Tschanz Lina ménagère  
de Nieder Wichtrach (Berne) domiciliée à Orzens  
fille de Johannes Tschanz et de Madeleine née Aeschmann  
Célibataire

née à Nieder Wichtrach le vingt cinq Août mil huit cent septante Deux

Les publications ont eu lieu à Orzens le premier, à Wichtrach le deux et à  
Chierrens le trois Octobre présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Béat Chevalley  
Lina Chevalley

des témoins :

Constant Bettez  
Eugénie Vauthroy

L'officier de l'état civil :

St-L. Baudouin

Papiers présentés :

1° les actes de naissance des Epoux  
2° la promesse de mariage  
3° les publications de mariage d'Orzens  
Wichtrach et Chierrens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St-L. Baudouin

N° 6

Mareudaz & Guidit

Anjourd'hui neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Mareudaz Frédéric Eugène Domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Mathod domicilié à Pomy

Noms des parents :

fil des défunts Frédéric Sauvet Mareudaz et de Luce née Bieri

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Neuchâtel le six février mil huit cent soixante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Guidit Emma Domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Arissoules domiciliée à Pomy

Noms des parents :

filles de François Edouard Guidit et de Rosette née Bovatta Arissoules

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Arissoules le Deux Mars mil huit cent septante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mathod le 16 à Pomy le 16 et à Arissoules le 17 Novembre 1893.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Frédéric Eugène Mareudaz  
Emma Mareudaz

des témoins :

Alfred Guidit  
Lina Bruchet

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

1. les actes de naissance des époux  
2. la promesse de mariage  
3. les publications de Mathod Pomy  
et Arissoules

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Mathod et Yvonand



N° 7  
Pitton & Pitton

Aujourd'hui treize Décembre mil huit cent  
quatre vingt treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
Date des publications :

comparu :  
1. Pitton Louis agriculteur  
de Oppens domicilié à Oppens  
fils de Elié Pitton, agriculteur et de Arèle née Pitton, sa femme  
Célibataire  
né à Oppens le quinze Février mil huit cent septante  
et  
2. Pitton Hélène ménagère  
de Oppens domiciliée à Oppens  
fille de Henri Pitton, agriculteur et de Griselet née Deppeirraz, sa femme  
Célibataire  
née à Oppens le vingt quatre Octobre mil huit cent septante

Les publications ont eu lieu à Oppens le vingt cinq Novembre mil huit cent quatre vingt treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Pitton  
Hélène Pitton

des témoins :

Constant Pitton  
Ulysse Decorges

L'officier de l'état civil :

L. P. Baudin

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

- 1° les actes de naissance des époux
- 2° la promesse de mariage
- 3° la publication d'Oppens

Le numéro 7 de  
la 125 page est la  
dernière inscription  
faite dans l'année 1893  
les deux doubles sont  
conformes, ce que nous  
certifions, l'officier  
de l'état civil le  
12 Janvier 1894  
L. P. Baudin

Vu le 12 Janvier 1894  
C. A. Guiney





N° 8  
Vagnieres & Versel

Aujourd'hui trente Decembre mil huit cent  
quatre vingt treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

comparu :  
1. Vagnieres Hippolyte Louis agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Orzens domicilié à Orzens

Noms des parents :

fils de Jean Auguste Vagnieres et de Rosette née Vagnieres, à Orzens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Orzens le vingt quatre Decembre 1855

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Versel Nancy menagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Porray domiciliée à Orzens

Noms des parents :

fille de Pierre Abram Versel veuf et de Anne Marie née Bettex

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Porray le dix Decembre mil huit cent soixante un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Orzens et à Porray le dix huit  
Novembre mil huit cent quatre vingt treize

*Le présent acte est nul les époux ne se sont pas produits  
Orzens  
le 30 Decembre 1893  
F. Baudin*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

- 1° Les actes de Naissance des Epoux
- 2° La promesse de Mariage
- 3° Les publications d'Orzens et de Porray

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Yvermaire



N° 1

Vagnières & Versel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Janvier mil huit cent  
quatre vingt quatorze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Vagnières Ulysse Louis, agriculteur  
de Orzens domicilié à Orzens  
fils de Jean Auguste Vagnières et de Rosette née Vagnières, à Orzens.  
Célibataire

né à Orzens le vingt quatre Décembre 1855.

et

2. Versel Nancy, ménagère  
de Porray domiciliée à Orzens  
fille de Pierre Abram Versel, veuf et de Anne Marie née Bettex, à Porray.  
Célibataire

née à Porray le dia Décembre 1861.

Les publications ont eu lieu à Orzens et à Porray, le dia huit Novembre  
mil huit cent quatre vingt treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Ulysse Vagnière  
Nancy Vagnière Versel

des témoins :

A Berthier  
E. Frauche

L'officier de l'état civil :

L. L. Baudin

Papiers présentés :

1° les actes de mariage des Epoux  
2° les promesses de mariage  
3° les publications d'Orzens et de Porray.

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de  
Yverand.

Par jugement rendu le 15 décembre  
1904 déclaré définitif et exécutoire,  
par le Greffier le 23 février 1905, le  
Tribunal civil du district d'Yverdon  
a dissous par le divorce le mariage  
contracté le 13 janvier 1894 à Urdins  
entre: Vagnières Ulysse Louis  
domicilié lors de son mariage à  
Orzens fils de Jean Auguste et  
Rosette née Vagnières demandeur  
au divorce ;  
et Versel Nancy de Porray  
domiciliée lors de son mariage à  
Orzens fille de Pierre Abram  
et de Anne Marie née Bettex  
défenderesse au divorce.  
Le divorce a été prononcé contre  
la femme en vertu de l'art. 46  
B de la loi fédérale du 24 décembre  
1894.

Inscriit le 7 mars 1905.  
L'officier de l'état civil  
Sylv. Baudet.

N° 2.

Meystre & Boray

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Deux Juin mil huit cent  
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Meystre Victor, agriculteur  
de Correvon domicilié à Oppens  
fils de Pierre Benjamin Meystre et de Françoise née Wagnière, sa femme  
Célibataire  
né à Oppens le Deux Mars, 1871.

et  
2. Boray Hélène Hortense  
de Chanéaz domiciliée à Oppens  
fille de Louis Frédéric Boray et de Jonny née Duperréal, sa femme  
Célibataire  
née à Chanéaz le vingt Deux Novembre 1873.

Les publications ont eu lieu à Oppens le vingt huit Avril à Correvon  
le premier Mai et à Chanéaz aussi le premier Mai 1894.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Meystre Victor  
Hélène Hortense Meystre

des témoins :

Amédée Berthier  
Meystre Louis

L'officier de l'état civil :

St L. Baudin

Papiers présentés :

1° les actes de naissance des Epoux  
2° la promesse de mariage  
3° les publications d'Oppens, Correvon  
à Chanéaz.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St-Cierge & Donneloye

N° 3

Gottraux & Carrard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juillet mil huit cent  
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Gottraux Henri Constant, agriculteur  
de Chavannes le Chêne et Ursins domicilié à la Grange de Gossens  
fils de Auguste Gottraux et de Elie née Leguatre sa femme  
Célibataire  
né à la Grange de Gossens le six Juin 1871

et

2. Carrard Hermance  
de Pohy Pittet et Ursins domiciliée à Ursins  
fille de Denis Carrard, Jérick et de Tenny née David, à Ursins  
Célibataire  
née à Ursins le vingt trois février 1870

Les publications ont eu lieu à Ursins et Gossens le 10, à Pohy Pittet  
le 11, et à Chavannes le Chêne le 13 Juin 1894.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Henri Gottraux  
Hermance Gottraux

des témoins :

Constant Carrard  
Bertha Carrard

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

1° les actes de naissance des Epoux  
2° la promesse de Mariage  
3° les publications d'Ursins  
Gossens, Pohy Pittet et Chavannes  
(le Chêne)

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Pohy-Pet Grand  
et Yvonand

N<sup>o</sup> A

Pahud & Burdet

Aujourd'hui vingt sept Octobre mil huit cent quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Pahud Albert agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ogens domicilié à Pailly

Noms des parents :

fils de Louis Constant Pahud et de Mosine née Péclard

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Pailly le treize Mai 1871.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Burdet Emilie ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Ursins domiciliée à Ursins

Noms des parents :

fille de Jean Albert Burdet décédé et de Julie née Moulin

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Ursins le premier Avril 1870.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pailly, Ogens et Ursins le treize Octobre 1894.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pahud Albert  
Pahud Emilie

des témoins :

Liet Alfred  
Clara Burdet

L'officier de l'état civil :

L. L. Baudin

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier  
de l'état civil de Suarrens pour  
célébrer le mariage à Ursins.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de  
St Cierges et  
de Suarrens.

ville 11 Janvier 1895  
C. Jaquière



Le numéro 14 du folio 170, est la dernière inscription faite dans l'année 1894, les deux doubles sont conformes, ce que nous certifions, l'officier de l'état civil d'Ursins le 31 Décembre 1894 L. L. Baudin



N° 1  
Messiaux & Vullymarz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui 27 Juillet mil huit cent  
quatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Messiaux Jules Louis — Domestique —

de Bière — domicilié à Orzens —

fil de Louis Henri Gabriel Messiaux et de Elise Marie née Veintheries

Célibataire —

né à Bière — le vingt neuf Juillet 1867 —

et

2. Vullymarz Anna —

de Orzens — domiciliée à Orzens —

filie de Louis Vullymarz — et de Tenny née Auberson, à Orzens

Célibataire —

née à Orzens — le vingt Décembre 1876 —

Les publications ont eu lieu à Orzens le 10 Juin 1895 et à Bière  
11 Juin même année —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jules Messiaux  
Anna Messiaux

des témoins :

Henri Debataz  
Fritz Schneider

L'officier de l'état civil :

J. Burdet M.

Papiers présentés :

1. les actes de naissance des Epoux
2. l'autorisation du père de l'époux mineur
3. la promesse de mariage
4. les publications d'Orzens et de Bière

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Bière

N° 2

Villener & Rod.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Juillet mil huit centquatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Villener Alfred agriculteurde Sigriswyl (Berne) domicilié à Gossensfils de Jean Louis Villener et de Jeanne Louise RodolletCélibatairené à Gossens le vingt six Mai 1868

et

2. Rod Léade Ménières Corcelles et Propraz domiciliée à Feyfille de Eugène Rod, agriculteur et de Marie Louise MeunierCélibatairenée à Brenlé le quatorze Octobre 1869Les publications ont eu lieu à Sigriswyl, Corcelles, Propraz, Fey le 11<sup>e</sup> Juillet et à Ménières et Gossens le 12<sup>e</sup> Juillet 1895.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Alfred Villener  
Léa Villener

des témoins :

Jules Willener  
J. Guethrecht

L'officier de l'état civil :

J. P. Baudin

Papiers présentés :

1<sup>o</sup> les actes de naissance des époux  
2<sup>o</sup> la promesse de mariage  
3<sup>o</sup> les publications de mariage

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sigriswyl Corcelles Fey  
et Ménières.

N° 3.

Vagnières & Buchser

Aujourd'hui trois Août mil huit cent

quatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Vagnières Adrien, maréchal

Lieu d'origine et de domicile :

de Orzens domicilié à Orzens

Noms des parents :

fils de Jean Louis Vagnières et de Jeannette née Panchaud

Etat civil :

né à Orzens le vingt sept Mars 1858. Célibataire

Date de la naissance :

né à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2. Buchser Anna Elisabeth

Lieu d'origine et de domicile :

de Schlossrued (Ct. Argauvie) domiciliée à Orzens

Noms des parents :

fille de Samuel Buchser et de Anna Studer

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Frutigen le 18 Mai 1872

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Orzens le 12 Juillet 1895, à Schlossrued (Argauvie) le 15 du même mois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adrien Vagnière  
Anna Vagnière

des témoins :

Louis Chevalley  
Marie Vagnière

L'officier de l'état civil :

J. Le Baudry

Papiers présentés :

- 1° les actes de naissance des époux
- 2° la promesse de mariage
- 3° les publications à Orzens et de Schlossrued.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de  
Schlossrued, (Argauvie)



N° A.

Pahud & Percy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Août mil huit centquatre-vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pahud Aimé agriculteurde Ozens domicilié à Ozensfils de Jean François Pahud et de Suzanne Marie née PahudCélibatairené à Ozens le vingt deux Juillet 1870.

et

2. Percy Adèlede Ozens domiciliée à Ozensfille de Louis Percy et de Louise Hortense née GuichardCélibatairenée à Ozens le six Mars 1878.Les publications ont eu lieu à Ozens le 20 Juillet 1895, et à Ozens  
le 21 Juillet même année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aimé PahudAdèle Pahud

des témoins :

M. GuichardBertha Wagnière

L'officier de l'état civil :

M. L. Baudin

Papiers présentés :

1. les actes de naissance des Epoux2. la promesse de mariage3. l'autorisation de l'époux mineure4. les publications d'Ozens et d'Ozens.

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

St. Cierges

Par jugement rendu le 26 octobre 1905 le Tribunal civil du District de Moudon a dissous par le divorce le mariage contracté le 3 août 1895 en Mesmes entre : Pahud Aimé de Ozens domicilié lors de son mariage à Ozens fils de Jean François Pahud et de Suzanne Marie née Pahud, défendeur au divorce ;

2° Percy Adèle de Ozens y domiciliée fille de Louis Percy et de Louise Hortense née Guichard demanderesse au divorce.

Le divorce a été prononcé contre l'époux en vertu de l'art. 47 de la fédérale du 24 décembre 1874.

Inscriit le 22 janvier 1906.  
L'officier de l'état civil  
Sylr. Baudin

N° 5

Rod & Jaquet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Août mil huit cent  
quatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Rod Eli agriculteurde Pency domicilié à rière Pency (Fretay)fils des défunts Jean Louis Rod et de Deusse Claudine née GuagnaneCélibatairené à Pency le dia neuf Juin 1844

et

2. Jaquet Marie Louisede St. Imier (Berne) domiciliée à rière Pency (Fretay)fille des défunts Edouard Jaquet et de Louise Henriette née MonninCélibatairenée à St. Imier le vingt un Avril 1860

Les publications ont eu lieu à Pency le 20 Juillet, à St. Imier le 22  
et à Pency aussi le 22 Juillet 1895.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Eli Rod  
Marie Rod

des témoins :

Sylvain Bovey  
Emile Siegfried

L'officier de l'état civil :

J. L. Bardin

Papiers présentés :

1° les actes de naissance des Epoux  
2° la promesse de mariage  
3° les publications de mariage de  
Pency St. Imier et Pency

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St. Imier et de  
Corcelles le Fort.

N° 6.

Chevalley & Boray.Aujourd'hui vingt un septembre mil huit centquatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Chevalley Jules Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Champtauroz domicilié à Orzens

Noms des parents :

fils de Jules Louis Chevalley et de Julie née Pitton

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Orzens le vingt Mai 1874

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Boray Lina

Lieu d'origine et de domicile :

de Ursins et de Charniaz domiciliée à Ursins

Noms des parents :

fille de Jules David Boray et de Marie née Mercier

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Ursins le vingt six Décembre 1874

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ursins le 27 à Orzens le 28, à Champtauroz le 29 et à Charniaz le 30 Août 1895.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jules Chevalley  
Lina Chevalley

des témoins :

Gustave Boray  
Lydie Fache

L'officier de l'état civil :

J. P. Baudin

Papiers présentés :

1° les actes de naissance des époux  
2° la promesse de mariage  
3° les publications d'Ursins, d'Orzens  
de Champtauroz et de Charniaz

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Coubiermont le Grand et  
Dorneloye.

N° 7.

Carrard & VagnièresAujourd'hui vingt six Octobre mil huit centquatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Carrard Eugène Alfred, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ursins et Poliez Pittet domicilié à Ursins

Noms des parents :

fils de Jean François Carrard et de Charlette née Payot, décédée

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Ursins le vingt trois Juillet mil huit cent soixante huit

Nom et profession de l'épouse :

2. Vagnières Louise, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Orzens domiciliée à Orzens

Noms des parents :

fille de Auguste Vagnières, décédé et de Elise née Pittet sa veuve, v. g.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Orzens le vingt un Mai mil huit cent septante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Orzens et à Ursins le vingt huit  
Septembre et à Poliez Pittet le 30 septembre 1895

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Eugène Carrard  
Louise Carrard

des témoins :

Henri Carrard  
Marie Vagnière

L'officier de l'état civil :

A. L. Baudin

Papiers présentés :

1° les actes de naissance des Epoux  
2° la promesse de mariage  
3° les publications de mariage de  
Orzens, Ursins et Poliez Pittet

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil huit cent

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

*Vol 2 Janvier 1896*

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :



*Le numéro 7 est la dernière inscription faite dans de l'année 1897, les deux doubles domiciliés sont conformes ce fils de que nous certifions et de l'officier de l'état civil le 31 Décembre 1895. L'officier de l'état civil*

*J. L. Baudin*  
né à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

et

2. \_\_\_\_\_

de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_

filles de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

née à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

*Julie Duponnois*  
*Julie Nancy Duponnois*

*Louis Constant Perez*

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 1Duperron & Percy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars mil huit cent  
quatrevingt seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Duperron Héli agriculteur

de Boisgemma domicilié à Oppens

fil de Jean Daniel Duperron et de Rose Lydie née Pascheia opp

Célibataire

né à Oppens le vingt deux Mai 1862

et

2. Percy Julie Nancy ménagère

de Oppens domiciliée au Boisgemma Oppens

filie de Louis Percy au Boisgemma et de Virginie née Guichard, décédée

Célibataire

née au Boisgemma le dia sept Octobre 1871

Les publications ont eu lieu à Boisgemma le huit à Oppens le neuf et à  
Oppens le neuf février 1896.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Héli DuperronJulie Nancy Duperron

des témoins :

Louis Constant Percy agriculteurEmma Dubois

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

1<sup>o</sup> les extraits de naissance des Epoux2<sup>o</sup> la promesse de mariage3<sup>o</sup> les publications de BoisgemmaOppens et Oppens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Boisgemma.

N<sup>o</sup> 2Duvoisin & Perriray

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Avril mil huit cent  
quatre vingt seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Duvoisin William agriculteurde Fontannezier domicilié à Pomyfils de Louis Henri Duvoisin et de Marie née Henry à PomyCélibatairené à Vallepes de Ursins le deux neuf mil huit cent septante un

et

2. Perriray Elise ménagèrede Chavornay domiciliée à Cuarnyfille de Jean David Perriray et de Suzette née Correvon à CuarnyCélibatairenée à Cuarny le trois février mil huit cent septante six

Les publications ont eu lieu à Pomy Cuarny, Chavornay le 25 Mars  
et à Fontannezier le 3 Avril 1896.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

William DuvoisinElise Duvoisin

des témoins :

Gustave DuvoisinAdèle Roullier

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

1. les extraits de naissance des Epoux2. la promesse de mariage3. les publications de Pomy CuarnyChavornay et Fontannezier.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Chavornay, Yronand etBouvillars.

N° 3.

Bovay & CarrardAujourd'hui trente Avril mil huit centquatre vingt seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bovay Augustin, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ursins et de Chanéaz domicilié à Ursins

Noms des parents :

X fils de François Louis Bovay et de Elise née Bovay, Veuve

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Ursins le huit Juin mil huit cent cinquante six

Nom et profession de l'épouse :

2. Carrard Bertha Elise, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Ursins et de Poliez Pittet domiciliée à Ursins

Noms des parents :

fille de Jean François Carrard, à Ursins et de Charlotte Louise née Payot, Veuve

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Ursins le 23 septembre 1869

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ursins le 14 Mars, à Chanéaz le 15 et à Poliez Pittet le 17 Mars 1896

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Augustin Bovay  
Bertha Bovay

des témoins :

Henri Carrard  
André Métrone

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

1° les actes de naissance des Epoux  
2° la promesse de mariage  
3° les publications de mariage de Ursins  
Chanéaz et Poliez Pittet

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Chanéaz et Poliez Pittet



N° 4

Wuillemin & Guichard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le 8 avril 1910 et déclaré définitif et exécutoire le 20 janvier 1911, le Tribunal civil du district d'Aranches a dissous par le divorce le mariage ci-con-

tre.

Inscrit le 30 janvier 1911

L'officier de l'état civil

Eugène Durvet

Aujourd'hui deux Mai mil huit cent

quatre vingt seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Wuillemin Emile Gotthet agriculteur

de Courgevans (Tribouze) domicilié à Salavanne (Bellerive)

fil de Jean Pierre Wuillemin et de Anna Marguerite née Juggisberg

Veuve de Louise dite Tony Wuillemin, née Beau, Desle le 16 février 1875.

né à Courgevans le vingt Mai mil huit cent soixante

et

2. Guichard Eugénie ménagère

de Orzens et de Pailly domiciliée à Orzens

filles de Constant Guichard et de Louise née Signères, veuve de

Célestine

née à Orzens le vingt neuf Août 1865

Les publications ont eu lieu à Courgevans le 15 avril 1896, à Bellerive

le 15 avril 1896, à Orzens le 15 avril 1896, à Pailly le 15 avril 1896

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Wuillemin

Eugénie Wuillemin

des témoins :

Emile Gotthet

Louis Guichard

L'officier de l'état civil :

L. P. Baudin

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de

l'état civil de Constantine, de

célébrer le mariage à Orzens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Courgevans, Constantine

et Varrons.

N<sup>o</sup> 5Pache & Azeley.Aujourd'hui Douze Décembre mil huit centquatre vingt seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Pache Emile, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Chapelles domicilié à Oppens.

Noms des parents :

fils de Auguste Pache et de Julie Louise née Diorges

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Oppens le cinq Aout mil huit cent septante un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Azeley Alice, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Oppens, Rueyes et Bercher domiciliée à Oppens

Noms des parents :

fille de Jules Azeley et de Marie Rosalie née Verdel

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Revray le six Juin 1879, lucement autorisée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rueyes et Oppens le 16, à Chapelle et Bercher le 17 Novembre 1896.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Emile PacheAlice Pache

des témoins :

Héli Pache, 1<sup>er</sup> témoinConstance Pappier, 2<sup>e</sup> témoin

L'officier de l'état civil :

J. D. Baudin

Papiers présentés :

1. L'acte de naissance de l'époux2. L'acte de naissance de l'épouse3. La promesse de mariage4. Les publications de Oppens Rueyes, Chapelle et Bercher

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Tey et St. Cierges

N° 6.

Robert & Bruant

Aujourd'hui trente un Décembre mil huit cent quatre vingt seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :  
1. Robert Charles Adelbert, domestique  
de Lode et de Renan (Bourg) domicilié à Oppens  
fils de Charles Ferdinand Robert et de Marianne Heli Diez  
Célibataire  
né à Lode le quatorze février 1871

et  
2. Bruant Eugénie, ménagère  
de Cronay domiciliée à Oppens  
fille de Marianne Bruant et de Jean  
Célibataire  
née à Cronay le treize Juin 1869

Les publications ont eu lieu à Lode le 8 Décembre à Oppens  
le 9 et à Renan le 16 Décembre 1896

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Robert  
Eugénie Robert

des témoins :

Emile Crottaf  
Louis Baudin

L'officier de l'état civil :

J. P. Baudin

Papiers présentés :

les extraits de naissance des  
époux, les publications de Mgr. Donneloye le Lode et  
Oppens Cronay Lode et Renan Renan.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vu le 22 Janvier 1897

Jaquinet



Le numéro six du folio 143, est la dernière inscription faite dans l'année 1896, les deux doubles sont conformes, ce que nous certifions, l'Officier de l'état civil de Oppens le 31 Décembre 1896  
J. P. Baudin



1897.

N° 1.

Dubrit & Pahud.

Aujourd'hui trois Avril mil huit cent  
quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dubrit Ulysse agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Oppers Moudon et Sottens domicilié à Oppers.

Noms des parents :

fils de Jean Dubrit et de Rosine veuve Pitton

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Oppers le vingt cinq Octobre mil huit cent septante  
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Pahud Julie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Ogers domiciliée à Oppers.

Noms des parents :

fille de Louis Abram Pahud et de Marie Louise veuve Pauasé

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Ogers le vingt six Juillet mil huit cent septante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Oppers le 26 février, à Moudon le 27 février  
à Sottens et Ogers le 1<sup>er</sup> Avril 1897.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Dubrit Ulysse  
Julie Dubrit

des témoins :

Céline Carrard  
Louis Baudin

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

1<sup>er</sup> les actes de naissance des époux  
2<sup>es</sup> les publications de mariage d'Oppers  
Moudon Sottens et Ogers.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St. Cierges et Moudon.

n° 2

Fivaz & Bécherraz

Aujourd'hui vingt neuf Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent

quatre vingt dix sept \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Fivaz Aimé Ulysse, \_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Saint Oyens (Vaud) \_\_\_\_\_ domicilié à la Grand-sirrière <sup>Pomy</sup>

Noms des parents :

fils de Friederich Ulysse Fivaz \_\_\_\_\_ et de Henriette Antoinette <sup>Morillon</sup>

Etat civil :

Célibataire \_\_\_\_\_

Date de la naissance :

né à la Brévine (Neuchâtel) le vingt quatre Mai 1875 \_\_\_\_\_

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bécherraz Augustine, \_\_\_\_\_ cuisinière \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Cuarny \_\_\_\_\_ domiciliée à la Grand-sirrière <sup>Pomy</sup>

Noms des parents :

fille de Jules Auguste Bécherraz et de Prosette née Guillet <sup>sa femme</sup>

Etat civil :

Célibataire \_\_\_\_\_

Date de la naissance :

née à Chêne et Paquier le douze février 1872 \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pomy le 8, à Cuarny le 9, et à St Oyens  
le 10 Avril 1894 \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Aimé Fivaz  
Augustine Fivaz

des témoins :

Jules Wankler  
Marie Bécherraz

L'officier de l'état civil :

J. P. Baudin

Papiers présentés :

1. l'acte de naissance Fivaz Aimé Ulysse
2. " de Bécherraz Augustine
3. la promesse de mariage
4. les publications de Pomy, Cuarny et St Oyens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Grossard et de  
Girard

1897

Registre des mariages A.

N° 3.  
Cruchet & Chaillet

Aujourd'hui vingt neuf Mai mil huit cent  
quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Cruchet Gustave François agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Pailly domicilié à Pomy

Noms des parents :

fils de François Cruchet et de Marie Louise née Roy

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Pomy le quatorze février 1875

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Chaillet Julie Caroline

Lieu d'origine et de domicile :

au Chenit et de la Cote aux fées domiciliée à Pomy

Noms des parents :

fille de Pierre Henri Fidèle Chaillet et de Caroline née Siret

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Dailens le vingt neuf novembre 1875

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Brassus le 9 au Chenit le 10 à Pomy le 8 à Pailly  
le 9 à la cote aux fées le 8 Mai 1897

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gustave Cruchet  
Julie Cruchet

des témoins :

Constant Héritier  
Elisa Héritier

L'officier de l'état civil :

J. P. Baudin

Papiers présentés :

- 1. les actes de naissance des époux
- 2. la promesse de mariage
- 3. les publications de mariage de Pailly  
le Brassus le Chenit Pomy et la  
Cote aux fées.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de Suarren  
le Chenit et la cote aux  
fées.

*n° 4.*  
*Dufour & Guichard*

Aujourd'hui *vingt un Août* mil huit cent

*quatre vingt dix sept* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Dufour Daniel, domestique*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Dommartin* domicilié à *Orzens*

Noms des parents :

filz de *Daniel Dufour* et de *Louise Marie née Blanc*

Etat civil :

*Célibataire*

Date de la naissance :

né à *Dommartin* le *quatre Avril 1871.*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Guichard Cécile, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Orzens et Pailly* domiciliée à *Orzens*

Noms des parents :

fille de *Constant Guichard* et de *Louise née Vagnières de Ledi*

Etat civil :

*Célibataire*

Date de la naissance :

née à *Orzens* le *vingt quatre Décembre 1876.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Orzens le 24, à Pailly le 25 et à Dommartin le 26 Juillet 1897.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux :

*Daniel Dufour*  
*Cécile Dufour*

des témoins :

*Henri Vagnières*  
*E. Crottaf*

L'officier de l'état civil :

*J. L. Baudin*

Papiers présentés :

- 1 *les extraits de naissance des Epoux*
- 2 *la promesse de mariage*
- 3 *les publications de mariage de Orzens Pailly et Dommartin*

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

*Pailly et Pailly le Grand.*

N° 5.  
Vallotton & Wagnière

Aujourd'hui seize Octobre mil huit cent

quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Vallotton Alfred tailleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Agiez et Vallorbes domicilié à Orzens

Noms des parents :

fils de Daniel Vallotton et de Marie Louise Henriette

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Lausanne le sept Avril 1873.

Nom et profession de l'épouse :

2. Wagnière Ida Cécile Blanchisseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Orzens domiciliée à Orzens

Noms des parents :

fille de Louis Wagnière et de Anna Marie

Etat civil :

mineure, dûment autorisée, d'Orzens, domiciliée à Orzens

Date de la naissance :

née à Châtillon le seize Janvier 1879

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbes le 16 septembre, à Orzens le 17 et à Agiez le 17 septembre 1897.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Vallotton  
Ida Vallotton

des témoins :

M Guichard  
L Chevalier

L'officier de l'état civil :

J L Baugin

Papiers présentés :

1 les extraits de naissance des époux  
2 la promesse de mariage  
les publications de mariage Orzens  
Agiez et Vallorbes

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Agiez et Vallorbes



n° 6.

Wagnière Maurice  
Gonsalve

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Octobre mil huit centquatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Wagnière Maurice Gonsalve, agriculteurde Orzens domicilié à Orzensfils de Louis Wagnière et de Anna Maria, née KulchermannCélibatairené à Herzigabüttel le 1 Juillet 1873.

et

2. Gindroz Anna Augustine, ménagèrede Poliez Pittet domiciliée à Orzensfille de Pules Gindroz et de Jenny née ThuillandCélibatairenée à Poliez Pittet le dix sept septembre 1875Les publications ont eu lieu à Vallores le 16 septembre à Orzensle 17 et à Agiez le 17 septembre 1897

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Maurice Gonsalve  
Wagnière

des témoins :

Wagnière, P. Chevalley  
Anna Augustine et Guichard

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

1° les extraits de naissance des  
2° époux, la promesse de mariage  
les publications d'Orzens Agiez  
et Vallores.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Poliez le Grand.

N° 7

Dutoit & MeystreAujourd'hui vingt Novembre mil huit cent  
quatre-vingt-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dutoit Jules, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Mandon et Neyruz domicilié à Oppens

Noms des parents :

fils de défunt Auguste Dutoit et de Jeanette née Curbaud

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à la tuilerie Oppens le treize septembre 1863

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Meystre Alice Julia, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Correvon domiciliée à Oppens

Noms des parents :

fille de défunt Jules Meystre et de Marie née Chalmond

Etat civil :

Célibataire (qui autorise l'épouse)

Date de la naissance :

née à Oppens le premier Avril 1879

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Oppens le 2 Octobre, à Correvon le  
4 Octobre, à Neyruz le 4 Octobre et à Mandon aussi le 4 Octobre 1897Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jules Dutoit  
Julia Dutoit

des témoins :

Constant Meystre  
Emile Dutoit

L'officier de l'état civil :

J. S. Baudin

Papiers présentés :

1. l'extract de naissance de l'époux
2. celui de l'épouse resté aux archives
3. la promesse de mariage
4. l'autorisation de la mère de l'époux
5. les publications d'Oppens Correvon, Neyruz et Mandon

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Cierges, Neyruz  
et Mandon.

n° 8.

*Bettez & Ozelley*

Aujourd'hui *vingt Novembre* mil huit cent

*quatre vingt dix sept* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Bettez Ulysse* agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de *Combremont le Petit* domicilié à *Orzens*

Noms des parents :

fils des *Défunts François Louis Bettez* et de *Elise Villiamoz*

Etat civil :

*Célibataire*

Date de la naissance :

né à *Orzens* le *onze Janvier 1861*.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Ozelley Emma* ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de *Pueyrès* domiciliée à *Orzens*

Noms des parents :

fille de *Défunt Charles Ozelley* et de *Louise née Barbey, à Pueyrès*

Etat civil :

*Célibataire*

Date de la naissance :

née à *Pueyrès* le *douze Janvier 1879*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Orzens* le *30*, à *Combremont* le *30* et à *Pueyrès* le *31 Octobre 1897*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux :

*Ulysse Bettez*  
*Emma Bettez*

des témoins :

*Constant Villiamoz*  
*Julie Bonnet*

L'officier de l'état civil :

*J<sup>e</sup> L. Baudin*

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

*Combremont et*  
*De Jey.*

Papiers présentés :

*1) Actes de naissance des Epoux*  
*2) La promesse de mariage*  
*3) Les publications de Orzens*  
*Combremont et Pueyrès*  
*l'autorisation de la mère de l'épouse in vivo*

*Le 4 Janvier 1898*

*Doquier*



le Numéro 8, à la 157 page est la dernière inscription faite dans l'année 1897, les deux doubles sont conformes, ce que nous certifions l'Officier de l'état civil le 31 Décembre 1897 *J<sup>e</sup> L. Baudin*



Aujourd'hui douze Janvier mil huit cent  
nonante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

N° 1  
Guichard & Vagnières  
Nom et profession de l'époux :1. Guichard Henri <sup>dit on</sup> agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Cyzens et Pailly domicilié à Cyzens

Noms des parents :

fils de Jules Guichard et de Yvonne, née Vullyamoz

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Cyzens le seize novembre mil huit cent septante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Vagnières Celestine ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Cyzens domiciliée à Cyzens

Noms des parents :

fille de Constant Louis Chiff. Vagnières et de Lina, née Vagnières

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Cyzens le huit novembre mil huit cent septante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cyzens le 15 janvier et à Pailly le 16 jan-  
vier 1898

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Henri Guichard  
Celestine Guichard

des témoins :

Alois Vagnières  
Marie Guichard

L'officier de l'état civil :

J. L. Baroin

Papiers présentés :

Les actes de naissance et de parents  
au registre.

Les publications de mariage.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Cyzens.

1898.

## Registre des mariages A.

n<sup>o</sup> 2  
Percy et GuichardAujourd'hui Dieu neuf Mars mil huit centquatre vingt dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Percy Louis Constant, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Orzens domicilié à Orzens

Noms des parents :

fils de Louis Percy et de Virginie née Guichard

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Orzens le quatorze Octobre 1874.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Guichard Louise Olga, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Orzens et Pailly domiciliée à Orzens

Noms des parents :

fille de Jean Louis Guichard et de Isaline née Guichard

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Orzens le seize Mars 1876.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Orzens le 25 février 1898.à Pailly le 26 février 1898.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Percy Louis ConstantPercy Louise Olga

des témoins :

Ulysse BorayMarie Boray

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

l'acte de naissance des épouxla promesse de mariageles publications de mariage d'Orzens etPailly.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

à Orzens.

N° 3

Richardet & Bovy

Aujourd'hui singt trois Mars ——— mil huit cent  
quatre vingt dix huit — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Richardet Ernest ——— agriculteur ———

Lieu d'origine et de domicile :

de Combremont le Petit ——— domicilié à Chevressy near Pomy

Noms des parents :

fils de Jean Samuel Richardet et de Jeanne Julie née Betton

Etat civil :

Célibataire ———

Date de la naissance :

né à Chevressy ——— le sept Aout ——— 1865 ———

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bovy Julie Marie ———

Lieu d'origine et de domicile :

de Correvon ——— domiciliée à Yverdon, Calamin

Noms des parents :

fille de Jean Samuel Bovy et de Marie née Maurer

Etat civil :

Célibataire ———

Date de la naissance :

née à Calamin ——— le 25 Aout ——— 1873 ———

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pomy, Yverdon, Combremont le  
Petit et Correvon le 4 et 5 Mars 1898. ———

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux :

Richardet Ernest  
Richardet Julie

des témoins :

G. Bovy  
G. Richardet

L'officier de l'état civil :

D. L. Baudin

Papiers présentés :

1. les actes de naissance des Epoux  
2. la promesse de mariage  
3. les publications de mariage de  
Pomy, Yverdon, Combremont et  
Correvon.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Yverdon, Combremont le  
grand, et St Cerges.

*N<sup>o</sup> 4*  
*Gaillard et Barbay*

Aujourd'hui *neuf Juillet* mil huit cent

*quatre vingt dix huit* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Gaillard Christ Leon* — *agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sergey* domicilié à *Pomy*

Noms des parents :

fils de *Louis Albert Gaillard* et de *Véronique Gaillard*  
*Célibataire*

Etat civil :

né à *Sergey* le *dix sept Juin 1872*

Date de la naissance :

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Barbay Marie*, — *tailleuse*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Pomy* domiciliée à *Pomy*

Noms des parents :

fille de *Henri Barbay* décédé et de *Lydie née Pellana*  
*Célibataire*

Etat civil :

née à *Pomy* le *vingt deux Août 1877*

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Pomy* le *18 Juin* à *Sergey* le *29 Juin*  
*1898*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Christ Leon Gaillard*  
*Marie Gaillard*

des témoins :

*Constant Barbay*  
*Lu Gaillard*

L'officier de l'état civil :

*J. L. Baudry*

Papiers présentés :

- 1<sup>o</sup> *les extraits de naissance*  
*des Epoux*
- 2<sup>o</sup> *la promesse de mariage*
- 3<sup>o</sup> *les publications de mariage*  
*en Pomy et Sergey*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*Sergey.*

Registre des mariages A.

1898

N° 5

Pelloux & Burdet.

Aujourd'hui trente juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Pelloux Armand, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Pomy domicilié à Pomy

Noms des parents :

filz de François Pelloux décédé et de Lina, veuve Villamoy à Pomy

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Pomy le seize septembre mil huit cent septante-sept  
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Burdet Emma, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Abrins domiciliée à Abrins

Noms des parents :

fille de Jean Augustin Burdet et de Mariette Boyer à Abrins

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Abrins le quatorze décembre mil huit cent septante-huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Abrins le 15 juillet 1898 et à Pomy  
le 16 juillet 1898

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Armand Pelloux  
Emma Pelloux

des témoins :

Désiré Boyer  
Eugénie Boyer

L'officier de l'état civil :

J. Burdet Rpl

Papiers présentés :

1<sup>re</sup> La promesse de mariage  
2<sup>e</sup> Les publications de mariage  
d'Abrins et Pomy.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de



N° 6

Aujourd'hui Deux septembre mil huit cent~~Guichard & Guichard~~ quatre vingt dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Guichard Louis Emile, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Orzens et Pailly domicilié à Orzens

Noms des parents :

fils de Constant Guichard et de Louise née Vagueries

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Orzens le Deux huit avril 1864

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Guichard Alice, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Orzens et Pailly domiciliée à Orzens

Noms des parents :

fille de François Denys Guichard et de Adèle née Bellet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Orzens le 1<sup>r</sup> avril 1865

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Orzens le 31 Juillet 1898 à  
Suarens le 1<sup>r</sup> Août 1898

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Louis Emile Guichard  
Alice Guichard

des témoins :

Et. Wagnière  
Emma Wagnière

Et l'officier de l'état civil :

Sylr. Burdet B. P. L.

Papiers présentés :

La promesse de mariage  
les extraits de naissance  
ont été inscrits sur registres  
des naissances

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Suarens

Registre des mariages A.

N° 7  
Desargens & Pakud

Aujourd'hui vingt quatre septembre mil huit cent  
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom. et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

1. Desargens Jean François Maître d'hôtel  
de Sargens domicilié au Sentier  
fils de Jean Abram Desargens et de Julie Adèle (née) Raymond  
Célibataire  
né à Sentier le treize août mil huit cent soixante  
et  
2. Pakud Adèle  
de Ogens et de Biotey Magnana domiciliée à Pomy  
fille de Eugène Pakud et de Louise Caroline Bantlierville  
Célibataire  
née à Pomy le dix sept novembre 1876

Les publications ont eu lieu à Sentier et au Brassus le 6 septembre à Pomy le 7  
septembre à Ogens et Biotey Magnans le 9 septembre à Sargens le 11  
septembre 1898

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean François Desargens  
Adèle Desargens

des témoins :

Louis Pellaux  
Amélie Pakud

L'officier de l'état civil :  
Jyls Baudet P.H.

Papiers présentés :

l'autorisation de l'officier de  
l'état civil du sentier de célébrer  
le mariage à Urdins

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
du Sentier et au Brassus  
Journelage et Lucens  
et à St Cierges.

N° 8  
Vert & Vulliemin

Aujourd'hui vingt-neuf octobre mil huit cent  
quatre-vingt-dix-huit. par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Vert Louis Jean Marc, laitier

Lieu d'origine et de domicile :

de Genève domicilié à Coinsins

Noms des parents :

fil de Jean François Louis Vert et de Charlotte Hélène Frédérique née Blanc  
Celibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

né à aux Planches le sept septembre mil huit cent soixante-six  
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Vulliemin Rosine, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Pomy domiciliée à Pomy

Noms des parents :

fille de Louis Vulliemin et de Marianne Julie, née Vulliemin  
Celibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

née à Pomy le douze mars 1874

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pomy, le 12 octobre 1898, à Coinsins le 12 octo-  
bre 1898, à Genève le 14 octobre 1898.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Vert Marc  
Vert Rosine

des témoins :

Sheppard Elie.  
Vulliemin Elise.

L'officier de l'état civil :

J. L. Baudin

Papiers présentés :

Autorisation (de célébrer le ma-  
riage (de l'état civil de Begnins)  
à Ursins.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de  
Begnins, de Genève.

N. L. 12 Janvier 1899

Daquigny



Le N° 8 à la page 159 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1898. Les deux doubles du présent  
registre sont conformes. Ce que nous certifions. L'officier de l'état civil de l'arrondissement d'Ursins.



Ursins le 31 décembre 1898. J. L. Baudin

1899.

Registre des mariages A.

N° 1  
Chapuis et Boney

Aujourd'hui onze février mil huit cent  
quatre vingt dix-neuf, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Chapuis Jean Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Valleyres d'Ursins domicilié à Valleyres d'Ursins

Noms des parents :

fil de Auguste François et de Julie née Pelloux

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Valleyres d'Ursins le trente septembre mil huit cent soixante-sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Boney Emilie Felicie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Valleyres d'Ursins domiciliée à Pomy

Noms des parents :

fille de François Albert et de Marianne née Boney

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Valleyres d'Ursins le trente mai mil huit cent soixante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Valleyres d'Ursins le 27 janvier 1899  
et à Pomy le 27 janvier 1899.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Chapuis  
Felicie Chapuis

des témoins :

Pelloux Auguste  
Emil Christian

L'officier de l'état civil :

J. Buxides

Papiers présentés :

Les extraits de naissance des époux  
La promesse de mariage  
Les publications de Valleyres d'Ursins  
et de Pomy;

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

N° 2

Ray et Baudin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit mars mil huit cent  
quatre vingt dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Ray Louis Eugène, agriculteur

de Villars-Burquin domicilié à Lutry

fil de Jacques Henri Ray et de Rosine née Fleury

célibataire

né à Villars-Burquin le onze avril mil huit cent septante-un

et

2. Baudin Eva, sage femme

de Ursins domiciliée à Ursins

fille de Jean Pierre Baudin et de Suzette née Martin

célibataire

née à Ursins le cinq juin mil huit cent septante-six

Les publications ont eu lieu à Ursins et à Lutry le 25 février 1899  
à Villars-Burquin le 27 février 1899.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Louis RayEva Ray

des témoins :

François BaudinFanny Baudin

L'officier de l'état civil :

Sylr. Burdet

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier de  
l'état-civil de Lutry, de célébrer  
le mariage à Ursins

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Fiez et Lutry.

No 3

Baudin et Henry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril mil huit cent  
~~quatre-vingt-dix-neuf~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Baudin Jean François, agriculteur  
de Versins - domicilié à Versins  
fils de Jean Pierre Baudin décédé et de Suzette née Martin à Versins  
Célibataire

né à Versins le trente et un mars mil huit cent soixante-  
neuf.

et

2. Henry Clémence Rosa  
de Valleyres sous Versins domiciliée à Valleyres sous Versins  
fille de Jacques François Henry et de Louise née Feymond  
Célibataire

née à St Geroges le quatorze février mil huit cent septante-deux

Les publications ont eu lieu à Versins et à Valleyres sous Versins le  
24 mars 1899.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

François Baudin  
Rosa Baudin

des témoins :

Henri Carrard  
Louis Pray

L'officier de l'état civil :

Sylr Burdet

Papiers présentés :

1. Extrait de naissance de Jean François Baudin et de Clémence Rosa Henry.
2. Promesse de mariage.
3. Les publications de Versins et Valleyres s/Versins.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

N° 4  
Boray & Gottraux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juin mil huit cent  
quatre vingt dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. Boray Gustave Auguste, agriculteur

de Ursins et Chanéat domicilié à Ursins

fil de David Jules Boray et de Marie née Mercier

célibataire

né à Ursins le dix-sept janvier mil huit cent septante-trois

et

2. Gottraux Louise Julie, sans profession

de Charannes-le-Chêne et Ursins domiciliée à Yverdon

fil de Auguste Gottraux et de Elise née Lequatre

célibataire

née à la Grange de Gossens le cinq octobre mil huit cent septante-quatre

Les publications ont eu lieu à Ursins, Charannes-le-Chêne et Yverdon  
 le 20 mai, à Chanéat le 22 mai 1899.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Gustave Boray

Louise Boray

des témoins :

Lucien Boray

Louise Gottraux

L'officier de l'état civil :

J.-B. Burdet

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mollondin, Yverdon,  
et Yverdon.

Papiers présentés :

1. L'extrait de naissance de l'époux

2. L'extrait de naissance de l'épouse

3. La promesse de mariage

4. Les publications de Ursins,  
Chanéat, Yverdon et  
Charannes-le-Chêne

1899.

N<sup>o</sup> 5Guthnecht et Dufour.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux juillet mil huit cent  
quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Guthnecht Jean Albert, marchand de vin  
de Champagny (Fribourg) domicilié à Ortens  
fils de Samuel Guthnecht et de Suzette née Vœqueli  
celibataire

né à Saint-Lô (France) le vingt-cinq décembre mil huit cent  
soixant-six.

et

2. Dufour Adèle née Guichard, ménagère  
de Dommarin domiciliée à Ortens

filles de Constant Guichard et de Louise née Vagnières  
veuve de Daniel Dufour, dès le onze juin mil huit cent  
nonante-huit,  
née à Ortens le vingt-quatre décembre mil huit  
cent septante-six.

Les publications ont eu lieu à Dommarin et Ortens le 17 juin  
à Gempenach le 18 juin 1899.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Albert Guthnecht  
Adèle Guthnecht

des témoins :

Henri Wagner  
Nancy Vulliamoz

L'officier de l'état civil :

Sylr. Burdet

Papiers présentés :

L'extrait de naissance de l'épouse  
L'extrait de décès de Daniel Dufour  
La promesse de mariage écrite  
Les publications de Gempenach  
Dommarin et Ortens.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Gempenach et  
Politz-le-Grand.



N° 6

Recordon & Cruchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze novembre mil huit cent  
quatre vingt dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Recordon Jules, agriculteur

de Bercher domicilié à Pomy

fil de Aimé Recordon et de Augustine née Dubois

célibataire

né à Bercher le onze novembre mil huit cent septante-sept

et

2. Cruchet Lina, ménagère

de Pailly domiciliée à Pomy

fille de François Cruchet et de Jeanne née Villiermin

célibataire

née à Pomy le vingt-huit décembre mil huit cent septante-sept

Les publications ont eu lieu à Bercher, Pailly et Pomy le  
vingt-un octobre mil huit cent nonante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jules Recordon  
Lina Recordon

des témoins :

Constant Villiermin  
Adèle Cruchet

L'officier de l'état civil :

J. Burdet

Papiers présentés :

1° La promesse de mariage  
2° Les publications de Bercher  
Pailly et Pomy.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Cierges & Nuarrens.

1899.

Registre des mariages A.

Chervalley et Guichard<sup>N° 4</sup>

Aujourd'hui dix-huit décembre mil huit cent

quatre vingt dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Chervalley, Gustave Edouard, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Champfauroz domicilié à Orzens

Noms des parents :

fils de Jules Louis Chervalley et de Julie née Pitton

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Orzens le neuf mars mil huit cent septante-deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Guichard Marie Eugénie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Orzens et Pailly domiciliée à Orzens

Noms des parents :

fille de Lucien Guichard et de Jeanette née Vindayer

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Cronay le trente août mil huit cent septante-sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Champfauroz, Orzens et à Pailly le deux décembre, mil huit cent quatre vingt dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gus Chervalley  
Marie Chervalley

des témoins :

Emile Guichard  
Alice Guichard

L'officier de l'état civil :

J. Burdet

Papiers présentés :

- 1° L'extrait de naissance de Guichard Marie;
- 2° La promesse de mariage;
- 3° Les publications de Champfauroz Orzens et Pailly

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Combremont et de Vuarrens.

N° 8

Frauche et Dromard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Frauche Jules, agriculteur

de Mesins domicilié à Mesins

filz de Emmanuel Frauche et de Jeanne Marguerite née Boray  
célibataire

né à Mesins le neuf janvier mil huit cent soixante-sept

et  
2. Dromard née Sandoz Lucie Amanda, aubergiste

de Couvet (Nuchatel) domiciliée à Cronay

filz de Frédéric Auguste Sandoz et de Augustine née Guinand

neuve de Frédéric Eugène Dromard dès le dix février mil huit cent  
soixante-neuf  
née aux Brenets le cinq juillet mil huit cent cinquante-huit

Les publications ont eu lieu à Mesins et Cronay le neuf décembre,  
à Couvet le huit décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux :

Jules Frauche  
Amanda Frauche

des témoins :

Alfred Boray  
Bertha Sandoz

L'officier de l'état civil :

Sgt. Burdet

Papiers présentés :

- 1. La promesse de mariage
- 2. L'extrait de décès de Dromard
- 3. les publications de Mesins, Cronay et Couvet

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Couvet et Mollondins

Nu le 4 Janvier 1900

Caquing



Le n° 8 à la page 167 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1899 ; les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions

L'officier de l'état civil d'Ursins.

Ursins le 31 décembre 1899.

Sgt. Burdet



1900

Registre des mariages A.

N° 1

Deqlon et David

Aujourd'hui dix février mil neuf cents ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Deqlon Jaques Julien, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Courtilles domicilié à Oppens

Noms des parents :

fils de Abram Frédéric Deqlon et de Else née Meyste à Oppens

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Oppens le vingt-deux mars mil huit cent septante-cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. David Lucie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Essertines sur Yverdon domiciliée à Essertines

Noms des parents :

fille de Jules Constant David et de Rosine née Burri à Vuarrens

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Essertines le dix-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-un.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Courtilles et à Oppens le dix-neuf janvier à Essertines sur Yverdon le vingt janvier mil neuf cents.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacques Deqlon  
Lucie David

des témoins :

Héli Guex  
Lélie David

L'officier de l'état civil :

J. Burdet

Papiers présentés :

1° L'extrait de naissance de  
Lucie David

2° Une autorisation du Tuteur  
de Lucie David

3° Les publications de Oppens  
Courtilles et Essertines

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lucens et Vuarrens

N<sup>o</sup> 2

Wagnière et Mingard

Aujourd'hui deux juin mil ~~deux~~ <sup>neuf</sup> cents \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Wagnières Edouard, sellier

Lieu d'origine et de domicile :

de Orzens domicilié à Orzens

Noms des parents :

fil de Jules Aubin, Wagnières et de Louise Alphonsine néé Pichard  
célibataire

Etat civil :

né à Orzens le neuf juin mil huit cent soixante-seize

Date de la naissance :

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Mingard Adèle, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Chapelles domiciliée à Moudon

Noms des parents :

fil de Pierre Samuel Mingard et de Suzette néé Berdoz  
célibataire

Etat civil :

née à Moudon le quatorze mai mil huit cent septante-quatre

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Orzens, Chapelles et à Moudon  
le vingt-huit avril mil-neuf-cents

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Wagnières  
Adèle Wagnières

des témoins :

Jules Wagnière  
Rosine Mingard

L'officier de l'état civil :

Sylr. Burdet

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Cierges et de Moudon

Papiers présentés :

- 1<sup>o</sup> L'extrait de naissance de l'épouse,
- 2<sup>o</sup> La promesse de mariage,
- 3<sup>o</sup> Les publications de Orzens, Chapelles et de Moudon.

1900.

## Registre des mariages A.

Folio 170

N° 3.

Burdet et Boray.Aujourd'hui vingt-un juillet mil <sup>neuf</sup> ~~huit~~ cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Burdet Octave, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ursins domicilié à Ursins

Noms des parents :

fils de Jean Albert Burdet, décédé et de Julie, née Moulin à Ursins

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Ursins le vingt-trois février mil huit cent septante-deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Boray Eugénie, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ursins et Chanéat domiciliée à Ursins

Noms des parents :

fille de Denis Boray à Ursins et de Adèle, née David, décédée

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Rueyes le vingt octobre mil huit cent septante-un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ursins le six juillet mil neuf cents  
à Chanéat le huit juillet mil neuf cents.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Octave Burdet  
Eugénie Burdet.

des témoins :

Aug. Burdet  
Lina Boray

L'officier de l'état civil :

Jph. Burdet

Papiers présentés :

1° L'extrait de naissance de Burdet Octave  
2° L'extrait de naissance de Boray Eugénie  
3° La promesse de mariage,  
4° Les publications de Ursins et de Chanéat.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Mollondin.

N<sup>o</sup> H  
Pelloux et Rey.

Aujourd'hui six octobre mil <sup>neuf</sup> ~~huit~~ cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Pelloux Charles, cordonnier

Lieu d'origine et de domicile :

de Pomy domicilié à Pomy

Noms des parents :

fils de feu François Pelloux et de Rosine née Corneron

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Pomy le dix-huit septembre mil huit cent cinquante-sept

Nom et profession de l'épouse :

2. Rey Marie née Charles, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Forel sur Lucens domiciliée à Villaret (Belmont)

Noms des parents :

fille de Eugène Charles et de Sophie née Tardy

Etat civil :

divorcée d'avec Emile Constant Rey, depuis le 7 janvier 1899

Date de la naissance :

née à Caarny le quinze mai mil huit cent septante-sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Belmont le treize septembre à Pomy  
 et à Forel sur Lucens le quatorze septembre mil neuf cents.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pelloux Charles  
Marie Pelloux

des témoins :

J. Pilloud  
Lina Boray

L'officier de l'état civil :

Sylve Burdet

Papiers présentés :

- 1<sup>o</sup> L'extrait de naissance de l'épouse
- 2<sup>o</sup> L'acte de mariage précédent de l'époux, avec inscription du divorce
- 3<sup>o</sup> La promesse de mariage
- 4<sup>o</sup> Les publications de Pomy, Belmont, et de Forel sur Lucens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Belmont et de Forel  
sur Lucens à Lucens.

N° 5  
Pelloux & StadelmannAujourd'hui seize octobre mil <sup>neuf</sup> ~~huit~~ cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Pelloux Edouard Gustave Charles, cuisinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Pomy domicilié à Pomy

Noms des parents :

fils de Charles Frédéric Gabriel et de Marie née Durari, tous deux décédés

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Odessa (Russie) le vingt-sept octobre mil huit cent septante-deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Stadelmann Lina Josephine, gouvernante

Lieu d'origine et de domicile :

de Escholzmatt (Lucerne) domiciliée à Bözingen (Berne)

Noms des parents :

fille de Adolf Frédéric Stadelmann et de Marie Anna née Friedli

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Bözingen (Berne) le crucé Septembre mil huit cent septante-cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pomy le vingt-huit septembre à Bienne le premier octobre et à Escholzmatt le quatre octobre mil neuf cents.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux :

E. Pelloux  
M. Pelloux

des témoins :

M. Pelloux  
Elisa Luche

L'officier de l'état civil :

Sybr. BaudetLe mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil deBienne et Escholzmatt

Papiers présentés :

1° Les extraits de naissances  
2° La promesse de mariage,  
3° Les publications de Pomy  
Bienne et Escholzmatt.



N<sup>o</sup> 6  
Miéville et Bugnon.

Aujourd'hui vingt-neuf décembre <sup>neuf</sup> mil ~~huit~~ cent par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Miéville Aimé, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Torny domicilié à Torny

Noms des parents :

fil de Jean Francois Miéville et de Elise née Guichard

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Torny le vingt-huit septembre mil huit cent septante quatre

Nom et profession de l'épouse :

2. Bugnon Marie Lina, femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Bullet domiciliée à Torny

Noms des parents :

filles de Marie Bugnon fille, elle-même de Henriette Bugnon

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Bullet le sept juin mil huit cent septante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Torny le quinze décembre et à Bullet le quatorze décembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aimé Miéville  
Lina Miéville

des témoins :

Constant Chevalley  
Lina Miéville

L'officier de l'état civil :

Sylr. Burdet

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Bullet

Papiers présentés :

- 1<sup>o</sup> L'extrait de naissance de Marie Lina Bugnon
- 2<sup>o</sup> La promesse de mariage
- 3<sup>o</sup> Les publications de mariage de Torny et de Bullet.

Val 10 Janvier 1901

Jaquiez



Le n<sup>o</sup> 6 à la page 173 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1900; les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.  
Mésins le 31 décembre 1900. L'Officier de l'état-civil.

Sylr. Burdet



N° 1.  
Auberson et Pidoux

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
 Date des publications :

Aujourd'hui treize avril mil neuf cent un ~~mil huit cent~~  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ~~ont~~

~~comparu~~ : qui s'est transporté dans la demeure du futur époux, ont comparu

1. Auberson Denis, agriculteur  
 de Essertines sur Yverdon domicilié à Valleyres sous Ursins  
 fils de Jean Daniel Auberson et de Jeanne Susette née Boney  
célibataire,

né à Valleyres sous Ursins le quatre janvier mil huit cent quarante-six  
 et

2. Pidoux Elise, sans profession  
 de Forel sur Lucens domiciliée à Valleyres sous Ursins  
 fille de Jean Pierre, Philippe Pidoux et de Jeanne Susanne née Chablon  
célibataire

née à Bussigny le vingt juillet mil huit cent soixante-sept

Les publications ont eu lieu à Essertines sur Yverdon, à Forel et à Valleyres sous Ursins le vingt-trois mars mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux :

Denis Auberson  
Elise Auberson

des témoins :

Julien Boney  
Jules Margot

L'officier de l'état civil :

Sylr Bourdet

Papiers présentés :

- 1° La promesse de mariage
- 2° Les publications de mariage de Essertines, Forel et Valleyres Ursins
- 3° Un certificat médical
- 4° Une autorisation du D<sup>pt</sup> de Justice et Police de célébrer le mariage à domicile

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Suarrens et de Lucens

n. 2.

Rouilly et Vincent.Aujourd'hui treize avril mil neuf cent un ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Rouilly Constant, charren

Lieu d'origine et de domicile :

de Pomy domicilié à Poliez-le-Grand

Noms des parents :

fils de Jean Pierre Rouilly et de Jeanne Rosine née Tranchaud

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Pomy le dis-sept février mil huit cent septante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Vincent Philène, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Poliez-le-Grand domiciliée à Pailly

Noms des parents :

fille de Louis Vincent à Poliez-le-Grand et de Jeanne Elise née Boray

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Démoret le quinze janvier mil huit cent huitante-trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Poliez-le-Grand le vingt à Pailly aussi le vingt  
et à Pomy le vingt-deux avril mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi, et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Rouilly Constant  
Philène Rouilly

des témoins :

Rouilly Louis  
Lavuechy Lina

L'officier de l'état civil :

Sylr. Burdet

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier  
de l'état-civil de Bottons de  
célébrer le mariage à Ursins.Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil deBottons et de Vuoverens

N<sup>o</sup> 3.Bolomey & Vagnières

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt avril mil neuf cent-un ~~mil huit cent~~  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bolomey Louis, Instituteur  
 de Lutry et Villette domicilié à Orzens  
 fils de M<sup>r</sup> Emmanuel Bolomey et de Fanny née Farre à Goumoëns-la-ville  
célibataire

né à Goumoëns-la-ville, le trois novembre mil huit cent soixante-seize

et

2. Vagnières Marie, ménagère  
 de Orzens domiciliée à Orzens  
 fille de Emile Vagnières et de Emma née Valliamoz à Orzens  
célibataire

née à Orzens le vingt-trois novembre mil huit cent

septante-neuf  
 Les publications ont eu lieu à Lutry le vingt-sept mars à Villette le  
huit mars et à Orzens le vingt-neuf mars mil neuf cent-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

Témoins  
des époux :

Alfred Pitton  
Eugénie Pitton

épouse  
des témoins :

L. Bolomey  
Marie Bolomey

L'officier de l'état civil :

Sylr. Burdet

Papiers présentés :

1<sup>o</sup> La promesse de mariage  
 2<sup>o</sup> Les publications de mariage  
de Lutry, Cully et d'Orzens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry et de Cully.

Approuvé les mots : épouse  
 et témoins qui ont été  
 rayés et remplacés.  
 L'officier de l'état civil  
Sylr. Burdet

N<sup>o</sup> 4  
Cruchet et Marquet

Aujourd'hui dix août mil neuf cent un ~~mil huit cent~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Cruchet Paul, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Pailly domicilié à Pomy

Noms des parents :

fils de François Cruchet, agriculteur et de Marie Louise née Roy

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Pomy le vingt deux mai mil huit cent septante sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marquet Rosine Marie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Montborget (Fribourg) domiciliée à Montborget

Noms des parents :

fille de Dominique Marquet, agriculteur et de Vitaline née Mœdly

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Montborget le deux janvier mil huit cent quatre  
vingt-un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Montborget le dix neuf juillet, à  
Pailly et à Pomy le vingt juillet mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux :

Paul Cruchet  
Rosine Cruchet

des témoins :

Cruchet Ls.  
Elise Héritier

L'officier de l'état civil :

J. Burdet

Papiers présentés :

- 1<sup>o</sup> L'extrait de naissance de  
Marquet Rosine Marie
- 2<sup>o</sup> La promesse de mariage
- 3<sup>o</sup> Les publications de Montborget  
Pailly et de Pomy.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Suarrens et de Maurist

N<sup>o</sup> 5.  
Vagnières et Boray

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf septembre mil neuf cent un ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Vagnières Louis, agriculteur

de Orzens domicilié à Orzens

fils de Jules François Vagnières et de Jenny née Sullyamot

célibataire

né à Orzens le trois avril mil huit cent septante huit

et

2. Boray Bertha, ménagère

de Ursins et Chanéat domiciliée à Ursins

fille de Denis Boray à Ursins et de feue Adèle née David

célibataire

née à Ursins le deux décembre mil huit cent septante huit

Les publications ont eu lieu à Orzens, à Ursins et à Chanéat  
le vingt quatre août mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

#### Signatures

des époux :

Louis Vagnières  
Bertha Vagnières

des témoins :

César Burdet  
Eugénie Burdet

L'officier de l'état civil :

Sylr. Burdet

Papiers présentés :

1<sup>o</sup> La promesse de mariage  
2<sup>o</sup> Les publications de Orzens,  
Ursins et Chanéat.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

l'arrondissement  
de Mollendres.

n° 6  
Bécherraz et Burnand

Aujourd'hui cing octobre mil neuf cent un ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bécherraz Lucien, journaliste

Lieu d'origine et de domicile :

de Cuarvy domicilié à Pomy

Noms des parents :

fils de Jules Auguste Bécherraz et de Rosette née Guyot

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Cuarvy le neuf août mil huit cent septante-cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Burnand Marie, pierriste

Lieu d'origine et de domicile :

de Bioley-Magnoux et Eclagnens domiciliée à Yverdon

Noms des parents :

fille de Pierre Frédéric Burnand et de Elisabeth Taud née Kohli

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Bioley-Magnoux le sept avril mil huit cent quatre vingt

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Eclagnens et Yverdon le vingt trois août,  
à Cuarvy, Pomy et Bioley-Magnoux le vingt quatre août mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

#### Signatures

des époux :

Lucien Bécherraz  
Marie Bécherraz

des témoins :

Edois Bécherraz  
Louise Burnand

L'officier de l'état civil :

J. Burdet

Papiers présentés :

1° La promesse de mariage  
2° Les publications de Eclagnens,  
Yverdon, Cuarvy, Pomy et de  
Bioley-Magnoux

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Yverdon, Mollondins,  
Muarrens et Yverdon.

N° 4.  
Pitton et Joly.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize novembre mil neuf cent un ~~mil huit cent~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pitton Sylvain, agriculteur  
de Oypens domicilié à Oypens  
fils de Jeu Henri Pitton et de Gritelet née Depierrax  
célibataire  
né à Oypens le dix-sept mai mil huit cent septante neuf  
et
2. Joly Emma Emilie, ménagère  
de Bercher domiciliée à Bercher  
fille de Emile Joly et de Jeu Sylvie née Wagnières  
célibataire  
née à Bercher le vingt-trois janvier mil huit cent septante sept

Les publications ont eu lieu à Oypens le dix-neuf octobre et à Bercher  
le vingt-un octobre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Pitton Sylvain  
Pitton Emma

des témoins :

Pitton Louis  
Pitton Helene

L'officier de l'état civil :

Sylr. Burdet

Papiers présentés :

- 1° Les extraits de naissance  
2° La promesse de mariage  
3° Les publications de Oypens  
et Bercher

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

St Cierges



N° 8  
Gaille et Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six décembre mil neuf cent un ~~mil huit cent~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gaille Albert, agriculteur  
de Provence domicilié à Orzens  
fils de Ferdinand Gaille et de Marie née Jeanmonod  
célibataire  
né à Provence le neuf mai mil huit cent quatre vingt

et

2. Chevalley Lina Lydie, sans profession  
de Champauroux domiciliée à Orzens  
fille de Lucien Chevalley et de Nancy née Goumaz  
célibataire  
née à Pedcellis le vingt cinq mars mil huit cent quatre  
vingt deux

Les publications ont eu lieu à Orzens le dia novembre à Champauroux  
le douze à Provence le seize novembre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Albert Gaille  
Lina Gaille

Lina Savanby  
Louis Collet

L'officier de l'état civil :

J. Burdet

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Provence et de  
Combremont le Grand.

Papiers présentés :

- 1° Les extraits de naissance des époux
- 2° Une autorisation du père de l'épouse
- 3° La promesse de mariage écrite
- 4° Les publications de mariage de  
Orzens, Provence et Champauroux.

Par jugement rendu le  
30 octobre 1912 et déclaré exéc.  
cutoire le 8 janvier 1913, le  
Tribunal civil du district  
d' Echallens a dissous par le  
divorce le mariage, ci contre.  
Il a été interdit au mari  
de se remarier avant un délai  
de deux ans, dès la date où le  
jugement est devenu définitif  
et exécutoire.  
Usins, le 15 janvier 1913  
l'Officier de l'état civil  
Eug. Burdet

N<sup>o</sup> 9.  
Burdet et Vagnières

Aujourd'hui sept décembre mil neuf cent un ~~mil huit cent~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Burdet Jaques Alfred, rentier

Lieu d'origine et de domicile :

de Orléans et Ussins domicilié à Tomy

Noms des parents :

fils de Louis Henri Burdet et de Marie Aglaé née Bouteemps

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Paris le trent un octobre mil huit cent soixante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Vagnières Bertha, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Orléans domiciliée à Orléans

Noms des parents :

fille de Constant Louis Théophile et de Lina née Vagnières

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Orléans le vingt six avril mil huit cent septante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Orléans, Ussins et Tomy le vingt deux novembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux :

Bertha Burdet

des témoins :

L. Burdet  
A. Vagnière

L'officier de l'état civil :

Sylt. Burdet

Papiers présentés :

- 1<sup>o</sup> Les extraits de naissance des époux
- 2<sup>o</sup> La promesse de mariage écrite
- 3<sup>o</sup> Les publications de mariage de Orléans, Ussins et Tomy.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

N° 10

Pelloux et Meigniet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze décembre mil neuf cent un ~~mil huit cent~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pelloux Jean François, maréchalde Pomy domicilié à Pomyfils de Jean François Pelloux et de Rosine née Coreroncélibatairené à Pomy le dix mars mil huit cent septante

et

2. Meigniet Marie Louise, ménagèrede Fontaines domiciliée à Pomyfille de Charles Victor Meigniet et de Ursule née Ottonincélibatairenée à Fontaines le dix huit janvier mil huit cent soixante cinq

Les publications ont eu lieu à Pomy le neuf et à Fontaines le  
dix novembre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jean François Pelloux  
Marie Pelloux

des témoins :

Ursin  
Émile Ottonin

L'officier de l'état civil :

Sylr. Burdet

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Fiez

Papiers présentés :

- 1° L'extrait de naissance de l'époux
- 2° La promesse de mariage écrite
- 3° Les publications de mariage  
de Pomy et Fontaines.



Le n° 10 à la page 183 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1901. Les deux doubles sont conformes  
Ce que nous certifions Ursins le 31 décembre 1901 L'officier de l'état civil Sylr. Burdet

1902.

## Registre des mariages A.

N° 1.

Jaquiéry et Annen.

Aujourd'hui vingt-cinq janvier mil neuf cent deux ~~mil huit cent~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jaquiéry Henri, maréchal

Lieu d'origine et de domicile :

de Démoret, Moudon et Brenles domicilié à Prahins

Noms des parents :

fils de Auguste Jaquiéry et de Julie née Burdet,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Prahins le vingt trois octobre mil huit cent septante-  
Sept.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Annen Adèle, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Gessenay (Berne) domiciliée à Oppens

Noms des parents :

fille de Daniel Annen et de Nanette Jeannette née Buffat,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Nuarrens le douze mai mil huit cent quatre vingt deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Brenles et à Moudon le huit janvier à Prahins,  
Démoret et à Gessenay le neuf et à Oppens le dix janvier mil neuf cent  
deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jaquiéry Henri  
Jaquiéry Adèle,

des témoins :

Henri Bally  
Emile Jaquiéry

L'officier de l'état civil :

Sylr. Burdet

Papiers présentés :

Une autorisation de  
L'officier de l'état civil de Mollondins Mollondins, Lucens  
de célébrer le mariage à Ursins. Moudon et de Gessenay.

N<sup>o</sup> 2.Jordan et Pitton.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Trois février mil neuf cent deux ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jordan Eugène, boucherde Rueyres domicilié à Yverdonfils de Emile Jordan, agriculteur et de Adèle née Meystrecélibatairené à Martherenges le seize avril mil huit cent septante quatre

et

2. Pitton Louisa, ménagèrede Oppens domiciliée à Oppensfille de Louis Pitton, agriculteur et de feue Justine Elise née Jaccardcélibatairenée à Oppens le cing juillet mil huit cent septante sixLes publications ont eu lieu à Rueyres, Oppens et à Yverdon  
le onze janvier mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Eugène JordanLouisa Jordan

des témoins :

Constant PittonElise Pitton Pitton

L'officier de l'état civil :

Edm. Burdetz

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Fey et d'Yverdon

Papiers présentés :

Une autorisation de l'Officier de l'état civil de Yverdon de célébrer le mariage à Ursins.Vu par le substitut  
du Proc. le 13 mai 1902  
M. H. M. M.Par jugement rendu le 6 juillet 1902  
et confirmé par arrêt du Tribunal  
Fédéral du 27 septembre 1911,  
le Tribunal Civil du district  
d'Ecublens a dissous par le divorce  
le mariage ci-contre.

Ursins, le 2 novembre 1911

L'officier de l'état civil

Edm. Burdetz

N° 3  
Métraux et Burdet.

Aujourd'hui vingt-six avril mil neuf cent deux ~~mil huit cent~~  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Métraux Adolphe, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Pailly domicilié à Pailly

Noms des parents :

fil de Auguste Henri Métraux et de Elise Lina née Boray

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Ursins le vingt-cinq décembre mil huit cent septante sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Burdet Lina, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Ursins domiciliée à Ursins

Noms des parents :

fille de Jean Sylvain Burdet et de Rosine née Baudin

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Ursins le vingt-trois septembre mil huit cent quatre

Date des publications :

vingt-deux  
 Les publications ont eu lieu à Pailly et à Ursins le cinq avril  
mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

#### Signatures

des époux :

Adolphe Métraux

Lina Métraux

des témoins :

Louis Métraux

Adèle Burdet

L'officier de l'état civil :

Syl. Burdet

Papiers présentés :

1° L'autorisation de l'officier  
de l'état civil de Vuarrens de  
célébrer le mariage à Ursins.

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

Vuarrens.

N<sup>o</sup> 4.  
Vulliamoz et Heim.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze juillet mil neuf cent deux ~~mil huit cent~~  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Vulliamoz Alfred, agriculteur

de Orzens domicilié à Orzens

fil(s) de Jean Vulliamoz, agriculteur et de Louise née Décorvet, à Orzens  
célibataire

né à Orzens le six novembre mil huit cent septante huit

et

2. Heim Justine, lingère

de Orzens domiciliée à Orzens

fil(le) de William Heim, cordonnier et de Eugénie née Tidout à Orzens  
célibataire

née à Orzens le cinq novembre mil huit cent huitante

Les publications ont eu lieu à Orzens et à Orzens le vingt-un  
mai mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Alfred Vulliamoz  
Justine Vulliamoz

des témoins :

Constant Vulliamoz  
Clémence Lecoulte

L'officier de l'état civil :

Sylr. Burdet

Papiers présentés :

1<sup>o</sup> La promesse de mariage écrite  
 2<sup>o</sup> Les publications de mariage  
de Orzens et d'Orzens.

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

N<sup>o</sup> 5.  
Pahud et Duruz

Aujourd'hui six décembre mil neuf cent deux ~~mil huit cent~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Pahud Daniel, charpentier

Lieu d'origine et de domicile :

de Ogens domicilié à rière Ursins

Noms des parents :

fil de Rose Pahud fille elle-même de Daniel Abram

Etat civil :

Joseph Pahud, célibataire

Date de la naissance :

né à rière Ursins le six mai mil huit cent soixante-neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Duruz Louise, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Cronay domiciliée à Cronay

Noms des parents :

fil de Jean Samuel Duruz et de Marianne née Duruz

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Cronay le douze juin mil huit cent cinquante-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cronay le vingt-un, à Ursins le vingt-deux  
et à Ogens le vingt-trois octobre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pahud Daniel  
Louise Pahud

des témoins :

Charles Duruz  
Nancy Duruz

L'officier de l'état civil :

Subr. Burdet

Papiers présentés :

1<sup>o</sup> Les extraits de naissance des époux.  
2<sup>o</sup> La promesse de mariage écrite.  
3<sup>o</sup> Les publications de mariage  
de Cronay, Ursins, et Ogens.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

St Gierges et de  
Mollondins.

Vu le 7 Janvier 1903  
Le Préfet  
H. Hugobourg



Le n<sup>o</sup> 5 à la page 188 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1902.  
Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions  
Ursins le 31 décembre 1902 L'officier de l'état civil de l'arrondissement  
Subr. Burdet





N<sup>o</sup> 1.  
Schopfer et Danthe

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
Nom et profession de l'épousé :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre janvier mil neuf cent trois ~~mil huit cent~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :  
1. Schopfer Louis Emile, charretier  
de Launen (Berne) domicilié à Ursins  
fils de défunt Jean David Schopfer et de Jeanne Louise née Blanchard  
célibataire  
né à Fouxens-Mézery le vingt-cinq janvier mil huit cent soixante-trois  
et  
2. Danthe Hélène Julie  
de Gossens domiciliée à Cronay  
fille de Jules Danthe agriculteur et de Julie née Duruz à Cronay  
célibataire  
née à Cronay le treize novembre mil huit cent septante-un

Les publications ont eu lieu à Ursins et à Cronay le trois janvier à Gossens  
le quatre et à Launen le cinq janvier mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :  
Schopfer Louis Emile  
Hélène Danthe  
Schopfer

des témoins :  
Schopfer François  
Duruz Marie  
L'officier de l'état civil :  
J. Burdet

Papiers présentés :  
1. Les extraits de naissance des époux  
2. La promesse de mariage écrite  
3. Les publications de Launen, Gossens, Cronay et d'Ursins.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
Launen et de Mollondins

N<sup>o</sup> 2.  
Ottorin et Tardy

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
 Date des publications :

Aujourd'hui quatorze mars mil neuf cent trois ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Ottorin Adolphe, agriculteur

de Tomy domicilié à Tomy

fils de Jean Ottorin et de Henriette née Bally

célibataire

né à Floreyres près Yverdon le dieux septembre mil huit cent septante-huit

et

2. Tardy Lina, ménagère

de Nyarrens domiciliée à Quarny

filie de Jules Tardy, décédé et de Elise née Walker

célibataire

née à Quarny le six juillet mil huit cent huitante quatre

Les publications ont eu lieu à Tomy, à Nyarrens et à Quarny le  
treize février mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

### Signatures

des époux :

Adolphe Ottorin  
Lina Ottorin

des témoins :

Chevallé Edouard  
Marie Ottorin

L'officier de l'état civil :

Sylr. Bardet

Papiers présentés :

1<sup>o</sup> Les actes de naissance des époux  
2<sup>o</sup> Une autorisation  
3<sup>o</sup> La promesse de mariage écrite  
4<sup>o</sup> Les publications de mariage.

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

Nyarrens et d'Yverdon.

N° 3  
Piot & Cruchet

Aujourd'hui vingt-neuf mars mil neuf cent trois ~~mil huit cent~~  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Piot Emile, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Pailly domicilié à Mathod

Noms des parents :

fils de Jean Abram Piot et de Jeannette née Viguerat,  
~~\_\_\_\_\_~~  
célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

né à Pailly le dix-neuf février mil huit cent septante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Cruchet Susanne, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Pailly domiciliée à Tomy

Noms des parents :

fille de Louis Cruchet et de Tomine Philippine née Recordon

Etat civil :

Date de la naissance :

née à Tomy le vingt-neuf mars mil huit cent huitante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tomy le vingt huit février, à Mathod le 1<sup>er</sup> mars et à Pailly le deux mars mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

### Signatures

des époux :

Emile Piot

Susanne Piot

des témoins :

Louis Bécherraz

Marie Cruchet

L'officier de l'état civil :

Sgh. Burdet

Papiers présentés :

\* Une autorisation de  
célébrer le mariage à Uesins

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Nuarrens et de Champrent

N° 11  
Rochat et Ottonin

Aujourd'hui neuf mai mil neuf cent trois ~~mil huit cent~~  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Rochat Jean Constant Philé, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Lieu et de l'Abbaye domicilié à Torny

Noms des parents :

fil de Abram Francis Rochat et de Rose Lydie née Barbay  
célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

né à Torny le vingt juin mil huit cent septante-cinq  
 et

Nom et profession de l'épouse :

2. Ottonin Clémence

Lieu d'origine et de domicile :

de Torny domiciliée à Torny

Noms des parents :

filie de Emile Daniel Ottonin et de Amélie née Richardet  
célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

née à Torny le dix-sept septembre mil huit cent  
septante-huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Torny le dix-huit avril, au Lieu et de  
à l'Abbaye le dix-neuf avril mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

#### Signatures

des époux :

Philé Rochat  
Clémence Rochat

des témoins :

Emile Richardet  
Louise Miesching

L'officier de l'état civil :

Sybr. Buedet

Papiers présentés :

1° La promesse de mariage écrite  
2° Les publications qui ont eu lieu  
à Torny, au Lieu et à l'Abbaye.

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

du Lieu et de l'Abbaye.

N<sup>o</sup> 5  
Cuaroud et Campiche.

Aujourd'hui douze décembre mil neuf cent trois ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Cuaroud Jules, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Oyprens domicilié à Oyprens

Noms des parents :

fil de feu Jean Daniel Cuaroud et de Louise née Jordan à Yverdon  
veuf de Rosine née Mottet dès le vingt trois juin mil huit cent <sup>neuf</sup> ~~vingt~~  
né à Chamblon le seize juillet mil huit cent cinquante-huit

Etat civil :

Date de la naissance :

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Campiche Julie Jenny, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de St Croix domiciliée à Oyprens

Noms des parents :

filles de feu Lucien Felix Campiche et de Marie Catherine née Jacard  
célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

née à St Croix le vingt huit octobre mil huit cent cinquante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St Croix le sept octobre et à Oyprens  
le neuf octobre mil neuf cent trois

Par jugement rendu le  
21 janvier 1916 et déclaré exé-  
cutif le 8 avril 1916, le tri-  
bunal du district d'Yverdon  
a dissous par le divorce le  
mariage ci-contre.

Inscrit le 15 août 1916  
L'officier de l'état civil  
Eug. Burdet

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Cuaroud  
Jenny Cuaroud

des témoins :

Léon Savary  
Victor Guex

L'officier de l'état civil :

Eug. Burdet

Papiers présentés :

1<sup>o</sup> L'extrait de mariage Cuaroud-Mottet  
2<sup>o</sup> L'extrait de décès de Rosine née Mottet  
3<sup>o</sup> L'extrait de naissance Campiche  
4<sup>o</sup> La promesse de mariage écrite  
5<sup>o</sup> Les publications de mariage de  
Oyprens et St Croix.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Croix.



Le N<sup>o</sup> 5 à la page 193 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1903.  
Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.  
Ursins le 31 décembre 1903.

L'officier de l'état civil de l'arrondissement

Eug. Burdet

N<sup>o</sup> 1  
Henry et Auberson.

Aujourd'hui vingt-sept juillet mil neuf cent quatre — ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Henry Paul, boulanger

Lieu d'origine et de domicile :

de Valeyres sous Ursins

domicilié à Yverdon

Noms des parents :

fil de Jacques François Henry

et de Louise née Freymond

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Valeyres sous Ursins le deux mai mil huit cent quatre-vingt

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Auberson Clara, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Essertines (Echallens)

domiciliée à Epautheyres rive Essertines

Noms des parents :

filie de Jou Alfred Auberson

et de Léonie née Auberson

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Epautheyres le vingt-cinq février mil huit cent septante-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Valeyres sous Ursins le huit à Essertines  
le neuf et à Yverdon aussi le neuf juillet mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

### Signatures

des époux :

H. Henry  
Clara Henry

des témoins :

Henri Lavroard  
E. Tacheron

L'officier de l'état civil :

Syb. Burdet

Papiers présentés :

\* Une autorisation de  
l'officier de l'état civil d'Yverdon  
de célébrer le mariage à Ursins.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Vuarrens et d'Yverdon

No 2.  
Waridel & Henry.Aujourd'hui ~~dix-neuf août mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

1. Waridel Jaques Marius, maréchal  
de Trahins et de Chanéat domicilié à Domeloze  
fils de Isaline Waridel et de couturière, domiciliée  
à Trahins ; célibataire  
né à Trahins le dix-neuf novembre mil huit cent  
Septante-trois  
et2. Henry Cécile Vilma, sans profession  
de Valeyres sous Ursins domiciliée à Valeyres sous Ursins  
fille de Jean Daniel Henry et de Cécile née Roulier  
célibatairenée à Valeyres sous Ursins le deux juillet mil huit cent quatre  
vingt-cinqLes publications ont eu lieu à Valeyres sous Ursins le vingt-neuf  
juillet, à Trahins, Chanéat et Domeloze le trente juillet 1904.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jacques Waridel  
Cécile Waridel

des témoins :

François Baudin  
Lina Lavanchy

L'officier de l'état civil :

J. Burdet

Papiers présentés :

Une autorisation de  
l'officier de l'état civil de Molondin  
de célébrer le mariage à Ursins.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

de Molondin à  
Domeloze.

Registre des mariages A.

N° 3  
Richardet & Boray

Aujourd'hui vingt-un août mil neuf cent quatre ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Richardet Marc Alphonse, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Combremont le Petit domicilié à Cherressy rière Torny

Noms des parents :

fils de Jules Richardet et de Suzette née Telloux

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Yverdon le vingt huit août mil huit cent septante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Boray Cécile Anna, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Correvon domiciliée à Calamin rière Yverdon

Noms des parents :

fille de Jean Samuel Boray et de Marie née Maurer

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Yverdon le quinze octobre mil huit cent septante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Combremont le Petit, Torny et Yverdon  
le treize août à Correvon le quinze août mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Richardet  
Cécile Richardet

des témoins :

G. Boray  
Jules Pasche

L'officier de l'état civil :

Sylr. Burdet

Papiers présentés :

- 1° L'extrait de naissance de l'époux
- 2° L'extrait de naissance de l'épouse
- 3° Les publications de mariage de :  
Combremont le Petit, Torny,  
Correvon et Yverdon.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Combremont le Grand,  
St Cierges et Yverdon.



N<sup>o</sup> 4.  
Perroud & David

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~Vingt-un Septembre mil neuf cent quatre mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Perroud Louis Victor Edmond, Instituteur

de Buchillon et de Fleurier domicilié à Oppens

fil de Jeu Jules Frédéric Perroud et de Marie Françoise Schisterbe

célibataire

né à Lausanne le vingt avril mil huit cent huitante-deux

et

2. David Alice, lingère

de Rueyres et de Nuiteboeuf domiciliée à Rueyres

fille de Jean François David et de Jeanne née Perrin

célibataire

née à Rueyres le six mars mil huit cent huitante-trois

Les publications ont eu lieu à Buchillon, à Fleurier, à Rueyres et à Nuiteboeuf le 24 août, à Oppens le 22 août mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Edmond Perroud

Alice Perroud

des témoins :

Gustave Jordan

Emma Galley

L'officier de l'état civil :

Sylr. Burdet

Papiers présentés :

1<sup>o</sup> Les extraits de naissance des époux  
2<sup>o</sup> La promesse de mariage écrite  
3<sup>o</sup> Les publications de mariage qui ont eu lieu à : Buchillon, à Fleurier, à Rueyres et à Nuiteboeuf.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Tréz, Fleurier,

Fey et de Baulmes

N° 5

Henry et Boney

Aujourd'hui vingt-huit octobre mil neuf cent quatre ~~mil huit cent~~  
\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Henry Victor, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Valeyres sous Ursins \_\_\_\_\_ domicilié à Valeyres sous Ursins

Noms des parents :

fils de Jacques François Henry \_\_\_\_\_ et de Louise née Freymond \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à St Cierges \_\_\_\_\_ le huit décembre mil huit cent septante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Boney Marie Rose

Lieu d'origine et de domicile :

de Valeyres sous Ursins \_\_\_\_\_ domiciliée à Valeyres sous Ursins

Noms des parents :

fille de Jacques Abram Boney \_\_\_\_\_ et de Susette née Henry \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Valeyres sous Ursins le vingt mars mil huit cent septante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Valeyres sous Ursins le huit octobre  
mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Victor Henry  
Marie Henry

des témoins :

François Baudin  
Rosa Baudin

L'officier de l'état civil :

Sylr. Burdet

Papiers présentés :

- 1° Les extraits de naissance des époux
- 2° La promesse de mariage écrite
- 3° La publication de mariage qui a eu lieu à Valeyres sous Ursins.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 6  
Ottorin & Tellaux.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf novembre ~~mil huit cent~~  
mil neuf cent quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Ottorin Edouard, agriculteur

de Torny domicilié à Torny

fil de feu Samuel Ottorin et de feu Susanne Marguerite née Chevaley  
célibataire

né à Torny le vingt deux novembre mil huit cent soixante  
huit

et

2. Tellaux Jenny, ménagère

de Torny domiciliée à Torny

fille de François Tellaux et de Marianne née Fentroy  
célibataire

née à Neuchâtel le douze mars mil huit cent septante trois

Les publications ont eu lieu à Torny le trente septembre mil neuf  
cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Ottorin Edouard  
née Tellaux Jenny Ottorin

des témoins :

Ottorin Marie  
Tellaux Charles

L'officier de l'état civil :

J. Burdet

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

1<sup>o</sup> La promesse de mariage écrite  
2<sup>o</sup> La publication de mariage  
qui a eu lieu à Torny.

N° 7  
Nullymin et Duvoisin

Aujourd'hui dix décembre mil neuf cent quatre ~~mil huit cent~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Nullymin John Alfred, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Torny domicilié à Torny

Noms des parents :

fils de Charles François Nullymin et de Adèle Rose née Rouilly

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Torny le treize avril mil huit cent septante-huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Duvoisin Marie

Lieu d'origine et de domicile :

de Fontanetix domiciliée à Torny

Noms des parents :

fille de Henri Duvoisin et de Marie née Henry

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Torny le vingt huit mai mil huit cent septante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Torny le dix neuf et à Fontanetix le vingt novembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

John Nullymin  
Marie Nullymin

des témoins :

Gustave Duvoisin  
Louise Rouilly

L'officier de l'état civil :

Jhr. Burdet

Papiers présentés :

1° La promesse de mariage écrite  
2° Les publications de mariage qui ont eu lieu à Torny et à Fontanetix.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Bonrillars

Vu le 5 Janvier 1905  
Le Greffier  
H. Högelsberg



Le N° 7 à la page 200 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1904.  
Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.  
Ardins le 31 décembre 1904. L'officier de l'état civil de l'arrondissement d'Ursins

Jhr. Burdet



N<sup>o</sup> 1.  
Chapuis Bartschi.

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
 Date des publications :

Aujourd'hui onze mars mil neuf cent cinq ~~mil huit cent~~  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Chapuis Théophile, boulanger  
 de Valleyres sous Ursins domicilié à Leysin  
 fils de François Auguste Chapuis et de Julie née Felloux  
célibataire  
 né au Tublog rière Esderhines le huit août mil huit cent quatre vingt-un

et

2. Bartschi Hanna, femme de chambre  
 de Sumiswald (Berne) domiciliée au Trait-Montreux  
 fille de Ulrich Bartschi et de Anna née Herzog  
célibataire  
 née à Thoune (Unterballig) le vingt trois juin mil huit cent quatre vingt.

Les publications ont eu lieu au Planches (Montreux) le seize février à Leysin  
 le seize février à Sumiswald le seize février à Valleyres d'Ursins le six huit février  
mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Chapuis Théophile  
Jeanne Chapuis

des témoins :

Elisa Luche.  
Constant Chapuis

L'officier de l'état civil :

Sylr. Burdet

Papiers présentés :

Une autorisation de l'officier  
de l'état civil de Leysin de célébrer  
le mariage à Ursins

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de  
Sumiswald, Leysin et de  
Montreux.

1905

## Registre des mariages A.

Folio 202

N<sup>o</sup> 2Bettes & Vulliamin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juin mil neuf cent cinq ~~mil huit cent~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bettes Jules Albert, maréchal ferrant  
de Combemont le Petit domicilié à S<sup>t</sup> Saphorin d'Arges  
fils de f<sup>eu</sup> Charles Bettes et de Louise née Basel  
célibataire

né à S<sup>t</sup> Saphorin d'Arges le vingt un novembre mil huit cent quatre vingt

et

2. Vulliamin Adèle, sans profession  
de Pomy domiciliée à Pomy  
fille de f<sup>eu</sup> Louis Vulliamin et de f<sup>eu</sup> Marianne Julienne Vulliamin  
célibataire

née à Pomy le vingt novembre mil huit cent quatre vingt

Les publications ont eu lieu à Combemont le Petit et Pomy le 28 avril 1905  
et à S<sup>t</sup> Saphorin d'Arges le 29 avril 1905.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Albert Bettes  
Adèle Bettes

des témoins :

Emile Vulliamin  
Henriette Bettes

L'officier de l'état civil :

Aug. Burdet Rpl.

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier  
d'état civil de Colombier de  
célébrer le mariage à Vesins.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Colombier et Combemont.

N° 3  
*Ottovier et Brun*

Aujourd'hui *premier juillet mil neuf cent cinq* mil huit cent  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Ottovier Gustave, employé aux C. F. F.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Torny* domicilié à *Torny*

Noms des parents :

fils de *Jean Ottovier* et de *Henriette née Bally*

Etat civil :

*célibataire*

Date de la naissance :

né à *Cherressy rière Torny* le *huit mai mil huit cent quatre vingt deux*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Brun Hélène Augusta, couturière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Coincions et Cossomay* domiciliée à *Yverdon*

Noms des parents :

fille de *Elie Jules Marius Brun* et de *Louise Charlotte née Bally*

Etat civil :

*célibataire*

Date de la naissance :

née à *Coincions* le *vingt cinq février mil huit cent septante huit*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Torny, à Coincions et à Cossomay*  
*le vingt six mai à Yverdon le vingt sept mai mil neuf cent cinq*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux :

*Gustave Ottovier*  
*Hélène Ottovier*

des témoins :

*Emile Kristin*  
*David Lacheron*

L'officier de l'état civil :

*Syl. Burdet*

Papiers présentés :

*\* Les extrait de naissance des époux*  
*\* Les publications de mariage*  
*qui ont eu lieu à Begnin,*  
*Cossomay et Yverdon.*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de  
*Begnin, Cossomay*  
*et Yverdon.*

N° 4  
Villiamoz & DavidAujourd'hui quatorze juillet mil neuf cent cinq ~~mil huit cent~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Villiamoz Emile Edouard, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Orzens domicilié à Orzens

Noms des parents :

fils de feu Gustave Villiamoz et de Marie née Pilton

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Orzens le huit août mil huit cent quatre vingt

et

Nom et profession de l'épouse :

2. David Céline, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Rueyres et de Vuitteboeuf domiciliée à Rueyres

Noms des parents :

fille de Henri David et de Adèle née Oselle

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Rueyres le seize août mil huit cent quatre vingt deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rueyres et à Vuitteboeuf le 23 juin  
à Orzens le vingt quatre juin mil neuf cent cinqAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Edouard Villiamoz  
Céline Villiamoz

des témoins :

Etienne Burdet  
Auguste Burdet

L'officier de l'état civil :

Sylr. Burdet

Papiers présentés :

1° Les extraits de naissance  
des époux  
2° La promesse de mariage  
3° Les publications de mariage  
qui ont eu lieu à Orzens,  
Rueyres et Vuitteboeuf.Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
de Fey et Paulbues.Vu le 8 Janvier 1906  
Le Préfet  
L. MichelLe N° 4 à la page 204 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1905.  
Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.  
Orzens le 31 décembre 1905. L'officier de l'état civil de l'arrondissement de YverdonSylr. Burdet



*N<sup>o</sup> 1*  
Cacheron et Borsay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois mars mil neuf cent dix* ~~mil huit cent~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cacheron Constant, agriculteur  
de Ursins domicilié à Ursins  
fils de Jean Cacheron ~~deceased~~ et de Aline née Borsay à Ursins  
célibataire

né à Ursins le quatre juillet mil huit cent huitante un

2. Borsay Marie Denise, sans profession  
de Ursins domiciliée à Ursins  
fille de Jean Louis Borsay et de Marie Adèle née Staudmann  
célibataire

née à Ursins le sept janvier mil huit cent huitante dix

Les publications ont eu lieu à Ursins, le 16 février 1905.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

C<sup>e</sup> Cacheron  
Marie (Borsay Cacheron)

des témoins :

Marc Borsay  
Emma Cacheron

L'officier de l'état civil :

Eug. Buroet

Papiers présentés :

1. La promesse de mariage  
2. La publication de mariage  
qui a eu lieu à Ursins.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Aujourd'hui trois mars mil neuf cent dix ~~mil huit cent~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Barbey Charles, agriculteur

de Vuarrens domicilié à Orbes

fil de Auguste Barbey et de Rose née Fasso à Vuarrens

célibataire

né à Vuarrens le premier mars mil huit cent septante six

2. Baudin Ida dite Fanny, couturière

de Ursins domiciliée à Ursins

fille de Jean Pierre Baudin décédé et de Jeanne Marie Louise née Bekker

célibataire

née à Ursins le vingt sept juin mil huit cent septante trois

Les publications ont eu lieu à Orbes le 15, Ursins le 16 et Vuarrens le  
17 février 1906.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Charles Barbey  
Fanny Barbey

des témoins :

Auguste Boudet  
Fanny Diellmech

L'officier de l'état civil :

Eug. Boudet

Papiers présentés :

Certificat de publication  
de l'état civil à Orbes.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Orbes et Vuarrens.

n° 3  
Rosset & Pellau

Aujourd'hui dix mars \_\_\_\_\_ mil <sup>neuf</sup> ~~huit~~ cent  
sop \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
Date des publications :

comparu :  
1. Rosset Eugène, employé de commerce  
de Culens domicilié à Yverdon  
fils de Edouard Rosset et de Caroline née Faccoud  
célibataire  
né à Lovatens le quatre janvier mil huit cent huitante et  
un  
et  
2. Pellau Alice Julie  
de Pomy domiciliée à Pomy  
fille de Constant Pellau décédé et de feu Marie née Pillaud  
célibataire  
née à Pomy le dix sept décembre mil huit cent huitante deux

Les publications ont eu lieu à Culens le 22, à Pomy le 22 et à  
Yverdon le 24 février 1906.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :	des témoins :
<u>Eg Rosset</u>	<u>F Pilloud</u>
<u>Alice Rosset</u>	<u>Rose Pellau</u>
	L'officier de l'état civil :
	<u>Eug. Berwet</u>

Papiers présentés :	Le mariage a été communiqué aux
<u>Le certificat de publication</u>	officiers de l'état civil de
<u>délivré par l'officier d'état</u>	<u>Yverdon et Lucens.</u>
<u>civil à Yverdon.</u>	

## Registre des mariages A.

N° 4

Benezy & HenryAujourd'hui vingt avril mil <sup>neuf</sup> ~~huit~~ centsix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Benezy Victor Louis, agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Valeyres 1/2 Ursins domicilié à Valeyres 1/2 Ursins

Noms des parents :

fils de Samuel Benezy et de Jenny née Carin

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Valeyres 1/2 Ursins le treize septembre mil huit cent <sup>septante</sup> ~~soixante~~ huit

Nom et profession de l'épouse :

2. Henry Marie Laure sans profession.

Lieu d'origine et de domicile :

de Valeyres 1/2 Ursins domiciliée à Valeyres 1/2 Ursins

Noms des parents :

fille de Jacques François Henry et de Louise née Freymond

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Valeyres 1/2 Ursins le dix-neuf mars mil huit cent huitante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Valeyres 1/2 Ursins le 30 mars 1906

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Victor Louis Benezy  
Laure Marie Benezy

des témoins :

François Baudin  
Rosa Baudin

L'officier de l'état civil :

Eugène Burel

Papiers présentés :

Actes de naissance  
Promesse de mariage  
PublicationLe mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

no 5  
Terrin Léquatre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois août <sup>neuf</sup> mil ~~huit~~ centSix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Terrin Gustave agriculteur  
 de Charannes le Chêne domicilié à Gossens  
 fils de Etienne Terrin décédé et de Rose Marie née Resin à Cronay  
célibataire  
 né à Cronay le six juin mil huit cent septante sept

et

2. Léquatre Elise Aimée cuisinière  
 de Gossens domiciliée à Gossens  
 fille de François Jules Léquatré et de Henriette née Cronay à Gossens  
célibataire  
 née à Gossens le trois janvier mil huit cent septante sept

Les publications ont eu lieu à Gossens le 6 août et à Charannes le Chêne  
le 8 août 1906

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Terrin Gustave  
Terrin Elise

des témoins :

Ernest Conod  
Philomine Resin

L'officier de l'état civil :

Eug. Burdet

Papiers présentés :

La promesse de mariage et les  
publications déposées aux  
archives.

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

Yvonand

N° 6  
Deppierray et Despland

Aujourd'hui douze septembre mil <sup>neuf</sup> ~~huit~~ cent six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Deppierray François Jean Daniel, chimiste

Lieu d'origine et de domicile :

de Denezzy domicilié à Tomy

Noms des parents :

fils de Marie Deppierray, et de filie elle-même de Jean Daniel Deppierray, délégué

Etat civil :

célibataires

Date de la naissance :

né à Correton le trois janvier mil huit cent septante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Despland Marguerite Hensiette

Lieu d'origine et de domicile :

de Rougemont, Cossonay et Genève domiciliée à Cossonay

Noms des parents :

fille de Louis Charles François et de Marie née Marmillod, à Cossonay

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Allens eise Cossonay le dix neuf octobre mil huit cent quatre vingt

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tomy le 29 août, Cossonay le 29 août, Denezzy Rougemont et Genève le 29 août 1906

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux :

Deppierray  
M Despland

des témoins :

Marie Baudet  
A. F. Anthon

L'officier de l'état civil :

Eug. Baudet

Papiers présentés :

Actes de naissance, promesse de mariage, publications déposées aux archives.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Denezzy, Rougemont, Cossonay et Genève.

<sup>n° 7</sup>  
Planche & Chessez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze septembre mil <sup>neuf</sup> ~~cent~~ six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Planche Gustave, agriculteur  
de Gressy domicilié à Pomy  
fils de Auguste Planche et de Fanny née Felloux  
célibataire  
né à Pomy le trois octobre mil huit cent huitante trois

et  
2. Chessez Louisa Elisa sans profession  
de Planches domiciliée à Yverdon  
fille de Charles Chessez et de Louisa née Demierre  
célibataire  
née à Planches le cinq août mil huit cent huitante cinq

Les publications ont eu lieu à Pomy le 26 août, Gressy le 23 août, Yverdon le 22 août et aux Planches le 22 août 1905.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux :

Gustave Planche  
Louisa Planche Chessez

des témoins :

Henri Chessez

L'officier de l'état civil :

Eug. Burdet

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Belmont, Yverdon et des Planches

Papiers présentés :

Promesse de mariage, publiée.  
Actes et actes de naissance des  
époux présentés aux archives.

Par jugement du 9 juillet 1919  
exécutifs le 12 septembre 1919  
le Tribunal Civil du district  
d'Yverdon a prononcé la  
dissolution, par le divorce  
du mariage ci-coté.  
Le mari ne pourra se remarier  
avant 2 ans.  
Inséré le 30 septembre 1919  
L'officier de l'état civil  
Eug. Burdet

Registre des mariages A.

N° 8  
Chevalley et Hény

Aujourd'hui vingt et un septembre mil <sup>neuf</sup> ~~huit~~ cent six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Chevalley Alfred agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Champtauroz domicilié à Fomy (Choromy)

Noms des parents :

fils de Auguste Chevalley et de Georgina Félicie Adèle née Bally

Etat civil :

célibataires

Date de la naissance :

né à Fomy (Choromy) le vingt quatre mai mil huit cent huit et

Nom et profession de l'épouse :

2. Henry Hortense Eugénie sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Valeyres & Ursins domiciliée à Valeyres & Ursins

Noms des parents :

fille de Jacques François Hény et de Louise née Freymond

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Valeyres & Ursins le huit novembre mil huit cent huit et

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Valeyres & Ursins et Fomy le 25 août et à Champtauroz le 26 août 1905.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Chevalley Alfred  
Chevalley Hortense

des témoins :

François Baudin  
Rosa Baudin

L'officier de l'état civil :

Eug. Baudin

Papiers présentés :

Actes de naissance

Autorisation des deux époux

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Combremont le 29.



N<sup>o</sup> 9Ramus & JaccardAujourd'hui dix sept octobre mil ~~huit~~<sup>neuf</sup> centsix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Ramus Marc Louis Georges boulanger

Lieu d'origine et de domicile :

de Sullens domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Marc Henri Ramuz et de Augustine Françoise Jamin

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Nyon le quatorze novembre mil huit cent huitante  
et quatre

Nom et profession de l'épouse :

2. Jaccard Aline sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Mentaubion Charbonney et Villars Ciércelin domiciliée à Gossens

Noms des parents :

fille de Jules Jaccard et de feu Pétite Lucie née Cosseron

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Gossens le 28 février mil huit cent huitante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon, Sullens, Villars Ciércelin, Gossens  
le 27 septembre 1905 et à Mentaubion Charbonney le 29 septembre 1905Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Marc RamuzAline Ramuz

des témoins :

Charles LeulazEda Jaccard

L'officier de l'état civil :

Eugé Buroch

Papiers présentés :

Certificat de publication

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sullens, Nyon, St Cerges etBottem.

N° 10

Aeberhardt et  
Vagnières

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier novembre mil <sup>neuf</sup> ~~huit~~ centsoix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Aeberhardt Jean, agriculteur  
de Schüpfen domicilié à Ursins  
fils de Jean Aeberhardt décédé et de Maria née Jöeg à Epsach  
célibataire  
né à Epsach le premier septembre mil huit cent huitante

et

2. Vagnières Rose Marie Anna, sans profession  
de Ozens domiciliée à Ozens  
fille de François Jules Vagnières et de Marie Anna née Heitler  
célibataire  
née à Ozens le vingt huit juillet mil huit cent huitante sixLes publications ont eu lieu à Ursins, le 30 septembre, Ozens le 1<sup>er</sup> octo-  
bre et Schüpfen le 6 octobre 1916Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jean Aeberhardt  
Anna Aeberhardt

des témoins :

Et Tacheron  
Louis Gaudin

L'officier de l'état civil :

Eug. Burdet

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Schüpfen

Papiers présentés :

Promesse de mariage et  
publications de mariage

N° 11

*Hostettler Emanuel*  
*Barbay Eugénie*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze décembre* mil ~~huit~~<sup>neuf</sup> cent

*Six* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. *Hostettler Emanuel*, *agriculteur*  
 de *Guggisberg (Berne)* domicilié à *Pomy*  
 fils de *Jean Hostettler* et de *Anna Götschmann*  
*célibataire*

né à *Guggisberg* le *quatre-vingt-huit cent cinquante-deux*

et

2. *Barbay Eugénie*, *sans profession*  
 de *Pomy* domiciliée à *Pomy*  
 fille de *Henri François Barbay* et de *Jenny née Sponz*  
*célibataire*

née à *Pomy* le *vingt-un décembre mil huit cent cinquante*

Les publications ont eu lieu à *Pomy* le *7 novembre* et à *Guggisberg*  
 le *8 novembre 1906*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

*Emanuel Hostettler*  
*Eugénie Hostettler*

des témoins :

*Jean Pichet*  
*Guia Guyaz*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Buret*

Papiers présentés :

*Promesse de mariage*  
*Publications de mariage*

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

*Guggisberg*

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 12  
Villener et Pehud  
nel Perey

Aujourd'hui quinze décembre mil ~~huit~~ <sup>neuf</sup> cent ~~soixante~~ <sup>sept</sup>

Six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Villener Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sigriswil (Berno) domicilié à Gassens,

Noms des parents :

fil de feu Jean Louis Villener et de feu Jeanne Louise née Perollet

Etat civil :

veuf en premières nocces de Marie Charlotte née Michoud

Date de la naissance :

né à Gassens le treize novembre mil huit cent soixante sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Pehud Adèle née Perey lingère

Lieu d'origine et de domicile :

de Oyens (Nant) domiciliée à Gassens

Noms des parents :

filles de Louis Perey décédé et de feu Louis Hésène née Guichard

Etat civil :

divorcé d'Adèle Pehud dès le 15 janvier 1906

Date de la naissance :

née à Oyens le six mars mil huit cent septante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Gassens et à Sigriswil le 29 novembre 1906, à Oyens le 30 novembre 1906

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Villener  
Adèle Villener

des témoins :

A. L. Burdet  
Adèle Burdet

L'officier de l'état civil :

Eug. Burdet

Papiers présentés :

acte de mariage, de décès, de divorce, et jugement, promesse et publications de mariage

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Sigriswil

Vu le 7 Janvier 1907  
Le Prefet  
H. Angerstein



Le N<sup>o</sup> 12 à la page 216 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1906  
Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions. Urzins le 31  
décembre 1906. L'officier d'état-civil à Urzins Eug. Burdet



N° 1  
 Gottraux & Crolliet

Aujourd'hui deux février mil huit cent <sup>neuf</sup>  
 sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Gottraux Paul Ernest Arthur, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Charannes le Chêne et Ursins domicilié à La Grange de Gossens

Noms des parents :

fil de Auguste Gottraux et de Elise née Squartel

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à La Grange de Gossens le vingt-un juin mil huit cent huitante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Crolliet Louise — ménagère —

Lieu d'origine et de domicile :

de Signeux domiciliée à La Grange de Gossens

Noms des parents :

fille de Frédéric Crolliet et de Sophie née Motet

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Cronay le dix-neuf janvier mil huit cent septante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ursins le 13, Gossens et Charannes le Chêne le 14  
et Signeux le 15 janvier 1907

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Gottraux  
Louise Gottraux

des témoins :

Félicien Crolliet  
Eugénie Gottraux

L'officier de l'état civil :

Eug. Burwet

Papiers présentés :

Actes de naissances  
publications.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Yronand et Villargol

Registre des mariages A.

N° 2  
Roulin et Guyax

Aujourd'hui six août mil <sup>neuf</sup> ~~huit~~ cent sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Roulin Gustave Fritz, agriculteur  
de Provence domicilié à Pomy  
fils de Henri Louis Roulin et de Louise née Delay  
célibataire  
né à Provence le vingt deux mil huit cent septante  
et cinq

2. Guyax Lina, sans profession  
de Concise domiciliée à Pomy  
fille de Henri François Guyax et de Marie Julie née Barbay  
célibataire  
née à Pomy le 20 février mil huit cent huitante  
quatre

Les publications ont eu lieu à Pomy le 27 février, Provence le 2 mars,  
et Concise le 27 février 1907.

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Gustave Roulin  
Lina Roulin

Louis Delay  
John Richardet

L'officier de l'état civil :

Eug. Duruel

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Actes de naissance  
Publications

de Concise et de Provence.

Vu le 8 Janvier 1908  
Le Préfet  
D. Augsburg



N<sup>o</sup> 3  
Burdet et Boray

Aujourd'hui vingt juillet <sup>neuf</sup> mil huit cent  
sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Burdet Auguste - agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Uzèsins domicilié à Uzèsins

Noms des parents :

fil de Jean Augustin Burdet et de Marie née Boray

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Uzèsins le deux février mil huit cent huitante un

Nom et profession de l'épouse :

2. Boray Marie

Lieu d'origine et de domicile :

de Uzèsins et Chanéat domiciliée à Uzèsins

Noms des parents :

fille de Denis Boray et de Jean Adèle née Daxil

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Uzèsins le vingt sept avril mil huit cent huitante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Uzèsins et à Chanéat le 6 juillet 1907.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

### Signatures

des époux :

Auguste Burdet  
Marie Burdet

des témoins :

Albert Tschouan  
L. Jaquier Boray

L'officier de l'état civil :

Eug. Burdet

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Nolonon

Papiers présentés :

Promesse de mariage et  
publications.

Le N<sup>o</sup> 3 à la page 219 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1907. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. Uzèsins le 31 décembre 1907. L'officier de l'état civil de l'arrondissement d'Uzèsins Eug. Burdet



N<sup>o</sup> 1  
Wagnière et Meyste

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq janvier mil <sup>neuf</sup> ~~huit~~ cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Wagnière Emile, agriculteur

de Fey et Rueyes domicilié à Fey

fil de Eugène Wagnière, charbon et de Marguerite née Dubois, les deux à Fey

célibataire

né à Fey le deux février mil huit cent huitante cinq

et

2. Meyste Ida, ménagère

de Cosseron, domiciliée à Oppens

filie de Jean Louis Meyste, agricult. et de Jenny Augusta Adélaïde née Pelton

célibataire

née à Cosseron le 16 juin mil huit cent huitante neuf

Les publications ont eu lieu à Fey, Rueyes et Oppens le 9 janvier 1908 et à Cosseron le 10 janvier 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Emile Wagnière  
Ida Meyste

des témoins :

H. Faulkhauser  
A. Faulkhauser

L'officier de l'état civil :

Eug. Durvet

Papiers présentés :

Certificat de publication

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Fey et 20<sup>es</sup> Cierges.



N° 2

Wagnière et Jeanjaquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept <sup>neuf</sup> ~~sept~~ avril mil ~~sept~~ <sup>neuf</sup> cent  
huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. Wagnière Jules agriculteur  
 de Ozyens domicilié à Beaulieu & Gilly  
 fils de Jules Antoine Wagnière et de Louise Alphonsine née Babut  
célibataire

né à Valerys Ursins le trois décembre mil huit cent septante deux  
 et

2. Jeanjaquet Julia  
 de Couvet et de Neuchâtel domiciliée à Beaulieu & Gilly  
 fille de Jean Frédéric Jeanjaquet et de Cécile Philippine née Buchmann sa  
veuve à Couvet  
célibataire

née à Couvet le vingt quatre octobre mil huit cent septante  
et un

Les publications ont eu lieu à Gilly le 16, à Neuchâtel le 19, à Ozyens  
le 20 et à Couvet le 20 mars 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jules Wagnière  
Julia Jeanjaquet

des témoins :

Edouard Wagnière  
Adèle Wagnière

L'officier de l'état civil :

Eug. Burdet

Papiers présentés :

Certificat de publications

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

Gilly, Neuchâtel et  
Couvet,

N<sup>o</sup> 3

*Vulliamoz et Ozelley*

Anjourd'hui *trois octobre* mil <sup>*neuf*</sup> ~~huit~~ cent

*huit* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Vulliamoz Paul, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Orzens* domicilié à *Orzens*

Noms des parents :

† fils de *Henri Vulliamoz* et de *Reine Juliette née Wagnière*

Etat civil :

*célibataire*

Date de la naissance :

né à *Orzens* le *douze septembre mil huit cent huitante quatre*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Ozelley Alice, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Rueyres* domiciliée à *Rueyres*

Noms des parents :

† fille de *Constant Ozelley* et de *Adèle née Wagnière*

Etat civil :

*célibataire*

Date de la naissance :

née à *Rueyres* le *25 janvier mil huit cent huitante quatre*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Orzens* le *12 septembre* et à *Rueyres* le *13 septembre 1908.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Paul Vulliamoz*  
*Alice Vulliamoz*

des témoins :

*Chaillot Gustave*  
*Vulliamoz Julie*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Durwet*

Papiers présentés :

*Promesse de mariage et publications.*

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

*Rey.*

N<sup>o</sup> 14  
Pellaup et Pellaup  
née Charles

Aujourd'hui cinq décembre mil <sup>neuf</sup> ~~huit~~ cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pellaup François Albert cantonnier  
de Pomy domicilié à Pomy  
fils de François Pellaup décédé et de Marie Euthosey domiciliée à Pomy  
veuf de Marie Elise née Margot  
né à Paulmes le six octobre mil huit cent septante

et

2. Pellaup Marie née Charles ménagère  
de Pomy domiciliée à Cozelles et Charnay  
fille de Eugène Charles et de Sophie née Cardy  
remariée de Charles Pellaup vers le 4 novembre 1905  
née à Quarney le quinze mai mil huit cent septante sept

Les publications ont eu lieu à Pomy le 20 novembre et à Cozelles et Charnay le 24 novembre 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Pellaup  
Marie Pellaup

des témoins :

A. L. Burdet  
Octave Burdet

L'officier de l'état civil :

Eng. Burdet

Papiers présentés :

Promesse de mariage et  
publications.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Charornay

Registre des mariages A.

N° 5  
Henry et Boney

Aujourd'hui vingt décembre mil <sup>neuf</sup> ~~huit~~ cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Henry Ernest — agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Valeyres & Ursins domicilié à Valeyres & Ursins

Noms des parents :

fils de Jacques François Henry et de Louise née Freymond déçisée

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Valeyres & Ursins le dix huit février mil huit cent huitante trois

Nom et profession de l'épouse :

2. Boney Lina Marie <sup>et</sup>

Lieu d'origine et de domicile :

de Valeyres & Ursins domiciliée à Valeyres & Ursins

Noms des parents :

fille de Constant Boney — et de Julie Isaline née Anderson déçisée

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Valeyres & Ursins le huit juin mil huit cent huitante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Valeyres sous Ursins le 14 novembre 1908

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Vu le 6 Janvier 1909  
Le Préfet  
A. Aubert



Signatures

des époux :

Ernest Henry  
Lina Henry

des témoins :

François Baudin  
Rosa Baudin

L'officier de l'état civil :

Eug. Burdet

Papiers présentés :

Promesse de mariage et  
publications.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Le n° 5 de la page 224 est celui de la dernière inscription faite dans l'année  
Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions. Ursins  
le 31 décembre 1908. L'officier d'état civil de l'arrondissement d'Ursins. Eug. Burdet



N° 1

Vagnières & MichelAujourd'hui vingt quatre avril mil ~~huit~~<sup>neuf</sup> centneuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Vagnières Constant Théophile, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Orzens (Aud) domicilié à Ursins

Noms des parents :

fils de Aimé Vagnières et de Isaline née Duillard

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Orzens le cinq décembre mil huit cent quatre-vingt

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Michel Marie Victorine Joséphine, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de France domiciliée à Yverdon

Noms des parents :

fille de François Emile Michel et de Marie Adonatie née Moussel

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Pontarlier le quinze décembre mil huit cent quatre-vingt  
neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ursins le 30 mars 1909, à Orzens le  
31 mars 1909, et à Pontarlier le 2 avril 1909, à Yverdon le 3 avril 1909.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Constant Vagnière  
Marie Vagnière

des témoins :

Amand Bettez  
Alice Vagnière

L'officier de l'état civil :

Eug. Burdet

Papiers présentés :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Yverdon et au St. de J. P.

N° 2

Miéville & Marchand

Aujourd'hui vingt deux Mai mil <sup>neuf</sup> cent

neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Miéville Alfred, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Pomy domicilié à Pomy

Noms des parents :

fils de François Louis Miéville et de Louise née Vulliemmin

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Pomy le deux septembre mil huit cent septante <sup>six</sup>

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marchand Elisa

Lieu d'origine et de domicile :

de Vugelles la Mothe domiciliée à Pomy

Noms des parents :

fille de Gustave Marchand et de ~~vue~~ Eugénie née Cochet

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Vugelles la Mothe le douzi juillet mil huit cent quatre vingt cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pomy le 4 mai et à Vugelles la Mothe le 7 mai 1909.

vu le 9 Janvier 1910

Le Prêtre substitué  
H. Delay



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Miéville Alfred  
Elisa Marchand

des témoins :

Miéville Pauline  
G. Marchand

L'officier de l'état civil :

Eug. Bourdet

Papiers présentés :

Promesse de mariage et publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Montagny

Le N° 2 à la page 226 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1909. Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions. Ursins, le 31 décembre 1909. L'Officier de l'état-civil

Eug. Bourdet

N<sup>o</sup> 1  
 Miéville et Héritier

Aujourd'hui vingt-trois avril mil ~~huit~~<sup>neuf</sup> cent

dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Miéville Constant agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Pomy domicilié à Pomy

Noms des parents :

fils de défunt Louis Miéville et de Marie née Rouilly

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Pomy le trois juillet mil huit cent huitante-six

Nom et profession de l'épouse :

2. Héritier Alice Caroline

Lieu d'origine et de domicile :

de Melouin et Ouzens domiciliée à Pomy (Cherassy)

Noms des parents :

fille de défunt Constant Héritier et de Elisa Louise née Cruchet

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Pomy le vingt octobre mil huit cent quatre vingt dix

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pomy le 15 avril et à Ouzens le 1<sup>er</sup> avril, à Melouin le 5 avril 1910

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Miéville  
Alice Miéville

des témoins :

John Miéville  
Freda Héritier

L'officier de l'état civil :

Eug. Burdet

Papiers présentés :

Promesse de mariage  
autorisation de la mère de l'épouse  
publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Melouin

N° 2

Henry A Bency

Aujourd'hui quatre juin mil <sup>neuf</sup> ~~huit~~ cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Henry William agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Valeyres s/ Ursins domicilié à Valeyres s/ Ursins

Noms des parents :

fils de défunt Jean Daniel et de Cécile née Roulier

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Valeyres s/ Ursins le huit mars mil <sup>et un</sup> ~~huit~~ cent huitante

Nom et profession de l'épouse :

2. Bency Frida Emma

Lieu d'origine et de domicile :

de Valeyres s/ Ursins domiciliée à Valeyres s/ Ursins

Noms des parents :

fille de Rosine Bency et de Zurich

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Zurich le douze octobre mil <sup>neuf</sup> ~~huit~~ cent huitante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Valeyres s/ Ursins le 19 mai 1910

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

William Henry  
Emma Henry

des témoins :

Louis Tidouat  
Clara Henry

L'officier de l'état civil :

Eug. Buser

Papiers présentés :

Publications sans opposition

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de



N° 3  
Pitton & Décoppet

Aujourd'hui deux juillet mil huit cent dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

comparu : 1. Pitton Edouard instituteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Oppens domicilié à Besse (Fenalet)

Noms des parents :

de fils de Jean François Pitton et de Rosine née Dutoit

Etat civil :

sélibataire

Date de la naissance :

né à Eberty Champroux le neuf septembre mil huit cent huitante sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Décoppet Martha Henriette, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Suscéray domiciliée à Cully

Noms des parents :

de fille de feu Ellysde Eugène Décoppet et de Elise Julie née Purnet, sa mère

Etat civil :

sélibataire

Date de la naissance :

née à Suscéray le quatre avril mil huit cent huitante-six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cully le 7, Suscéray le 8, Oppens et Besse le 9 juin 1910

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Edouard Pitton*  
Martha Pitton

des témoins :

*Guibat Louis*  
*M Guibat*

L'officier de l'état civil :

*Erz Burwet*

Papiers présentés :

Certificat de publication

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Besse, Cully et Natchod

N<sup>o</sup> 4  
Porchet et Bader

Aujourd'hui trente juillet mil <sup>neuf</sup> huit cent  
dis par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Porchet Charles agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles le Jorat domicilié à Chamblou

Noms des parents :

fils de Emile Porchet décédé et de Louisa née Lambert

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Gozzano (Novare) le vingtquatre septembre 1874

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bader Marie ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Holzerbank (Soleure) domiciliée à Pomy (Grand Fer)

Noms des parents :

fille de Pierre Barnabas Bader et de Franziska née Schöni

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à St. Saphorin le vingt-trois janvier mil huit cent un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corcelles le Jorat le 12 juillet, Pomy le 12 juillet  
Chamblou le 13 juillet et Holzerbank le 13 juillet 1910.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux :

Charles Porchet  
Marie Porchet

des témoins :

Jacob Bader  
Guillaume Bader

L'officier de l'état civil :

Engi Buser

Papiers présentés :

certificat de publication  
délivré par l'état civil de  
Montagny.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Montagny, Corcelles le Jorat  
et Holzerbank.

Spule 7 Janvier  
Le Préfet substit  
H. Lelay



Le N<sup>o</sup> 4 à la page 230 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1910. Les deux dou-  
bles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions, le 31 décembre 1910.



L'officier de l'état civil  
Engi Buser

N<sup>o</sup> 1  
Ozeley Pache

Aujourd'hui premier avril mil ~~huit~~ <sup>neuf</sup> cent onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Ozeley Emile, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Oppens, Rueyres et Bercher domicilié à Oppens

Noms des parents :

fil de Edouard Ozeley et de Marguerite née Poschet

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Sat le trois septembre mil huit cent huitante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Pache Marie Fanny, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Ferlens domiciliée à Donnoloye

Noms des parents :

fil de Fritz Pache et de Caroline née Jenier

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Gossens le sept mai mil huit cent huitante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Oppens le 4 mars, Bercher le 6 mars, Rueyres le 6 mars, Donnoloye le 5 mars et Ferlens le 5 mars 1911

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux :

Ozeley Emile  
Ozeley Fanny

des témoins :

Ozeley Gustave  
Mermoud Marie

L'officier de l'état civil :

Eug. Burdet

Papiers présentés :

toutes les pièces déposées  
aux archives de cet arrondissement

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Fey, St-Cierges, Oron-la-V. et  
Donnoloye.

N° 2  
Gendroz et Burdet

Aujourd'hui premier avril mil <sup>neuf</sup> ~~huit~~ cent vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Gendroz Julien agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Quarmy et Yverdon domicilié à Quarmy

Noms des parents :

fil de Justin Gendroz et de Helène née Courvoisier

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Quarmy le seize novembre mil huit cent huitant cinq

Nom et profession de l'épouse :

2. Burdet Rose Elise

Lieu d'origine et de domicile :

de Ursins domiciliée à Ursins

Noms des parents :

fil de Jean Sylvain Burdet et de Rosine née Baudin

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Ursins le vingt huit avril mil huit cent huitant huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ursins le 13 mars, à Quarmy et Yverdon le 15 mars 1911.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux :

Julien Gendroz  
Rose Gendroz

des témoins :

Gondoua Alfred  
Gondoua Clémence

L'officier de l'état civil :

Eug. Burdet

Papiers présentés :

Certificat de publication

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Yvonand et Yverdon

<sup>N° 3</sup>  
Barbay Emile  
 et Pidoux Ida

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept octobre <sup>neuf</sup> mil ~~huit~~ cent

unze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Barbay Emile, agriculteur

de Pomy domicilié à Pomy

fil de Jean François Barbay déce et de Julie Rosine née Cruchet

célibataire

né à Pomy le vingt-cinq septembre mil huit cent huitante-trois

et

2. Pidoux Ida ménagère

de Fordy Lucens et Villars le Comte domiciliée à Pomy

fille de Henri Aimé Pidoux et de Lina née Genillo

célibataire

née à Pomy le cinq mai mil huit cent huitante-sept

Les publications ont eu lieu à Pomy le 6 octobre, Villars le Comte le 8 et Fordy  
 & Lucens le 6 octobre 1911

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Emile Barbay  
Ida Barbay Pidoux

des témoins :

Pidoux Hippolyte  
Laurin Gustave

L'officier de l'état civil :

Emil Burdet

Papiers présentés :

Toutes les pièces relatives  
à ce mariage son déposées  
aux archives.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lucens et Denezzy

N° 4  
Penseyres et Pittet

Aujourd'hui quatre novembre <sup>neuf</sup> mil ~~huit~~ cent onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Penseyres Alois Elie, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles le Jorat domicilié à Bioley-Magnouf

Noms des parents :

fils de Constant Penseyres et de Fanchette Fanny née Henry

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Vullierens le six août mil huit cent huitante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Pittet Méry Alice, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Seigneux domiciliée à Ursins

Noms des parents :

fille de Henri Pittet et de Jusette née Tacheron

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Ursins le vingt avril mil huit cent huitante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ursins, le 12, Seigneux et Corcelles le Jorat le 14, et Bioley-Magnouf le 15 octobre 1911.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux :

Penseyres Alois  
Penseyres Méry

des témoins :

Penseyres Charles D. Tacheron  
Braz Louise

L'officier de l'état civil :

Eug. Burret

Papiers présentés :

Certificat de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Alomieu Villard et  
Corcelles le Jorat

N<sup>o</sup> 5  
 Blanche et Auberson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq novembre mil ~~huit~~<sup>neuf</sup> cent

onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Blanche Auguste, agriculteur  
 de Gressy domicilié à Valeyres-s-Morins  
 fils de Pierre Isaac Blanche et de Rose Marianne née Auberson  
veuf de Susette née Beney  
 né à Gressy le cinq mars mil huit cent quarante trois

et

2. Auberson Emma Lina née Goumaz, ménagère  
 de Essertines (Echallens) domiciliée à Essertines (Echallens)  
 fille de David Goumaz et de Jeanne Louise née Pages  
veuve de Auguste Jean David Auberson des le 17 mai 1905,  
 née à Sédeilles le quinq décembre mil huit cent cinquante cinq

Les publications ont eu lieu à Valeyres-s-Morins le 9, Essertines le 10, et Gressy le 11 novembre 1911.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Auguste BlancheLina Blanche

des témoins :

François BeneyBerthe Beney

L'officier de l'état civil :

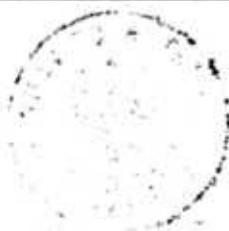
Eug. Burdet

Papiers présentés :

Tous les papiers relatifs à ce  
mariage déposent aux archives.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Belmont et Vuarrens.

Mu le 14 décembre  
1911

Le Prifet  
M. Delay

## Registre des mariages A.

N° 6  
Schwabes Pilet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize décembre mil ~~huit~~ <sup>neuf</sup> cent  
onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Schwab Alfred, Johann, agriculteur  
de Siselen domicilié à Valayres & Ursins  
fils de Gottlieb Schwab et de Elisabeth née Meier  
célibataire  
né à Siselen le quinze mars mil huit cent huitante quatre

et

2. Pilet Louise, ménagère  
de Chateau d'Osse domiciliée à Ursins  
fille de Constant Henri Auguste Pilet et de Juliette née Bernard  
célibataire  
née à Yverdon le sept août mil huit cent huitante huit

Les publications ont eu lieu à Ursins le 21, Chateau d'Osse le 22, Valayres & Ursins le 21, et Siselen le 22 novembre 1911.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Alfred Schwab  
Louise Schwab

des témoins :

Alois Grein  
Marie Burdet

L'officier de l'état civil :

Eug. Burdet

Papiers présentés :

Tous les papiers con-  
cernant ce mariage sont déposés  
et ses aux archives de cet an-

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Siselen, et Chateau  
d'Osse

Le N° 6 à la page 236 est celui de la dernière inscription faite pendant l'année 1911.  
Les deux doubles du présent sont conformes, ce que nous certifions.

Ursins le trente et un novembre mil neuf cent onze. L'officier de l'état civil

Eug. Burdet





N<sup>o</sup> 1  
Henry et Wenger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

A Ursins

Aujourd'hui vingt janvier mil-huit cent

neuf  
soudje par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Henry Oscar, agriculteur

de Valayres &amp; Ursins domicilié à Valayres &amp; Ursins

fils de Jean Daniel Henry et de Cécile née Roulier

célibataire

né à Valayres &amp; Ursins le deux janvier mil-huit cent septante neuf.

et

2. Wenger Marceline, sans profession

de Schleithem domiciliée à Schleithem

fille de Martin Wenger et de Marceline née Lou

née à Schleithem le vingt-quatre janvier mil-huit cent huitante trois

Les publications ont eu lieu à Valayres & Ursins le 4 et Schleithem le  
janvier 1912

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Oscar Henry  
Marceline Wenger

des témoins :

Louis Tidouat Valayres  
J. Rumberger, Souvignac

L'officier de l'état civil :

Eug. Buvet

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux

Actes de publication de

Valayres &amp; Ursins et Schleithem

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Schleithem

Registre des mariages A.

N° 2  
Chélin Vagnières

A Ursins

Aujourd'hui huit juin mil ~~sept~~<sup>neuf</sup> cent

deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Chélin Henri, chocolatier

Lieu d'origine et de domicile :

de Aex et Biolley Orjulaz domicilié à Orbe

Noms des parents :

fils de Henri Chélin décédé et de Henriette Lina née Leubaz

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Lausanne le sept avril mil huit cent huitante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Vagnières Alice Marie ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Orzens domiciliée à Ursins

Noms des parents :

fille de Aimé Vagnières et de Thérèse née Durillard

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Orzens le quinze juillet mil huit cent huitante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ursins le 18, Orzens le 18, Orbe le 19, Biolley-Orjulaz le 24 et Aex le 25 avril 1924

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Chélin  
Alice Chélin

des témoins :

Constant Vagnières Orzens  
Lina Frauche à Ursins

L'officier de l'état civil :

Eug Burdet

Papiers présentés :

Certificat de publication  
tion

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Orbe, Echallens et  
Sullens

Par jugement du Tribunal du district de Yverdon rendu le 14 mars 1924, déclaré définitif et exécutoire le 20 mai 1924, le mariage ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à 2 ans le délai pendant lequel le mari ne pourra se remarier.

Inscrit le 10 juin 1924  
L'officier de l'état civil  
Eug Burdet

*N° 3*  
*Lequatre et Crolliet*

*A Ursins*  
Aujourd'hui *vingt-six octobre* \_\_\_\_\_ mil <sup>*neuf*</sup> ~~huit~~ cent

*douze* \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Lequatre Henri Balhem*, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de *Gossens* \_\_\_\_\_ domicilié à *Gossens* \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fil(s) de *Adèle Lequatre* \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Etat civil :

Date de la naissance :

né à *Gossens* \_\_\_\_\_ le *huit mai mil huit cent huitante neuf* \_\_\_\_\_

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Crolliet Elise* cuisinière \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Seigneux* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Yverdon* \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fil(le) de *Ida Crolliet* \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Etat civil :

Date de la naissance :

née à *Bronay* \_\_\_\_\_ le *dix-sept juillet mil huit cent norante* \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Gossens le 8, Yverdon le 8 et Seigneux le 9 août 1912* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Henri Lequatre*  
*Elise Lequatre*

des témoins :

*Vilma Guidoux Bronay*  
*Alfred Crolliet Granges de Gossens*

L'officier de l'état civil :

*Eugène Burock*

Papiers présentés :

*extraits de naissance,*  
*promesse de mariage et*  
*publications*

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

*Yverdon et Villargel*



*Val le 12 décembre*  
*1912*  
*Le Préfet*  
*H. Delay*

*Le N° 3 à la page 239, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1912. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.*  
*Ursins le 31 décembre 1912. L'Officier de l'état-civil* *Eugène Burock*



1913

N° 1  
Burdet et Siret

A Urbains  
Aujourd'hui cinq avril neuf  
treize mil huit cent  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :  
1. Burdet Amy Constant, agriculteur  
de Orzens et Urbains — domicilié à Orzens —  
fils de Jules Burdet décédé et de Adèle née Lévassé à Orzens  
célibataire,  
né à Orzens — le vingt-trois avril mil huit cent huitante huit  
et  
2. Siret Louise Adèle, ménagère  
de Villars Ciércelein — domiciliée à Orzens —  
fille de Aline Siret, fille elle-même de Caroline Siret, à Orzens  
célibataire  
née à Orzens — le vingt octobre huit cent nonante  
Les publications ont eu lieu à Orzens le 1<sup>er</sup>, Urbains le 1<sup>er</sup> et Villars  
Ciércelein le 3 mars 1913

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux :  
Burdet Amy Constant  
Burdet Adèle Louise  
des témoins :  
Erile Declard

L'officier de l'état civil :

Eug Bursch

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Bottens

Papiers présentés :  
actes de naissance  
Promesse de mariage  
publications  
déposés aux archives

N° 2

Bovay et Burdet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

A Ursins

Aujourd'hui vingt sept septembre mil ~~huit~~ <sup>neuf</sup> centtréys par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1. Bovay Marc Albert, agriculteurde Ursins et Chanéat domicilié à Ursinsfils de François Louis Bovay et de Suzette née Héritierveuf d'Emma née Tracheronné à Ursins le trante avril mil huit cent septante cinq  
et2. Burdet Adele Lina, ménagèrede Ursins domiciliée à Ursinsfille de Jean Augustin Burdet et de Marie née Bovaycélibatairenée à Ursins le dix huit août mil huit cent huitante deuxLes publications ont eu lieu à Ursins le 11 septembre et à Chanéat  
le 14 septembre 1913

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

M. Bovay  
Adele Bovay

des témoins :

A. Frankhauser, inst. Ursins  
M. Burdet agriculteur Ursins

L'officier de l'état civil :

Eug. Burdet

Papiers présentés :

Actes de naissances des  
époux se trouvent dans les registres  
de cet arrondissementLe mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil deMolonvieu

N° 3  
Pitton et Jordan

A Ursins  
Aujourd'hui quinze novembre mil ~~huit~~<sup>neuf</sup> cent  
treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Pitton Henri Adrien agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Oppens domicilié à Oppens

Noms des parents :

fils de Henri Pitton décédé et de Epitelet née Deppeurat

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Oppens le 23 septembre mil huit cent huitante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Jordan Alice, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Rueyres domiciliée à Rueyres

Noms des parents :

fille de Daniel Samuel Jordan et de Mélanie née Péclard, décédée

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Rueyres le 22 août mil huit cent huitante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Oppens le 31 octobre, Rueyres le 1<sup>er</sup> novembre 1913

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux :

Henri Pitton  
Alice Pitton

des témoins :

Albert Jordan agriculteur à Rueyres  
Sylvain Pitton agriculteur à Oppens

L'officier de l'état civil :

Eugène Burdet

Papiers présentés :

Actes de naissance

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Fey

N° 4  
Henry et Boney

A Ursins  
Aujourd'hui dix-neuf décembre mil huit cent

treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Henry Louis Emile, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Valayres & Ursins domicilié à Pomy

Noms des parents :

fil de Jean Louis Henry et de Sylvie née Christian

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Valayres & Ursins le trois mai mil huit cent nonante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Boney Eugénie

Lieu d'origine et de domicile :

de Valayres & Ursins domiciliée à Valayres & Ursins

Noms des parents :

filie de Jean Louis Boney et de Emma née Besson

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Valayres & Ursins le cinq juin mil huit cent nonante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Valayres & Ursins et Pomy le 1<sup>er</sup> decem.  
bre 1913

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

#### Signatures

des époux :

Louis Henry  
Eugénie Henry

des témoins :

Robert Auberson  
Adèle Auberson

L'officier de l'état civil :

Eug. Buvet

Papiers présentés :

actes de naissance  
promesse de mariage et  
publications sont archivés

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

No \_\_\_\_\_

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil huit cent \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

~~comparu :~~

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

1. Le N° 4 à la page 243 est celui de la dernière de inscription faite dans l'an, domicilié à néé 1913. Les fils de deux doubles du présent de registre sont conformes.

2. Ce que nous certifions. Par ordre du Département de Justice et Police, le présent registre, quoique non terminé, est clos, pour être remplacé par le registre N° 2.

de Ursins le 3 décembre domiciliée à 1913 fille de \_\_\_\_\_ et de L'Officier de l'état civil Eugène Burwet

née à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de \_\_\_\_\_

sur le 3 Janvier 1914  
L. Troje  
M. Heaney





Registre des mariages A.

No \_\_\_\_\_

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil huit cent \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

~~comparu :~~

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

1. le N° 4 à la page 243 est celui de la dernière de inscription faite dans l'an. domicilié à néé 1913. Les fils de deux doubles du présent de registre sont conformes.

ce que nous certifions.

2. Par ordre du Département de Justice et Police, le présent registre, quoique non terminée, est clos, pour être remplacé par le registre N° 2.

de Ursins le 3 décembre domiciliée à 1913  
fille de \_\_\_\_\_ et de L'Officier de l'état civil Eugène Burdet

née à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de \_\_\_\_\_

sur le 3 Janvier 1914  
L. Trojet  
M. Heaney



*Amy & Bettes*

1885. *Chémise & Herminette*

1901 *Auberson et Pidoux*

1906 *Aeberhardt et Vagnières*

*folio*

*16.*

*53.*

*174*

*214*



		folio
	Burdet & Favre	13.
	Borlay & Stoudeman	+ 26.
	Bissaud & Bachmann	+ 27.
	Barraud & Pitton	29.
	1882.	
	Bettex & Vulliamoz	33.
	1883.	
	Brechon & Piel	+ 45.
	Barbay & Cruchet	x 48.
	Burdet & Perey	x 46.
1884.	Berchier & Sahu.	49.
1885.	Bussy & Lu	52.
"	Brechon & Bovay	55.
1886.	Besson & Pitton	61.
1887.	Bettex & Perey	64.
1888.	Baillif & Bovay	x 69.
"	Baudin & Roulier	70.
"	Bovay & Miville	x 72.
1891.	Bovay & Guichard	+x 101.
"	Benev & Henrioud	102.
1892.	Berard & Vernex	107.
1893.	Bovay & Guichard	x 121.
1896.	Bovay & Carrard	x 149.
	Bettex & Gallet	154.
1899	Baudin & Henry.	x x 162.
"	Bovay & Gottraux	x 163.
1900	Burdet et Bovay	x 170.
1901	Bolomey et Vagnières	x 176.
"	Bécheraud et Burnand	179.
"	Burdet et Vagnières	x 182.
1905	Bettex et Vulliamoz	x 202.
1906.	Barbay et Baudin	205.
"	Benev et Henry	+ 208.
1907	Burdet et Bovay	+ 219.
1911	Barbay et Piou	- 233.
1913	Burdet et Viret	+ 240.
"	Bovay et Burdet	241.



	folio
Cruchet & Recordon	5.
Centlières & Miville	23
1888. Cuche & Vernex	58
	75.
1889. Carrard & Saché	80.
1890. Charles & Palud	93.
1893. Charles & Boray	120.
Chevalley & Tschanz	123.
1895. Chevalley & Boray	135.
Carrard & Sagnières	136.
1897. Cruchet & Chaillet	146
1899. Chapuis & Boney	160
Chevalley & Guichard	166
1901. Cruchet & Marquet	177
1903. Guanoud & Campiche	193
1905. Chapuis & Bartschi	201
1906. Chevalley & Henry	212



David & Mieville  
1882

Dutoit & Pitton 32.

Dutoit & Dubut 39.

1885. Duc & Mollaz x 56

1886. Dessauges & Guichard x 60.

1891. Despierra & Ozeley 104.

1892. Dutoit & Duperron 113.

1896. Duperron & Pery 138.

" Duvouvier & Perrin 139

1897. Dufour & Guichard x 147

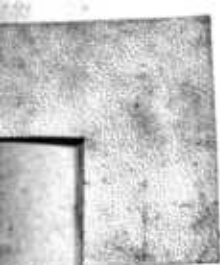
1897. Dutoit & Meystre 150

1898 Desargens et Pabud 158.

1900 Deglon et David 168

1916 Despierron & Despland 210





1893.

Etter & Merrill

folio  
119.



Noms	Prénoms	folio
Feuz	Christian	34.
Schwab	Marianne	34.
1892. Fivat & Leguatic		105.
1897. Fivat & Beuhérrar		145.
1899. Frauche et Dromard née Sandoz		167



Guix & Dutoit		3.
Guix & Cacheron		21.
1882.		
1883. Guin & Dessemontet		36.
1888. Guichard & Mumenthaler	x	62 1/2
1890. Gotaz & Carraro		71.
1890. Guix & Deglor		87.
" Gondoua & Bauvin		91.
1891. Groux & Goy		100.
1892. Guichard & Perry		110.
" Girardet & Creby		115.
1894. Gottraux & Carraro	+	128.
1898 Guichard & Nagnières	+	152.
" Gaillard & Barbay <sup>de Juri</sup> (Belland)		155.
" Guichard & Guichard	x	157.
1899 Gutznecht & Dufour née Guichard		164.
1901 Gaille & Cheralley		181.
1907 Gottraux & Crolliet	+	217.
1911 Genirox & Burdet	x	232.



		folio
1888.	Héritier & Cruchet	x 76.
1890.	Héritier & Duwillard	x 90.
1891.	Henry & Besson	x 98.
1892.	Hain & Palma	x 114.
1904	Henry & Auberson	- 194
"	Henry & Boney	x 198.
1916	Kostelloe & Barbay	x 215
1908	Henry & Boney	x 224
1910	Henry & Boney	x 228
1912	Henry & Cinger	237
1913	Henry & Boney	x 243









		<i>folio</i>
	<i>Suat Francois &amp; Panchaud</i>	<i>25.</i>
<i>1889.</i>	<i>Sacoud &amp; Schwab</i>	<i>83.</i>
<i>1902</i>	<i>Jaquier &amp; Annen</i>	<i>124</i>
<i>"</i>	<i>Jordan et Pitton</i>	<i>185</i>







folio

1893. Leguatre & Perrin, née Pétin

122.

1912 Leguatre et Grollicq

239





	folios.
Meystre & Chalmond	6.
Martin & Ottonin	12.
1835. Mottaz & Willner	57.
1890. Miéville & Telloux	85.
" .. Miéville & Barbay	+ 86.
" . Métraux & Genier	89.
" . Meystre & Annere	95.
1892. Miéville & Henry	+ 112.
1893. Marendaz & Guidet	124.
1894. Meystre & Bovay.	127.
1895. Métraux & Vullyamoz	130.
1900 Miéville et Bugnon	+ 143.
1902 Métraux et Burdet	+ 186.
1910 Miéville A Héritier	+ 227.
1909 Miéville A Marchand	226.



1883

Nom  
Kobs  
Bovay

Prenard  
Emile  
Adile

folio  
{ 43.



folio

Ottonin & Richardet	x 8.
Ottonin & Bally	x 9.
Ottonin & Pellaux	x 106.
1903 Ottonin et Tardy	x 1907
1904 Ottonin et Pellaux	199
1905 Ottonin et Brun	x 203
1911 Ozeley et Pache	x 231

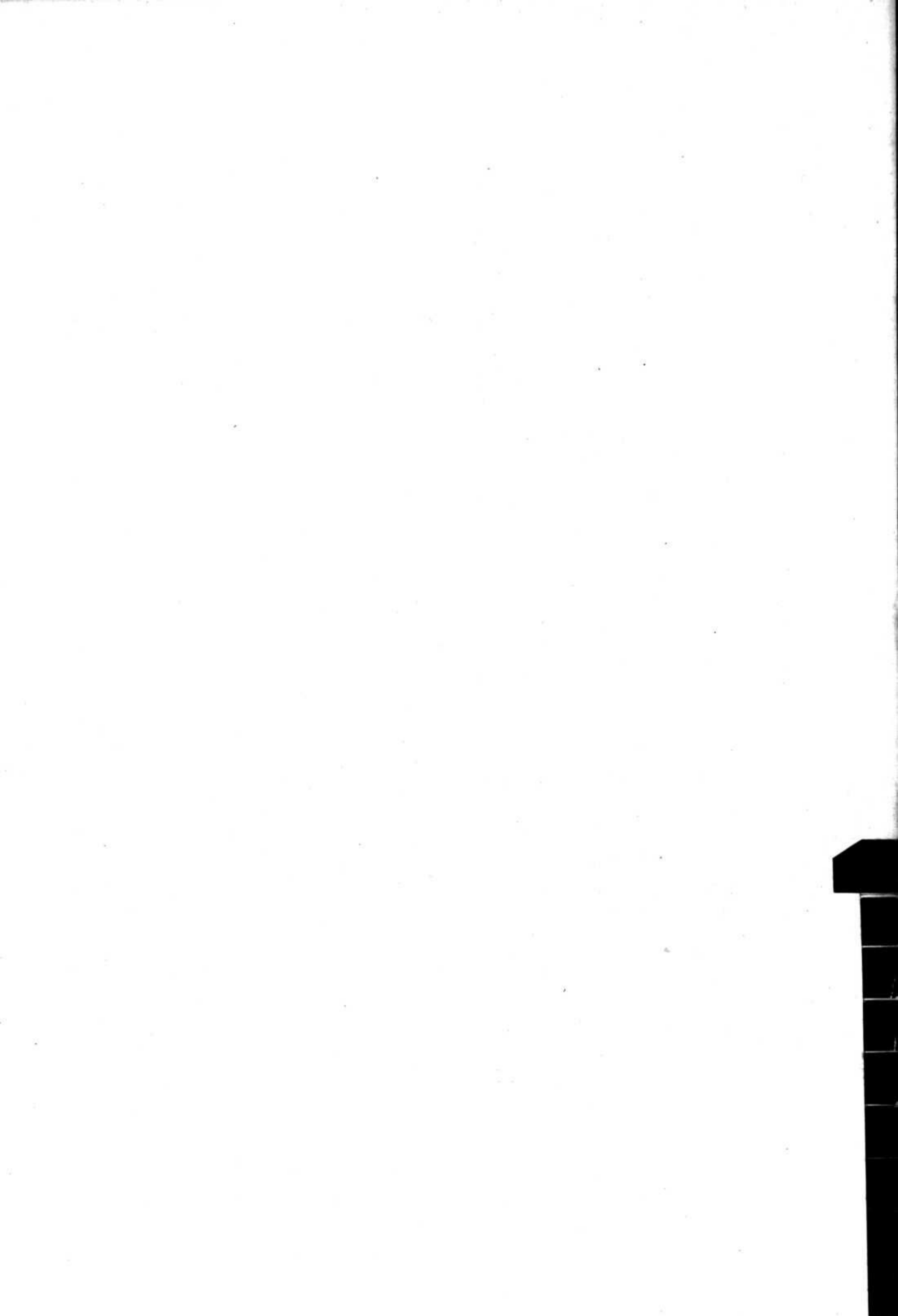


Pilloud	Richardet	folio
		1.
1882.		
Pillon	& Sibou	31.
Pahud	& Georges	35.
Planche	& Bony	40.
Piot	& Burdet	37.
1883.		
Pache	& Dilevant	42.
Pillioud	& Accordon	44.
1885.	Secret & Villey	51.
1887.	Pasche & Büschi	66.
1886.	Peclard & Percy	62.
1888.	Pillon & Pitton	77.
1889.	Pahud & Percy	79.
"	Pilet & Rytz	82.
"	Pellaux & Foget	84.
1890.	Siquiron & Baudin	88.
"	Pillon & Pitton	92.
"	Pillon & Henry	94.
1891.	Pache & Pahud	97.
"	Pasche & Baillif	99.
"	Pillon & Vagnières	103.
1892.	Peclard & Viet	108.
"	Peclard & Ozeley	114.
"	Pillon & Bettex	116.
1893.	Pillon & Pitton	125.
1894.	Pahud & Burdet	129.
1895.	Pahud & Percy	133.
1896.	Pache & Ozeley	142.
1898.	Pellaux <sup>Percy et Richard</sup> et Rey née Charles	171.
"	Pellaux & Stadelmann	172.
1901.	Pillon et Joly	180.
"	Pellaux et Meigniez	183.
1902.	Pahud et Duruz	188.
1903.	Piot et Cruchet	191.
1904.	Ferroud et David	197.
1906.	Ferrin et Leguatre	209.
"	Planche et Chesser	211.
1908.	Pellaux & Pellaux née Charles	223.
1910.	Pillon & Decoppet	229.
"	Porchet & Bader	230.
1911.	Penscyres & Pittet	234.
"	Planche et Auberson	235.
1913.	Pillon et Jordan	242.

Pellaux et Burdet fol. 156 X

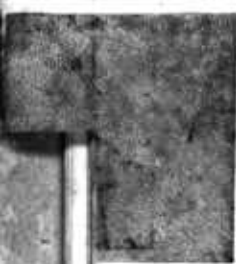








Richardet & Nobs.	7.
Roux & Pache	30.
1884 Reguin & Baudin	50.
1885. Ravotto & Terret	58.
1892. Richardet & Barbay Louis Benoy	109.
1895. Rod & Jaquet	134.
1896. Robert & Bruand	143.
1898 Richardet et Boray	152.
1899 Ray et Baudin	161.
1899 Recordon et Cruchet,	165.
1901 Rouilly et Vincent	X 175.
1903 Rochat et Ottonin	X 192.
1904 Richardet et Boray	196.
1905 Hessel et Villavay	201.
" Ramuz et Jaquemard	213.
1907 Roullin et Guyat	218.



		folio
1879	Feiser & Mayland	20.
1903	Schopfer et Danthe	189.
1911	Schwab et Pilet	235
	Staudmann et Vaquieres	f 64

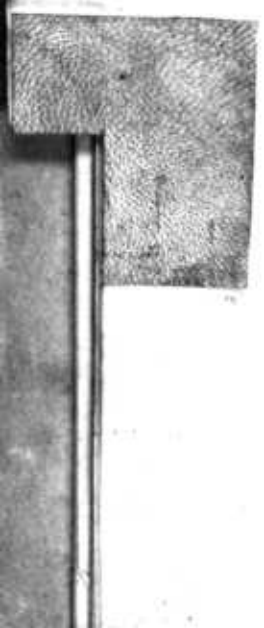


	Tacheron & Dupuis	+	17.
	Tacheron & Bovay	+	19.
1885.	Crevaux & Meyer		59.
1905	Tacheron & Bovay	+	205.
1912	Chelin & Fagnières	X	238









Vionnet	Bency.		2.
Vulliamoz & Vagnieres		+	10.
Vulliamoz & Pitton			14.
Vaqueres & Perey			18.
Vagnieres & Duillard		x	22.
Vagnieres & Perey			28.
1885. Vulliemmin & Lang		x	54.
1887. Villener & Bidey.			65.
" Vagnieres & Bossier			68.
1888. Vagnieres & Auberson		x	73.
1889. Vagnieres & Vulliamoz		x	81.
1888. Villars & Coetane			74.
1892. Vallon & Vagnieres			117.
1894. Vagnieres & Verbel			126.
1895. Villener & Prod.			131.
" Vagnieres & Buchser			132.
1895. Vuillemin & Guichard		x	141.
1897 Vallotton & Vagniere			148.
" Vagniere & Gondroz			149.
1898. Vert & Vulliemmin		+	159.
1900 Vagnieres et Mingard		+	169.
1901 Vagnieres et Boray		x	178.
1902 Vulliamoz et Heim		+	184.
1904 Waridel et Henry			195.
" Vulliemmin et Duroisin		x	200.
" Vulliamoz et David			204.
1906 Villener et Fahuu, née Perey			216.
1908 Vagniere A Meyste			221.
" Vagniere A Jeanjaquet		+	221.
" Vulliamoz A Ozeley		x	222.
1909 Vagniere et Michel		x	225.

